

BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET
ARCHÉOLOGIQUE
DU
PÉRIGORD



TOME CXXXIV — ANNÉE 2007
2^{ème} LIVRAISON



Les textes publiés dans ce Bulletin expriment des points de vue personnels des auteurs qui les ont rédigés. Ils ne peuvent engager, de quelque façon que ce soit, ni la direction du Bulletin, ni la Société. Le conseil d'administration de la Société Historique et Archéologique du Périgord fait appel à chaque membre de notre compagnie afin de collaborer au Bulletin.

Les auteurs sont priés d'adresser les textes sur deux supports : un tirage papier et une disquette ou un CDrom (format word). Les illustrations doivent être impérativement libres de droits. Le tout est à envoyer à : Marie-Pierre Mazeau-Janot, directrice des publications, Bulletin de la S.H.A.P. - 18, rue du Plantier - 24000 Périgueux. Les tapuscrits seront soumis à l'avis de la commission de lecture et éventuellement insérés dans une prochaine livraison. Il n'est pas fait retour aux auteurs des documents non publiés. Ils sont archivés à la bibliothèque de la S.H.A.P. où on pourra les consulter. Les articles insérés dans le Bulletin sont remis gracieusement à leurs auteurs, sous la forme de vingt-cinq exemplaires tirés à la suite. Les bibliothécaires de la S.H.A.P. les tiennent à la disposition des bénéficiaires.

Directrice des publications :

Marie-Pierre MAZEAU-JANOT
assistée de : Patrick PETOT et la
commission de lecture

Ont collaboré à cette publication :

Mireille BÉNÉJEAM, Marcel BERTHIER,
Brigitte DELLUC, Gilles DELLUC,
Gérard FAYOLLE, Frédéric GONTIER,
Louis GRILLON, Patrick PETOT,
Pierre POMMAREDE, Jeannine ROUSSET,
Guillaume SALLES,
Michel SOULOUMIAC,
Jean-Jacques TOURNAUD

Secrétariat :

Sophie BRIDOUX-PRADEAU

**Communication, relations
extérieures :**

Gérard FAYOLLE

Gestion des abonnements :

Marie-Rose BROUT

*Le présent bulletin a été tiré
à 1 350 exemplaires*

Juin 2007

Dans le souci de préserver les droits de ses auteurs, la Société historique et archéologique du Périgord, déclarée d'utilité publique, se doit de rappeler à tous ce qui suit :

Le Code de la propriété intellectuelle autorisant aux termes de l'article L.122-5, 2°) et 3°) d'une part que « Les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « Toute représentation, ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants-droit ou ayants-cause est illicite » (art. L.122-4 du Code de la propriété intellectuelle). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

© S.H.A.P. Tous droits réservés. Reproduction, adaptation, traduction sont interdites, sans accord écrit de la directrice des publications.

La directrice des publications : Marie-Pierre Mazeau-Janot
S.H.A.P. - 18, rue du Plantier - F 24000 Périgueux

SOMMAIRE DE LA 2^e LIVRAISON 2007

- Compte rendu de la séance
du 7 février 2007 215
du 7 mars 2007 221
du 4 avril 2007 227

- Éditorial 235

- Les tribulations d'un squelette épiscopal ou la quatrième inhumation
d'un chanoine de Périgueux (Pierre Pommarède) 237
- L'Église de Chypre... colonie périgordine au XIV^e siècle
(Guillaume Salles) 243
- Le château du Paluel (Saint-Vincent-le-Paluel) : les propriétaires
(Jean-Jacques Tournaud) 269
- Une confrérie paroissiale à Saint-Pardoux-la-Rivière au XVIII^e siècle
(Louis Grillon) 301
- Émeute à Saint-Capraise en 1797 (Frédéric Gontier) 305
- La création de l'école publique de Trémolat (Marcel Berthier) 313
- De Bangkok à Eugène Le Roy (Brigitte et Gilles Delluc)..... 321
- La synagogue de Périgueux. Inscription des objets du culte sur
l'inventaire supplémentaire au classement (Mireille Bénéjean) 327

- Notes de lecture : Le Périgord à l'école de la République (J.-L. Marcouly),
La châtaigne en Périgord, fruit des Temps et des Hommes (collectif),
Mon père, l'homme de Lascaux (F. Laval), Le marquis de La Valette,
ambassadeur et ministre du second Empire (M. Souloumiac et
C. Chandon), Promenades spirituelles en Périgord (S. Boireau-Tartarat),
Bergerac et le pays bergeracois, tome II (sous la dir de J. Lagrange),
La vallée de l'Isle (A.-P. et C. Félix) 337
- Les petites nouvelles (Brigitte Delluc)..... 341

Le présent bulletin a été tiré à 1 350 exemplaires.

Photo de couverture : Dalle funéraire de Léger de Nabinal, évêque de Famagouste, extrait de l'article de J. Richard « La succession de l'évêque de Famagouste et la remise en ordre de la collectorie de Chypre (1365-1374) », publié dans les *MEFRM (Mélanges de l'École française de Rome, Moyen Âge)*, t. 113, 2001-1.

Comptes rendus des réunions mensuelles

SÉANCE DU MERCREDI 7 FÉVRIER 2007

Président : le chanoine Pierre Pommarède, président.

Présents : 128. Excusés : 17.

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté.

ENTRÉES DANS LA BIBLIOTHÈQUE

Entrées d'ouvrages

- Lagrange (Jacques) (auteurs réunis par), 2007 : *Bergerac et le Pays bergeracois*, Périgueux, Pilote 24 édition (don de l'éditeur)

- White (Randall), 2006 : *L'affaire de l'abri du Poisson. Patrie et préhistoire*, Périgueux, éd. Fanlac (don de l'éditeur)

- Du Mas des Bourboux (Gontran), 2007 : *Maintenues et armorial de la noblesse du Périgord sous Louis XIV et la Régence*, Gap, impr. Louis Jean (don de l'auteur)

- Pasteur (Claude), 1975 : *Les quatre baronnies du Périgord*, Périgueux, éd. Pierre Fanlac

- Arbellot (Simon), s.d. : *Hautefort. Notice historique et descriptive*, Paris, éd. André Barry

- Le Roy (Eugène), 2006 : *Jacquou le croquant, L'Ennemi de la mort, Le Moulin du Frau*, suivi de *Carnet de notes d'une excursion de quinze jours en Périgord*, Paris, éd. Omnibus (Place des éditeurs) (don de Gérard Fayolle)

- D'Hondt (Jean-Loup), 2007 : *Histoire de la zoologie*, Paris, Ellipses Édition Marketing (don de l'auteur)
- Gontier (F.) et Valérie (Cl.), 2006 : *Le Patrimoine méconnu du canton de Lalinde*, Lalinde, éd. Les Pesqueyroux (don de F. Gontier)
- Chauveron (Régis de), 1976 : *Histoire généalogique de la famille de Chauveron, 1375-1975*, Tulle, impr. Orfeuil
- Bremt (Stefaan van den), 2005 : *Temps et lieux*, Gardonne, éd. Fédérop (don de Bernard Lesfargues)
- Maubourguet (Jean), 1935 : *Sarlat. Les visages de la cité, le passé de Sarlat, la vie de Sarlat*, Sarlat, impr. Michelet
- Lecroere (Thomas), 2006 : *L'enceinte urbaine de Niort*, Mémoires de la Société historique et scientifique des Deux-Sèvres
- Guide Escande, s.d. : *Domme et ses environs. Description et Histoire*, Syndicat d'Initiative de Domme
- Guides Baedeker, s.d. : *Sud-Ouest de la France*, Leipzig.

Entrées de tirés à part, brochures et documents

- Lachastre (Jean), 2007 : *Saint-Cybranet dans l'histoire*, brochure multigraphiée (don de l'auteur)
- Rahier (Jean-Maurice), Moissat (Jean-Claude) et l'équipe du musée, 2005 : *Les poteries du Périgord*, texte extrait de *Les poteries du musée de Saint-Emilion*, plaquette multigraphiée (don de Pierre Pommarède)
- Cercle d'histoire et de généalogie du Périgord, 2006 : *recueils des actes d'état civil* des communes de Saint-Front-la-Rivière, Manaurie, Eybènes et Eyvigues et des paroisses de Sainte-Madeleine et Saint-Etienne (aujourd'hui commune de Salignac), brochures multigraphiées
- Clergerie (François de La), 2006 : note radiesthésique sur le Paluel (tapuscrit)
- Cartes postales de Gout-Rossignol, maison de retraite et groupe scolaire, un lot (don de C. Varaillon et E. Chaminade)
- CD Rom contenant l'ensemble numérisé des photographies de Périgueux appartenant à l'iconothèque de la S.H.A.P., avec un tirage papier (don de F. Costantini)
- G.R.A.H.C. (Coutras), 2006, n° 29 : *Index général*. Bulletins n° 1 à 28.

REVUE DE PRESSE

- Berrouet (Florian), 2006 : « Pair-non-Pair (Gironde), la Mouthe (Dordogne). L'ancienneté de l'art préhistorique révélée en Aquitaine », *Aquitaine historique*, n° 83, p. 4-8

- GRHIN, 2006, CR n° 361 : « Guy Penaud raconte *L'énigme Seznec* » ; « Les insurrections de la misère » (10^e volet) ; 2007, CR n° 362 : « Les insurrections de la misère » (11^e volet)

- *Le Journal du Périgord*, 2007, n° 145 : « Fernand de la Tombelle, le musicien découvreur d'étoiles » (P. Serre)

- *Le Journal du Périgord*, 2007, n° 144 : « Jacquou et le cinéma » (M.-P. Mazeau-Janot)

- *Sélection du Reader Digest*, 2007, janvier : « Jacquou le Croquant » (P. Khenouna) ; « Au cœur du Périgord Noir » (L. Paton) (don de Gérard Fayolle).

COMMUNICATIONS

Conformément aux statuts, le président déclare ouverte l'assemblée générale ordinaire. Le quorum n'étant pas atteint lors de la réunion de janvier, elle a été automatiquement reportée à ce jour. Le président rend compte des derniers conseils d'administration : Pierre Ortega et Michel Souloumiac ont démissionné du conseil d'administration et de leurs postes respectifs. Marie-Rose Brout a été cooptée au sein du conseil d'administration. Son élection sera confirmée lors des prochaines élections. Patrick Petot a été mandaté au poste de bibliothécaire, associé à Jeannine Rousset et à une équipe. Jeannine Rousset a démissionné de son poste de vice-présidente. Le conseil d'administration a élu Gérard Fayolle à ce poste. Denis Chapat-Vigouroux demeure au sein du conseil d'administration, mais il n'a pas souhaité prolonger son mandat de trésorier au-delà de son année d'essai. Le président rend hommage à tout le travail effectué au cours de cette année et le remercie très vivement. Pour le remplacer à ce poste, le conseil d'administration a élu Marie-Rose Brout. Comme Denis Chapat-Vigouroux, elle a accepté cette mission à titre d'essai pour un an. Le président pense qu'il demeure un vrai problème : notre salle n'est plus guère compatible avec un bon accueil des participants. Des recherches sont en cours pour décentraliser nos réunions. Des essais seront faits et nous demanderons l'avis de nos membres pour choisir la meilleure solution.

Après lecture du rapport moral et du rapport financier, il y a place pour quelques questions et quelques remarques. Les diplômes proposés aux nouveaux membres étant de moins en moins demandés, le conseil d'administration a décidé de les supprimer. Gérard Fayolle s'associe aux félicitations pour le travail accompli par Denis Chapat-Vigouroux. Il remarque que le budget de notre compagnie ne dépend d'aucune subvention, qu'il est fragile et qu'il nous faut donc redoubler d'efforts pour continuer à produire des mémoires de recherche et à valoriser notre patrimoine.

La séance se poursuit par la réunion mensuelle ordinaire.

Notre soirée bimestrielle du 10 janvier a été animée par Bernard Lachaise, sur « Les châteaux des élus de la République en Dordogne » : « Le château est souvent associé à la noblesse et à l'Ancien Régime, comme en témoignent deux citations d'élus de la République en Dordogne au XX^e siècle : *Nous enverrons les enfants de la République dans les châteaux de la noblesse* (Yvon Delbos) et *Mon seul lien avec la Dordogne, le château de Chantérac, n'était pas la meilleure introduction au pays de Jacquou le Croquant* (Yves Guéna). Pourtant, sous la Troisième République, près d'un quart des parlementaires du département sont liés à un *château* : Beauchamps à Pontours, Bels à Pradelle, Bosredon à la Fauconnie, Carbonnier de Marzac à Puymartin, Chadois à la Grande Pleyssade, Claveille à la villa des Acacias, Daussel à Puy-Robert, David et Escande à Monrecours, Delpit à Castang, Dupont et Maréchal à Puyferrat, Dusolier à Beaurecueil, Fourtou aux Beauvières, Garrigat à Thénac, La Batut au Barradis, Lanauve au Massou, les Magne – Pierre et Napoléon –, ainsi que Thirion-Montauban à Montaigne et à Trélissac, Maleville à Caudon, Meilhodon aux Palissous, Peyrot à Château-Lévêque, Pozzi à la Graulet, Raynaud à Lamothe, Roger à Tourtel, Sarlande à la Borie-Saunier, Taillefer à Costecalve, Villemonde à Souffron... Bien sûr, la comparaison des *châteaux* cités révèle d'immenses disparités entre eux, certains constituant des châteaux anciens et imposants, d'autres des *villas* ou *maisons de maîtres*, mais ces demeures figurent dans les Annuaires de l'époque et sont perçues par les contemporains comme des châteaux. Si la majorité des élus châtelains se situent à droite (Bosredon, Carbonnier, Daussel, Lanauve, Magne, Maleville, Maréchal, Sarlande...), quelques-uns sont des républicains (Dusolier, La Batut, Peyrot, Roger). Dans près des trois quarts des cas, ces châteaux sont hérités. Les autres sont acquis, voire construits ou reconstruits par les élus de la République (Claveille, Daussel, Dupont, Fourtou,

Magne, Peyrot, Roger, Sarlande), pour renforcer le lien des élus avec le Périgord et pour affirmer une position sociale, l'appartenance à une élite, celle des notables. Les électeurs n'ont pas reproché aux élus la possession d'un château. Quand des critiques sont émises, elles portent surtout sur la fortune de certains hommes politiques. Or, dans tous les cas, le château n'est qu'un élément – souvent modeste – du patrimoine des élus, beaucoup moins important que les biens mobiliers. Aucun Jacquou ne s'est dressé contre les châtelains de la République et si, aujourd'hui, un tiers seulement des châteaux restent dans la famille des élus d'hier, l'explication n'est jamais politique, mais plutôt liée à l'évolution sociale de la France contemporaine. » (résumé de l'intervenant).

La bibliothèque sera fermée le 24 février.

Alain Ribadeau Dumas donne des précisions concernant la sortie de printemps, le 9 juin 2007. Le thème a été modifié en fonction des possibilités d'accès aux sites. Le programme provisoire, « autour de Montignac », comporte notamment les visites de Coulonge et la Cipièrre.

Le 6 février, Gilles Delluc, avec la collaboration de Brigitte Delluc, a présenté devant le public de l'université du Temps libre de Périgueux une conférence sur « Origine, évolution et pathologie de l'Homme préhistorique ». Plusieurs membres de notre compagnie y ont assisté. Le 16 février, au Musée de l'Homme à Paris, dans le cadre du séminaire international sur « Les représentations préhistoriques », ils présenteront une communication sur « Les fouilles de Louis Didon à Blanchard et Labattut (Sergeac, Dordogne), en 1910-1914 ». Le 23 février, ils présenteront avec Michel Lenoir la monographie récente sur la grotte de Pair-non-Pair devant la Société archéologique de Bordeaux.

Francis Gires nous demande d'annoncer que « le lundi 29 janvier, à l'Espace des Sciences de Paris, a été inaugurée l'exposition « Physique impériale : cabinet de physique du lycée Bertran de Born de Périgueux » en présence, notamment, de Georges Charpak, prix Nobel de physique, qui a présenté longuement le catalogue *L'Empire de la physique : cabinet de physique du lycée Guez de Balzac d'Angoulême*, récemment publié sous la direction de Francis Gires. Ce fut l'occasion de rendre hommage aux Périgordins Jean Brossel et Ernest Fourteau, professeurs au XIX^e siècle dans ces deux lycées et à l'origine de ces deux cabinets de physique. »

François Michel s'intéresse tout particulièrement à l'histoire paléochrétienne de Périgueux. Il nous présente aujourd'hui l'état de sa recherche concernant une inscription trouvée sur une tombe dans le chœur de l'ancienne église Saint-Pierre-es-Liens : *Leo papa*, signalée par Taillefer (p. 583 du tome 2). Le terme *papa* était souvent utilisé pour désigner les évêques en Italie, parfois en France à l'époque wisigothique, jusqu'au VI^e siècle. Ensuite ce terme sera exclusivement utilisé pour le pape. On ne connaît pas d'autre exemple d'utilisation de ce terme en Périgord. Le père Carles considère que *Leo papa* aurait pu être Léonce, évêque de Bordeaux. F. Michel ne souscrit pas à cette hypothèse. Il pense que, dans ce cas, tous les *Léon* auraient été remplacés par *Léonce* au XIX^e siècle. Or, en Périgord, il y a toujours plusieurs lieux dédiés à saint Léon. En latin, il n'y a aucune possibilité de confusion : F. Michel présente un texte qui comporte sur la même page les deux termes bien distincts. Les deux personnages ne peuvent pas être confondus. F. Michel s'est penché ensuite sur l'emplacement de l'église Saint-Pierre-ès-Liens. Il y a toujours eu deux églises Saint-Pierre à Périgueux : l'une près de la cité administrative, Saint-Pé-Laneys ou Saint-Pierre-l'Ancien, hors les murs de la Cité, recelait les reliques de saint Mémoire. L'autre, Saint-Pierre-ès-Liens, près de l'église



*L'église Saint-Pierre-es-Liens à Périgueux, démolie en 1889
(photographie M. de Saint-Pierre, photothèque de la SHAP).*

Saint-Jean-l'Évangéliste, a été démolie en mai 1889. D'après les travaux de Ch. et A. Higounet, ces deux dernières églises, immédiatement hors les murs de la Cité, formerait le groupe cathédral. La tombe portant l'inscription *Leo papa* aurait été découverte dans le chœur de cette église Saint-Pierre-ès-Liens. Il est possible que cette église ait été aussi le lieu de dépôt de la dépouille de saint Front. L'ensemble de ces remarques amène F. Michel à conclure à l'existence d'un évêque Léo, ignoré jusqu'ici et qui aurait vécu entre le III^e et le VI^e siècle.

M. Faurel demande s'il ne pourrait pas y avoir confusion avec l'église Saint-Pierre-ès-Liens de Notre-Dame-de-Sanilhac. F. Michel ne le pense pas car les deux paroisses sont éloignées l'une de l'autre et très nettement séparées par la vallée de l'Isle.

À ce sujet P. Pommarède suggère d'organiser une visite à cette dernière église qui recèle une étonnante statue de Vierge parturiente.

Brigitte Delluc donne quelques indications sur la demeure du 31, boulevard de Vésone, à l'emplacement de l'ancienne maison de la famille Delluc. Elle a toujours été considérée comme occupant l'emplacement de l'ancienne église Saint-Pierre-ès-Liens. Elle doit même s'élever sur l'emplacement exact de l'ancienne église : elle possède d'importantes caves en demi sous-sol ; elle ne conserve aucune trace de l'ancien bâti ; en revanche le moindre trou dans le jardin livre des vestiges gallo-romains, prouvant que le sol y a été peu perturbé. Le 35 du même boulevard occuperait l'emplacement de Saint-Jean-l'Évangéliste et en conserverait quelques vestiges.

Vu le président
Pierre Pommarède

La secrétaire générale
Brigitte Delluc

SÉANCE DU MERCREDI 7 MARS 2007

Président : Gérard Fayolle, vice-président.

Présents : 91. Excusés : 5.

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté.

FÉLICITATIONS

- M. André Bord vient de recevoir la médaille de l'Académie des Sciences, des Belles-Lettres et des Arts de Bordeaux

- M. Jean-Jacques Gillot vient de soutenir avec succès une thèse de doctorat sur les communistes périgordins

NÉCROLOGIE

- M^{me} Jean Rabier de Meyjounissas

ENTRÉES DANS LA BIBLIOTHÈQUE

Entrées d'ouvrages

- Collectif, 2006 : *Deux siècles du corps préfectoral en Poitou-Charentes (an VIII – 2000)*, actes du colloque régional de la Vienne, 1^{er} décembre 2000, Société des Antiquaires de l'Ouest

- Claudin (A.), 1889 : *Catalogue de livres anciens rares et curieux provenant de la bibliothèque du Dr E. Galy, 1889*, A. Claudin libraire-expert

- Collectif, 2006 : *Elites et aristocratie*, tome V de la *Revue historique du Centre-ouest*, Société des Antiquaires de l'Ouest.

Entrées de tirés à part, brochures et documents

- Murat (Bernard), sous la direction de Grandcoin (Dominique), 2007 : *Répertoire numérique de la presse 2006*, Archives départementales de la Dordogne, Périgueux

- Collectif, 1996 : *L'environnement cistercien de l'abbaye de Cadouin*, actes du 2^e colloque de Cadouin de 1995

- Collectif, 2000 (réédition) : *Les pérégrinations du suaire de Cadouin*, actes du 3^e colloque de Cadouin de 1996

- Collectif, 2000 : *Saint Bernard et la vie cistercienne*, actes du 4^e colloque de Cadouin de 1997

- Collectif, 2000 : *La vie cistercienne au Moyen Âge, du XII^e au XV^e siècle*, actes du 5^e colloque de Cadouin de 1998

- Collectif, 2001 : *Les abbayes filles de Cadouin*, actes du 6^e colloque de Cadouin de 1999

- Collectif, 2003 : *Autour de Cadouin... fille de Pontigny*, actes du 8^e colloque de Cadouin de 2001

- Collectif, 2004 : *Cadouin et le temps des bastides*, actes du 9^e colloque de Cadouin de 2002

- Collectif, 2006 : *Cadouin et ses restaurations et Cadouin, des hommes et des pierres*, actes des 10^e et 11^e colloques de Cadouin de 2003 et 2004

- Célier (Léonce), 1903 : *Saint Léonce, honoré en Périgord*, extrait des *Analecta Bollandiana* (Bruxelles), tome XXII (don anonyme), discussion au sujet de la sépulture découverte à Périgueux attribuée à l'évêque ou pape Léon ou Léonce

- Cérou (Elisée) et Gaillard (Gabriel), dessins du général Henri Cazes, 2007 : *Les moulins du canton de Monpazier*, Groupe archéologique de Monpazier (don de l'auteur).

REVUE DE PRESSE

- *GRHIN*, 2007, CR n° 363 : les insurrections de la misère (12^e volet)

- *Aquitaine historique*, 2007, n° 84 : l'église de Montferrand-du-Périgord et ses peintures murales

- *Bulletin de la Société botanique du Périgord*, n° 61, 2007 : l'herbier d'Isidore Maranne au musée du Périgord (S. Miquel)

- *Clin d'œil sur Saint-Jory-Las-Bloux*, bulletin n° 12, 2006 : « Souvenirs des enfants de Saint-Jory-Las-Bloux pendant la deuxième guerre mondiale (suite) »

- *Cahiers du groupe archéologique de Monpazier*, n° 16, 2006-2007 : « Un lieu bizarre et énigmatique » (E. Cérou)

- *Le Journal du Périgord*, n° 146, 2007 : « Eugène Le Roy, les inédits interdits » (Richard Bordes) ; « Francis Gires » (P. Serre)

- *La Dordogne libre*, février 2007 : grotte de Tourtoirac ; église de Saint-Orse ; historique du lycée Bertran-de-Born

- *Sud Ouest*, février 2007 : familles Dubourdiou et Desmarthon, faïenciers de Thiviers ; retour des cendres de Francisco Contreras au Chili.

COMMUNICATIONS

Le président étant empêché pour des raisons de santé, la réunion est présidée par Gérard Fayolle. Il adresse tous nos vœux à notre président.

Brigitte Delluc annonce le décès de Pierre Moinot, académicien, romancier. Il fut élève au lycée de garçons de Périgueux, lorsque son père Camille Moinot était inspecteur de l'enseignement, et il resta attaché au Périgord et aux études préhistoriques.

La première livraison de notre *Bulletin* sera un numéro consacré à Eugène Le Roy pour célébrer le centenaire de sa mort. De nombreux sociétaires y ont participé. Qu'ils en soient remerciés.

La soirée bimestrielle du 14 mars sera animée par Anne-Marie Cherrier. Elle parlera de son musée du Trompe l'œil (à Périgueux).

Pendant le mois de mars, Gilles Delluc (avec la collaboration de Brigitte Delluc) continue à donner des conférences : il parlera de « Filliol, du Périgord à la Cagoule et de la Milice à Oradour » à l'université du Temps libre de Villeneuve-sur-Lot le 13 mars et à La Force pour l'ARAH le 30 mars ; il parlera d'« Os et articulations dans la préhistoire » à La Rochelle le 14 mars et de « Lascaux, art et archéologie » au musée de Gajac à Villeneuve-sur-Lot le 27 mars.

Alain Ribadeau Dumas donne des précisions sur l'excursion d'été du 9 juin. Le départ est prévu comme d'habitude à 8 h. Le programme se précise : Coulonge, une propriété en fin de restauration, une église près de Montignac, les jardins de Peyraux, le château d'Hautefort avec, spécialement, la visite des appartements de M^{me} de Bastard.

Gérard Fayolle a lu avec intérêt un article du *Monde* du 1^{er} mars 2007, concernant la découverte au Congo (à Ishango) de deux os incisés avec des séries d'encoches, datant de 20 000 ans. Ces os ont été présentés à un colloque à Bruxelles comme le témoignage d'un éventuel système mathématique. Le journaliste en a rapproché une spatule découverte dans l'abri aurignacien de Blanchard (32 000 ans) et qui porte des marques réalisées par rotation d'un outil pointu. Gilles Delluc précise que cet objet a été décrit il y a longtemps par Alexander Marshack comme un calendrier et qu'il est le premier objet présenté au Smithsonian Museum à Washington. Cependant la majorité des préhistoriens émettent les plus grandes réserves sur cette interprétation, comme sur l'interprétation astronomique des autres pièces de ce type : la majorité des peuples primitifs ne savent pas compter au-delà de cinq.

Jeanne-Luce Marcouly nous parle de son dernier livre *Le Périgord à l'école de la République. L'enseignement de la Révolution aux IUFM. Les écoles normales de Dordogne, un siècle de laïcité*. L'école de la République a été pensée par les Révolutionnaires. À cette époque, la Dordogne a vu de très nombreuses écoles ouvrir leurs portes aux instituteurs et institutrices payés par l'État, dans le Ribéracois notamment. Malheureusement Bonaparte, devenu Napoléon, ne poursuivra pas l'œuvre des Révolutionnaires. Cependant, de 1800 à 1835, tous les cantons de Dordogne avaient une école, publique ou privée, clandestine ou déclarée, comme en témoigne le rapport établi en 1833 à la demande du ministre Guizot. Les écoles publiques de filles étaient presque totalement absentes. En revanche, les très nombreuses

congrégations apportèrent, avec zèle, leur contribution à l'instruction et à l'éducation des jeunes filles, notamment les visitandines de Périgueux. L'école normale de garçons, située place Faidherbe à Périgueux, fut créée en 1835. Dans le même temps existait à Terrasson un cours normal tenu par les religieuses *du Sauveur et de la Sainte Vierge* et il faut attendre 1882 pour que soit créée, place Hoche à Périgueux, une école normale d'institutrices. L'intervenante s'est intéressée particulièrement à l'école normale de garçons (place Faidherbe), au lycée Laure-Gatet, à l'école professionnelle de Saint-Georges (dite *La Prof*, qui deviendra le lycée Albert-Claveille), aux écoles des quartiers populaires de Saint-Georges et du Toulon. Elle a évoqué les personnalités qui marquèrent leur temps, telle Irène Faure, le couple Daudou à Saint-Georges, les couples d'instituteurs dans les écoles de villages. Des monuments aux morts rappellent les conséquences dévastatrices des guerres de 1870, 1914-1918 et 1939-1945. Elle regrette que celui de l'école normale Faidherbe ait disparu lors de l'installation de la nouvelle école normale. La fin de cette époque se situe en 1960, avec l'entrée en 6^e pour tous : les écoles ont été vidées au profit des collèges (résumé d'après les notes de l'intervenante).

Gérard Fayolle souligne qu'en effet l'école existait avant Jules Ferry. Au temps de Guizot, il y avait une école dans chaque village.

Patrick Petot nous parle ensuite de « Alain de Solminihac (1593-1659), abbé de Chancelade et maître spirituel à l'époque baroque », titre de la thèse de doctorat qu'il vient de soutenir brillamment devant l'université de Limoges. Originaire d'une famille de petite noblesse d'épée de Vézac, établie dans le secteur de Saint-Aquilin-Grignols, Alain de Solminihac devient abbé de Chancelade tout jeune, par héritage. Pour mériter cette charge, « il fait preuve d'un zèle remarquable dans l'apprentissage de la vie religieuse » et consacre quatre années de sa vie à faire « des études de philosophie au collège d'Harcourt et de théologie à la Sorbonne ». En 1622, il obtient le « grade de bachelier en théologie ». Dès son retour de Paris, en 1623, il reçoit la bénédiction abbatiale et commence à relever les ruines de l'abbaye dévastée par les huguenots en 1575. En même temps, il entreprend « une réforme de très étroite observance ». Il appartient à « l'école française de spiritualité ». « En quelques années, l'abbaye de Chancelade retrouve vie. Elle attire des jeunes gens désireux de pratiquer la perfection et de vivre l'idéal de la réforme catholique alors en pleine affirmation. » Il est ensuite nommé évêque de Cahors, tout en restant abbé de Chancelade. C'est lui qui met en place les décisions du concile à Cahors. Par chance, les archives



Alain de Solminihac.

diocésaines de Cahors sont très riches, contrairement à celles de Chancelade, en partie détruites : elles sont conservées à l'évêché de Cahors dans une armoire métallique, en accès direct. « Alain de Solminihac s'inscrit dans la tradition de l'humanisme chrétien », comme François de Salles et Pierre de Bérulle. Il fut surtout formé par les jésuites. Il est avant tout un mystique, qui recherche « l'étroite union d'amour avec Dieu ». Parmi ses amis, le jésuite Jean-Jérôme Baiolle, son directeur de conscience, Jean Garat, son successeur à la tête de l'abbaye de Chancelade, et surtout Vincent de Paul. Pour finir, l'intervenant dresse « un parallèle entre les deux grands prélats périgordins, Alain de Solminihac et Fénelon. Certaines similitudes entre eux ne sont nullement le fait du hasard. Il existe un lien direct en la personne de l'oncle de l'archevêque de Cambrai,

le doyen de Carennac, François de Salignac. Collaborateur direct d'Alain de Solminihac, membre comme lui de la Compagnie du Saint-Sacrement, il fut nommé, sur la recommandation de ce dernier, évêque de Sarlat. Profondément imprégné des idées et de l'idéal de l'évêque de Cahors, c'est lui qui forma son neveu sur le plan religieux dans l'esprit d'Alain de Solminihac et dans la recherche du *pur amour* de Dieu. » Enfin, Alain de Solminihac a été fait « bienheureux » en 1981, avant une éventuelle canonisation. (résumé revu et corrigé par l'intervenant).

Gilles Delluc demande comment Alain de Solminihac s'est intéressé à Cadouin, où un vitrail le représente.

Patrick Petot précise qu'« il a eu des contacts avec l'abbaye de Cadouin, qu'il a visitée ». Lorsque M^{gr} de Lingendes a quitté l'évêché de Sarlat pour devenir le précepteur de Louis XIV, Alain de Sominihac a manifesté son désaccord. « Son lointain cousin et homonyme, Paul-Florent Alain de Solminihac, vicaire général de Cahors au XVIII^e siècle, fut le dernier abbé de Cadouin ».

À propos de Vincent de Paul, il est rappelé que, dans sa jeunesse, sa vie n'a pas été indemne de critique. Lorsqu'il est venu à Château-l'Évêque, il cherchait surtout une place rentable. Il est devenu ensuite un personnage remarquable.

D'après un de nos collègues, les archives de Clichy-La-Garenne conserveraient de nombreux documents concernant Vincent de Paul. Il se propose de les dépouiller.

Vu le vice-président
Gérard Fayolle

La secrétaire générale
Brigitte Delluc

SÉANCE DU MERCREDI 4 AVRIL 2007

Président : M. Gérard Fayolle, vice-président.

Présents : 94. Excusés : 1.

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté.

FÉLICITATIONS

- Le ministre Xavier Darcos, qui a reçu son épée d'académicien à la Sorbonne, le 21 mars 2007

ENTRÉES DANS LA BIBLIOTHÈQUE

Entrées d'ouvrages

- Marcouly (Jeanne-Luce), 2005 : *Le Périgord à l'école de la République. L'enseignement de la Révolution aux IUFM. Les écoles normales de la Dordogne. Un siècle de laïcité*, Périgueux, éd. Copédit (don de l'auteur)

- Collectif, 2007 : *La châtaigne en Périgord, fruit des temps et des hommes*, Périgueux, éd. La Lauze (don de l'éditeur)

- Laval (François), 2007 : *Mon père, l'homme de Lascaux*, Périgueux, Pilote 24 édition (don de l'auteur et de l'éditeur).

Entrées de brochures, tirés à part et documents

- Gillot (Jean-Jacques), 2007 : Résumé de sa thèse de doctorat *Les communistes et le parti communiste français en Périgord, de la « révolution d'octobre » à l'avènement de la Ve République (1917-1958)*, université Michel de Montaigne, Bordeaux III, 16 février 2007 (don de l'auteur)

- Delluc (Brigitte et Gilles), 2007 : Liste de titres et travaux. Préhistoire et archéologie (mise à jour de décembre 2006) (don des auteurs)

- Clergerie (François de La), 2007 : notes radiesthésiques sur Saint-Astier et sur le site de Saint-Laurent-des-Hommes.

REVUE DE PRESSE

- *Le Festin*, n° 61, 2007 : « Radioscopie du Beaumontois » (B. Charneau)

- *Cercle d'histoire et de généalogie du Périgord*, 2007, n° 81 : Les tombes de la famille de Meynard à Vanxains (F. E. Cellier)

- *Antiquités nationales*, n° 37, 2005 : « Aux racines de l'astronomie ou l'ordre caché d'une œuvre paléolithique » (C. Jègues-Wolkiewiez), un nouvel essai d'interprétation de la plaquette aurignacienne de l'abri Blanchard ornée de cupules

- *Art et Histoire en Périgord Noir*, 2007, n° 108 : « Les églises dépendant de l'abbaye Saint-Sour de Terrasson au Moyen Âge » (A. Blondin) ; « Le voyage en Périgord Noir du géographe Ardouin-Dumazet en août 1902 » (avec des annotations de C. Lacombe) ; « Saint-Amand-de-Coly : une abbaye sous haute surveillance. Les travaux de restauration depuis son classement comme monument historique (1886) » (R. Garabiol)

- *Journal du Périgord*, hors-série, mars 2007 : *Un terroir en quatre couleurs*, recension des 50 cantons et des 557 communes de la Dordogne, avec une note sur chacun (don de M.-P. Mazeau-Janot)

- Collectif, 2007 : *La Vallée du Dropt. Des paroisses aux communes*, Actes du deuxième colloque de 2004, Agen, Archives départementales du Lot-et-Garonne (don de l'éditeur), avec un article de Y. Laborie et de J.-Cl. Ignace sur « Les paroisses de la haute et moyenne vallée du Dropt : le Bergeracois »

- GRHIN, 2007, CR n° 364 : « Les insurrections de la misère (13^e volet) »

- Société des Bibliophiles de Guyenne, 2005-2006 : *Revue française d'histoire du livre*, n° 126-127 (don de la SBG), avec des articles de R. Faille sur « L'Académie Française et les Éloges de Fénelon en 1771 et 1774 » ; M. Combet sur « Ce que lisaient les Périgourains à la fin de la Restauration : d'après l'inventaire de la librairie Dubreuil (1827) » ; de T. Truel sur « Écrire et agir : les hommes politiques périgourains et l'histoire au XIX^e siècle »

- *Échos GRAHC*, n° 12, 2007 : la pension Ventelou à Saint-Médard

- *Presse locale*, mars 2007 : discussions concernant l'avenir du musée de Sarlat ; centième anniversaire de la première visite du gouffre de Proumeyssac par Galou ; odyssée des résistants cachés dans l'église de Cantillac le 27 mars 1944.

COMMUNICATIONS

Notre président, fatigué, est remplacé par Gérard Fayolle, qui lui adresse nos vœux de prompt rétablissement.

Le stock de nos anciennes publications étant très important, le conseil d'administration a décidé de les vendre à tarif réduit. Marie-Pierre Mazeau-Janot, notre directrice des publications, a préparé, sous forme de brochure, un catalogue qui indique les nouveaux prix, très avantageux, de ces ouvrages. Cette brochure est disponible sur simple demande.

Gilles Delluc annonce la publication d'un ouvrage de François Laval, le plus jeune fils de Léon Laval, sur la découverte de Lascaux : tout sur l'historique de la découverte, avec le regard de l'enfant qui y accompagna son père tous les jours pendant des années et avec celui de l'éminent géologue qu'il est devenu. À propos d'un article publié dans le dernier fascicule de la revue *Antiquités nationales*, concernant un nouvel essai d'interprétation astronomique de la plaquette aurignacienne de l'abri Blanchard ornée de cupules, il fait une mise au point sur les soi-disant calendriers préhistoriques (Laussel, Blanchard, Lartet et La Marche).

Guy Penaud présente le nouveau livre d'Eugène Le Roy, qui est en même temps son dernier ouvrage, *Études critiques sur le Christianisme*, qui paraîtra avant la fin du mois de mai. Il s'agit de l'édition d'un manuscrit resté inédit jusqu'à ce jour. Il avait été commencé par Eugène

Le Roy en 1860 ; sa date officielle est 1890, mais il a été retouché par l'auteur jusqu'en 1906, c'est-à-dire jusqu'au moment de sa mort. Ce texte est très intéressant car il est un bon symbole de cette époque de tensions, qui aboutit à la séparation des Églises et de l'État. La publication est accompagnée de trois introductions dont une de Guy Penaud, une de Richard Bordes et une du Dr Jean Page. Le manuscrit sera publié dans son intégralité avec, en marge, la pagination d'origine et il sera illustré par des photographies inédites, en particulier de la loge de la rue Saint-Front.

Francis Gires présente le nouveau livre édité par l'ASEISTE : *Physique impériale*, consacré au cabinet de physique du lycée Guez de Balzac d'Angoulême. C'est au Périgourdin Ernest Fourteau que l'on doit ce cabinet de physique, tout comme celui du lycée de Périgueux. Agrégé de physique et d'histoire naturelle, il sera ensuite proviseur du lycée Janson de Sailly à Paris. En principe, la collection de Guez de Balzac sera classée avant l'été. De même un espace d'exposition permanente est annoncé à Périgueux. Francis Gires se réjouit car, un peu partout en France, on prend enfin en compte les anciennes collections des cabinets de physique des lycées.

Gérard Fayolle présente ensuite la revue de presse préparée par notre président et indique que les programmes des diverses manifestations à venir sont disponibles sur la table de notre salle, en particulier celles du château d'Hautefort, à l'occasion du centenaire d'Eugène Le Roy. Il poursuit en évoquant le réchauffement de la planète, sensible en Laponie où les rennes ne trouvent plus suffisamment de lichens et il évoque la fin de la glaciation de Würm. Un fac-similé de la grotte Chauvet devrait être ouverte en 2010. Il a lu un numéro de *L'Illustration* de 1940, qui contient un article d'Albéric Cahuet sur les 750 Annamites qui tentaient à l'époque de mettre en valeur les vallées des Beunes. Il rapporte une information selon laquelle des terres de Patagonie, par milliers d'hectares, sont achetées par de riches propriétaires venus du monde entier, qui expulsent les indigènes. Gilles Delluc rappelle que cela fait longtemps que l'Araucanie et la Patagonie font l'objet, de cette façon, d'un véritable ethnocide.

Jean-Pierre Bétoin indique que des fouilles sont programmées à Villetoureix, au centre de la future zone industrielle ZAE de la Borie, sur un terrain de 3 hectares où les sondages ont révélé un important site du Néolithique final, proche de l'Artenacien.

Quelques dates dans notre agenda : la bibliothèque sera fermée le samedi de Pâques. Gilles Delluc (avec la collaboration

de Brigitte Delluc) fera une conférence sur « Le sexe au temps des Cro-Magnons », le 5 avril à Nontron pour le GRHIN et le 25 avril à Rocamadour pour un colloque médical. De même, il parlera d'« Os et articulations dans la Préhistoire » à Toulouse le 24 avril. Du 17 au 21 avril, Brigitte Delluc participera à un colloque international à Mildura en Australie sur « World Heritage of Human Origins », au cours duquel elle présentera une conférence sur quelques sites préhistoriques majeurs ouverts au public (Pataud, Rouffignac, Lascaux II) et une autre sur l'art et l'archéologie de la grotte de Lascaux. Notre prochaine soirée bimestrielle, le 9 mai 2007, sera animée par Françoise Perret sur « La restauration du Chemin de croix de la cathédrale Saint-Front à Périgueux : *Du noir à l'or, conserver, restaurer, valoriser* ». Les 11 et 12 mai, le congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest se tiendra à Arcachon sur le thème de la *Fête en Aquitaine*.

Alain Ribadeau Dumas distribue le programme de la sortie d'été, le 9 juin 2007 (30 euros par personne ; 20 euros pour les étudiants et les enfants de moins de 12 ans). La première étape est le château de Coulonge à Montignac (à M. Michel Hommell, éditeur parisien, qui possède une importante collection d'automobiles anciennes) : il est l'objet, en ce moment, de travaux considérables de restauration. Après le déjeuner, nous visiterons les jardins, remarquables, du château de Peyraux au Lardin-Saint-Lazare (à M. de Royère).

Francis Bernier annonce la préparation d'une commémoration des relations entre la France et le Canada (la Nouvelle France), sans oublier le célèbre voyage de De Gaulle à Québec. Actuellement une commission France-Québec (en particulier Périgord-Québec) recense les lieux de mémoire. Une manifestation aura lieu au château de Montréal les 11 et 12 juillet prochains, avec la présence des descendants des Pontbriand.

Depuis le 31 mars, le groupe scolaire de Rouffignac porte le nom de Pierre Khantine, ce brillant polytechnicien, professeur à l'École navale, réfugié en cette commune depuis fin 1942 et qui fut abattu froidement par des membres de la Division Brehmer le 31 mars 1944 à Azerat pour le seul motif qu'il était juif. Plusieurs personnes apportent des précisions. Bernard Mury nous en reparlera plus longuement. La nièce de Pierre Khantine a apporté une contribution au dernier ouvrage publié par Francis Gires.

Jean-Pierre Rudeaux nous entretient ensuite d'*Un siècle d'agriculture (1839-1939)*. Le point de départ de sa recherche se trouve dans l'importante collection de cartes postales qu'il possède sur le sujet. Il commence par présenter les différents aspects de la

vie rurale en Dordogne à cette époque. L'agriculture est très pauvre. L'enquête de Cyprien Brard en donne de bonnes indications. Toutes les terres étaient cultivées et les bois servaient de combustible pour les forges. Les terres étaient confiées aux métayers par des contrats oraux, selon des méthodes archaïques. À la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, quelques grands propriétaires essaient de combattre les archaïsmes des techniques traditionnelles : Bugeaud, le marquis de Fayolle... Petit à petit, l'agriculture évolue. Le traité de libre échange avec l'Angleterre provoque des baisses du cours des matières premières. Le phylloxera provoque la disparition de nombreux vignobles, qui étaient présents un peu partout en Dordogne, et on assiste à un important exode rural au profit des villes (Périgueux, Sarlat, Bergerac, Nontron). De nouvelles cultures se développent : les truffes, les noix. Le vignoble du Bergeracois s'organise. L'élevage des porcs augmente. La culture du tabac concerne 11 000 exploitations en 1930. On note une émigration en provenance de la Bretagne à partir de 1921, puis une arrivée de familles européennes à partir de 1925. Les Bretons apportent leurs habitudes de fermage. Ils achètent des propriétés où ils font de l'élevage de vaches laitières. Les trois quarts des hommes travaillent dans l'agriculture, dans de nombreuses et très petites propriétés. De 1875 à 1885, la Dordogne a connu des excédents de foin qui était vendu dans la région parisienne, et cela jusqu'à la Première guerre mondiale. Ensuite les chevaux de l'armée ont servi de débouchés aux excédents de foin. C'est l'époque de l'installation des moines à La Trappe d'Échourgnac, en provenance de Port-Salut : ils vont servir d'exemples aux paysans des environs. J.-P. Rudeaux présente des séries de cartes postales remarquables pour illustrer : les fermes traditionnelles, les différents élevages, les étapes de l'évolution des techniques de labourage ; les travaux des foins ; le battage au fléau, au rouleau de pierre tiré par les bœufs ; les aires de battage ; l'inspection et la récolte du tabac ; l'introduction de la batteuse locomobile vers 1870 ; la culture des châtaignes, celle des noyers. Malheureusement le projecteur de diapositives nous fait défaut au milieu de la conférence et, à notre grand regret, M. Rudeaux ne peut achever sa brillante présentation.

Vu le vice-président
Gérard Fayolle

La secrétaire générale
Brigitte Delluc

Admissions du 6 février 2007. Ont été élus :

- M. Culioli Jacques, 4, rue Joseph-Granier, 75007 Paris, présenté par le Président et le Trésorier ;
- M. Barbe Jacques, 111, boulevard François-Grosso, 06000 Nice, présenté par le Président et le Trésorier ;
- M. Laffont Jean-Marc, La Cornadelle, 24300 Augignac, présenté par M. G. Courteix et M. J.-M. Deglane ;
- M. et M^{me} Joussain Alain et Marie-Françoise, Blanchardie, 24600 Celles, présentés par M. B. Gambet et M^{me} T. Courtey ;
- M^{lle} Lebeaux Mélanie, 41, boulevard Matabiau, 31000 Toulouse, présentée par le Président et le Trésorier ;
- M^{me} Combalier Marie-José, 4, avenue Franconi, 24750 Trélissac, présentée par M^{me} M.-O. Marchesseau et le P. P. Pommarède.

Admissions du 4 avril 2007. Ont été élus :

- M. et M^{me} Mury Bernard et Françoise, Fontatou, 24580 Fleurac (réintégration) ;
- M. Kliber Jean-Stanislas, 14, rue Albert 1^{er}, 59140 Dunkerque (réintégration) ;
- M^{me} Lacour Annie, 11, impasse Saint-Simon, 24000 Périgueux, présentée par M. A. Audibert et M^{me} S. Audibert ;
- M. Lavaure Francis et M^{me} Lavaure-Maudet Irène, 5, rue du Général-Clergerie, 24000 Périgueux, présentés par M^{me} N. Belle et M. A. Ledu ;
- M^{me} Sourd Yvette, BP 23, 31830 Plaisance-du-Touch, présentée par M^{me} J. Poltorak et le Président ;
- M^{me} Delord Michel, 29, avenue du Général-Horne, 59300 Valenciennes, présentée par le P. P. Pommarède et la Trésorière ;
- M^{lle} Lacour Marion, Les Giroux, 24600 Siorac-de-Ribérac, présentée par M. F. Michel et M. D. Chaput-Vigouroux ;
- M. Amat Mathieu, Couyette, 24400 Sourzac, présenté par M. R. Alix et le P. P. Pommarède ;
- M^{me} Moulinier-Vacher Claudie, 2, rue du Président-Wilson, 24000 Périgueux, présentée par M^{me} F. Védrenne et M. J.-M. Védrenne ;
- M^{me} Schmitter Françoise, 17, Beausoleil, 24750 Champcevinel, présentée par M^{me} M.-R. Petiteau et la Trésorière ;
- M. Labattu Régis, 12, chemin Graves, 24130 Saint-Pierre d'Eyraud, présenté par M. J.-M. Deglane et M. Th. Boisvert ;

- M. Langrand Daniel, 26, rue du Professeur-Peyrot, 24000 Périgueux, présenté par le Dr F. Lamazière et M. G. Bojanic ;
- M^{me} Laubie Monique, Le Sol, 24110 Saint-Astier, présentée par M. Gauthier et M. J.-P. Boissavit ;
- M. des Courtils Bernard, La Menècle, Rouffiac, 16210 Chalais, présenté par le Président et la Trésorière ;
- M. Laillou Yves, rue de l'Abîme-Prolongée, 24000 Périgueux, présenté par M^{me} B. Mathieu et la Trésorière ;
- M. Lévêque François et M^{me} Dupré-Lévêque Delphine, Le Clos de Berge, 24310 Paussac-Saint-Vivien, présentés par M. D. Chaput-Vigouroux et M. L. Mossion ;
- M^{me} Brunot Jacqueline, 78, rue Allix, 89100 Sens, présentée par le Président et la Trésorière ;
- M^{lle} Cathalifaud Coralie, L'Eperon, 24110 Saint-Astier, présentée par M^{lle} M.-H. Roquecave et M. F. Michel ;
- M. Mousson-Lestang Eric, 45, cours Georges-Clémenceau, 33000 Bordeaux, présenté par M. E. Cérou et le Dr J. Magimel-Pelonnier.

EDITORIAL

Par la publication des deux lettres qui suivent, la rédaction du Bulletin a souhaité informer au plus près l'ensemble des membres de la vie de notre Compagnie.

27 mai 2007

Monsieur le vice-président et cher collègue,

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai décidé, pour des raisons autant médicales que personnelles, de ne plus exercer mes fonctions de président de la Société historique et archéologique.

Je vous remercie de faire état de cette décision à nos collègues du conseil d'administration lors du conseil du 4 juin et à nos collègues lors de la séance mensuelle du 6 juin.

Je reste encore, par élection, membre du conseil d'administration.

S'il vous plaît de partager ma gratitude envers des collègues qui m'ont aidé dans mes responsabilités et soutenu dans mes épreuves, et de croire, avec eux, en mes sentiments bien cordiaux.

Pierre Pommarède

En ce jour de saint Mémoire,
sociétaire depuis 1953 et président
depuis quinze ans (1992).

Le 7 juin 2007

Monsieur le chanoine et cher ami,

À votre demande, j'ai informé, le 4 juin dernier, notre conseil d'administration de votre démission de la présidence de la Société historique et archéologique du Périgord. J'en ai également informé les participants à la réunion mensuelle du 6 juin 2007.

Non sans émotion, nos collègues en ont pris acte en formulant des vœux pour votre santé. Je mesure avec eux votre rôle à la tête de notre compagnie durant quinze années. Nous n'oublions pas vos travaux de recherches, votre rôle d'impulsion, votre sage gestion et votre sens profond des relations humaines qui ont permis à la SHAP de poursuivre avec profit sa longue histoire.

Nous savons que nous pouvons compter, au sein de notre conseil d'administration, sur votre expérience, votre exceptionnelle érudition et votre passion pour le Périgord, manifestée depuis 1953. D'ailleurs, notre conseil a décidé de mettre à l'étude des *Mélanges* en votre honneur.

En vous souhaitant un prompt retour à une meilleure santé, je vous adresse, Monsieur le chanoine, au nom des membres de notre compagnie, l'expression de notre gratitude et de notre respectueuse considération.

Gérard Fayolle,
vice-président

Lors du prochain conseil d'administration (2 juillet 2007), aura lieu l'élection du nouveau président de notre Compagnie.

Les tribulations d'un squelette épiscopal ou la quatrième inhumation d'un chanoine de Périgueux

par Pierre POMMARÈDE

Si nous avons le droit d'écrire avec la concision impériale des Césars ou celle des premiers papes, on résumerait sa vie, comme, jadis, le bréviaire pour celles des pontifes ensevelis dans les catacombes : il a régi l'Église d'Angoulême trente-cinq ans, exerça les pouvoirs de légat pontifical vingt-trois années, et mourut rassasié d'ans et de jours le 1^{er} mars 1136.

Pourtant, ce prélat, qui séjourna en Périgord, fut chanoine du chapitre cathédral de Périgueux et s'intéressa à la vie de notre diocèse, mérite, ne serait-ce que par l'originalité et les étapes de son existence, une plus longue épitaphe.

Il s'appelait Girard ou Gérard, Girdaldus ou Geraldus, peu importe. Il nous venait du Calvados, très exactement de la paroisse de Blay ¹.

Les biographes de Girard prétendent qu'il était né, suivant leur litote habituelle, d'une famille modeste, « peu favorisé par les biens de la fortune »

1. Canton de Trévières, à dix kilomètres de Bayeux.

et « d'une famille médiocre voisine de l'indigence ² ». L'historien Ordéric Vital (XII^e siècle) prétend qu'il est « fils d'un homme de rien » appelé Giraud, mais qu'il avait poursuivi à Paris des études que l'on suppose brillantes, puisqu'il devint, à une période qui demeure incertaine, précepteur des comtes de Périgord. C'est sans doute cet emploi recherché qui lui valut d'être nommé chanoine de l'église de la Cité ³ et, comme le chapitre était déjà un poste sans surcharge, professeur, *definitor* à l'école épiscopale de Périgueux - établissement dont nous ne savons que peu de choses : « il avait dirigé les écoles de Périgueux et des châteaux environnants ⁴ ».



Portrait de Girard II (cathédrale d'Angoulême)
(photo S. Pommier).

Le chanoine Girard fut nommé en août 1101 évêque d'Angoulême pour succéder à Aymard Taillefer « sur la demande du peuple et par l'élection du peuple et des honorés ». Durant près de vingt ans, il reconstruisit sa cathédrale Saint-Pierre *a primo lapide* (depuis la première pierre), en donnant à sa première travée la ressemblance de celle de Saint-Étienne de la Cité, affirme le marquis de Fayolle ⁵. Le pape Pascal II – qui l'avait distingué au concile de Guastella (1106) – le nomma légat en Aquitaine et de toute la Gaule occidentale, puis, le 14 avril 1108, légat des provinces de Bourges, Bordeaux, Auch, Tours et de la Bretagne, soit trente-six diocèses. Il

fut légat, durant vingt-trois ans, de quatre papes successifs. C'était la période de la grande lutte dite des *Investitures* entre les empereurs, les rois et les papes, et Girard fut envoyé en ambassade auprès de l'empereur d'Allemagne, Henri V, pour faire retirer par ce prince les investitures déjà concédées ⁶. Girard réunit huit conciles pour la réforme de l'Église, dont trois à Angoulême (1117-1121). Sa vie personnelle demeure énigmatique. Au plus fort du

2. SAUQUET (J.), *Sur les pas de Girard II*, tapuscrit du 16 février 2004.

3. La collégiale Saint-Front ne deviendra cathédrale que le 18 mai 1669.

4. LABBE, *nova bibl. mss* t. 2, p. 258. Cité par DESSALLES (L.) *Histoire du Périgord*, Périgueux, éd. Libro-Liber, 1997, t. 1, p. 192. *Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente (BSAHC)*, 1867, p. 587.

5. *BSHAP*, 1929, t. LVI, p. 147 et 1930, t. LVII, p. 197.

6. En 1112, Girard est chargé de rédiger un texte canonique condamnant l'investiture laïque et précisant que la concession donnée en 1111 à l'Empereur n'était qu'un *privilegium*. *Encyclopedie Catholique*, t. 18, p. 32-33.

schisme, Arnulphe, archidiacre de Sées, énumère ses défauts et ses vices (« un avare vivant de rapine et de simonie, aux mœurs bien douteuses »). Le *Liber Pontificum* d'Angoulême le présente comme savant, érudit, généreux, un grand précurseur des humanistes, prince de l'éloquence, « un astre magnifique dont l'éclat illumine tout l'ouest de la France » ; c'était sans doute aussi un fin politique, ami des ducs d'Aquitaine et des comtes d'Angoulême. Quoiqu'il en soit, Girard fit bâtir la cathédrale Saint-Pierre dès 1105. La façade occidentale commence à être construite en 1118 ; la cathédrale fut consacrée en 1128 et achevée en 1130 ⁷.

Cet évêque fut moins heureux dans le choix de ses options. C'était l'époque (1130) où un cardinal italien fut élu pape sous le nom d'Innocent II, avec seulement seize voix. Un compétiteur, Pierre de Léon, fort du suffrage de vingt-sept autres cardinaux, attaqua le conclave et se proclama pape sous le nom d'Anaclet II ⁸. Girard, auquel on avait retiré sa légation élargie à la France et à la Bourgogne en 1130, non seulement soutint l'anti-pape, disent ses biographes, mais aussi s'empara indûment du siège de Bordeaux. Le prélat fut excommunié par l'archevêque de Bourges, primat d'Aquitaine, et par le concile de Reims (1130) et, peut-être parce qu'il s'était, dit-on, repenti publiquement *in articulo mortis*, enterré dans la cathédrale (le 1^{er} mars 1136) ⁹. En 1139 ¹⁰, Geoffroy de Châtres, le légat rival qui lui avait succédé, faisait exhumer et jeter *alioque projectum* hors de la cathédrale le corps de l'évêque. Le chroniqueur de l'époque ne put s'empêcher de témoigner de son indignation :

Proh dolor ! Extra ecclesiam quam aedificavit sub vili latet lapide !
(Quelle douleur ! Il repose sous une pierre quelconque, hors de l'église qu'il avait fait construire !) ¹¹.

Lors du deuxième concile de Latran, ses ordinations et ses décisions de légat (il avait, entre autres, excommunié l'évêque de Périgueux) furent déclarées nulles, et les autels qu'il avait consacrés, renversés.

Le souvenir et les tombeaux des évêques, comme ceux des autres hommes, s'estompent au long des années. On avait oublié la sépulture de Girard II durant 725 ans... Au moment des travaux de réfection de Saint-Pierre d'Angoulême, on découvrit son cercueil.

7. SAUQUET (J.), *op. cit.*, p. 18.

8. *Dictionnaire historique et géographique de France*, Paris, Soufflot, 1880, t. I, p. 1385.

9. *Historia pontificum Engolismensium* (Historiens de France, XII, 393).

10. NANGLARD (J.), *Pouillé historique du diocèse d'Angoulême*, Angoulême, Chassaignac, 1894, t. I, p. 49.

11. BSAHC, 1861, p. 18.

Le 18 novembre 1864, très exactement à trois heures de l'après-midi, sur le mur nord de la cathédrale, des ouvriers découvrent un sarcophage de pierre : à l'intérieur des ossements, un bas de crosse en cuivre doré et des fragments de volute, un anneau d'or avec améthyste, quelques lambeaux d'étoffe d'or, un calice et une patène de plomb¹². Tout permet de croire qu'il s'agit bien des restes de Girard II.

L'évêque, M^{gr} Cousteau, fait déposer le tout dans un coffret de plomb qui sera placé en 1867 sur le mur extérieur, au-dessus de l'emplacement du sarcophage. Le prélat fit graver une plaque commémorative sur laquelle on pouvait lire :

Ici ont été renfermés les os de Girard, évêque d'Angoulême et légat du Saint-Siège, lequel bâtit cette église. Il soutint par son génie et ses travaux le Saint-Siège en péril... mais sur ses vieux jours, étant tombé dans le schisme d'Anaclet, il causa en Aquitaine agitation et obscurcit, en cinq ans, trente uns d'actes éclatants... Ce repos qu'en mourant il demanda avec larmes, daigne, Seigneur, le lui accorder.



L'ouverture du coffret en mars 2004
(photo J. Sauquet).

Et depuis lors, tout Angoulême, ses évêques, ses chanoines, ses prêtres, ses fabriciens, le curé de la cathédrale, le bedeau, la bedeaute et le bedeauton, comme dirait Anatole France, ne savaient plus l'endroit où essayait de se reposer l'infortuné prélat.

À l'occasion de nouveaux travaux, l'on a découvert le 4 mars 2004, dans un placard de la sacristie, l'inscription funéraire et derrière elle, le coffret de plomb. Le 22 mars, l'évêque d'Angoulême le faisait ouvrir par l'architecte en chef des Bâtiments

de France : les ossements étaient identifiables « et en remarquable état de conservation¹³ », M^{gr} Dagens décida de faire inhumer les restes de l'évêque-légat sous un pilier du chœur de la cathédrale en déclarant : « Ce n'était pas un saint, mais un évêque fondateur¹⁴ ».

« Je n'ai aucune hésitation comme évêque d'Angoulême, je pense être fidèle à l'histoire et à Dieu en donnant à Girard la place qui est la sienne et je déposerai solennellement ses restes dans le chœur de la cathédrale

12. *Semaine Religieuse d'Angoulême*, 1864, p. 595.

13. *Semaine Religieuse*, bulletin du SNOF, 1^{er} juin 2004.

14. *Courrier français de la Charente*, 26 mars 2004.

qu'il a construite... Il a bien servi l'Église, si on restitue sa vie dans le contexte de l'époque, soumise à des rapports de force tant politiques que religieux ».

Le 18 juillet 2004, j'étais en la cathédrale d'Angoulême. Je voulais prier pour cet ancien chanoine qui s'était intéressé, durant sa légation, à l'histoire religieuse du diocèse¹⁵. J'ai touché avec émotion le coffret de plomb, écouté, avec admiration, l'homélie pastorale, et assisté à cette quatrième inhumation, cette quatrième station d'un chemin de croix avant une mise au tombeau que l'on espère définitive. Afin que nul n'en ignore, une plaque de marbre identitaire et suppliante scelle l'ouverture de sa dépouille.



La quatrième inhumation de Giraud en juillet 2004 (photo J. Sauquet).

Ici sont déposés les ossements et les restes humains de l'évêque Girard II (1102-1136) qui fit construire cette cathédrale. Que la miséricorde de Dieu brille pour lui.



La dalle funéraire scellée en juillet 2004 (photo S. Pommier).

15. En 1104, Girard vint à Périgueux pour assister à la donation de « Saint-Médard de l'Abbaye » (aujourd'hui Saint-Méard-de-Gurson) aux moines d'Uzerche. Après 1130, il excommunia Guillaume de Naulars, partisan du pape Innocent II (SAUQUET (J.), *op. cit.*, p. 3, 9).

L'orgue s'est tu ; une foule nombreuse quittait la cathédrale, l'évêque, crosse en main, pria à genoux sur les dalles. Un bon vieux prêtre reconnaissable à sa croix de chanoine m'invita à aller saluer, dans une chapelle adjacente, le portrait de Girard II, imaginé par un peintre du XIX^e siècle. La barbe est conséquente, la collerette plissée, le regard aigu garde son mystère. Il m'a été communiqué sa signature, mais le sceau de ses armes reste introuvable ¹⁶.

Jean Secret a écrit plaisamment, sous le titre de *Viscères périgourdins baladeurs*, les tribulations du cœur de Montaigne et ceux des fondatrices des hôpitaux de Ribérac et de Sarlat. L'histoire connaît les péripéties du cerveau de Gambetta et de la tête de Goya. La cérémonie pontificale d'Angoulême scellera, on l'espère définitivement, les *dijecta membra* (les restes) d'un évêque dont il n'était que justice de rappeler la mémoire périgordine et angoumoisine.

P. P.

Je remercie M^{me} Astrid de Roost, journaliste, l'érudit M. Dubourg-Noves, l'historien J. Sauquet, M^{sr} Briquet, le secrétariat de l'évêché d'Angoulême, et Laure Rivalland, documentaliste de la Société historique de la Charente, de leur aimable collaboration.

Bibliographie

- CLAUDE (H.), *Un légat pontifical au XII^e siècle, Girard d'Angoulême*, Angoulême, Chassaignac, 1894.
- DUBOURG-NOVES (Pierre), conférence donnée le 17 juillet 2004 à Angoulême (P. Dubourg-Noves est docteur en histoire de l'art, notre ancien collègue, professeur à Périgueux et ami de Jean Secret).
- GIGON (Dr), articles dans le *BSAHC*, 1862, p. 15, 415, 585-588.
- MARATU (abbé), *Girard évêque d'Angoulême et légat du Saint-Siège*, Angoulême, Goumard, 1866, 400 p.
- SAUQUET (Jacques), *Sur les pas de Girard II*, tapuscrit, 2004.
- Catholicisme*, t. 18, p. 32-33.
- Historia pontificum et comitum engolismensium* (Historiens de France), XII, p. 393-397.
- Semaine catholique* d'Angoulême.
- BSHAP*.

16. Léopold Delisle avait envoyé à l'abbé Maratu deux chartes de Girard dont l'une était munie du sceau épiscopal (*BSAHC*, 16 janvier 1867).

L'Église de Chypre... colonie périgordine au XIV^e siècle

par Guillaume SALLES

Depuis la chute de Saint-Jean d'Acre, en 1291, ultime position des Croisés en Terre sainte, la position stratégique de l'île de Chypre, toute proche, était devenue non négligeable pour l'Occident chrétien – et donc pour la papauté. En effet, la population latine s'était alors repliée massivement vers le royaume chypriote (sous la dynastie des Lusignan depuis la fin du XII^e siècle). Cette île, dont la population était majoritairement d'origine grecque, devint ainsi l'avant-poste de la Chrétienté face à l'Islam¹, puis une base toute désignée pour la reconquête de la Terre sainte – politique fortement soutenue par le pape Jean XXII (de 1316 à 1334), *alias* Jacques Duèse, fils d'un bourgeois de Cahors², et par la plupart de ses successeurs. Le royaume insulaire connu, durant le XIV^e siècle, son « âge d'or », et devint un carrefour incontournable et très convoité de l'Orient méditerranéen, notamment pour les échanges

* [revue ou ouvrage consultable sur le site <http://gallica.bnf.fr/>]

1. Cf. BALARD (M.), « Chypre », dans GAUVARD (Cl.), LIBERA (Alain de), Zink (M.) (dir.), *Dictionnaire du Moyen Age [DMA]*, Paris, 2002, p. 291 ; *Id.*, *Les Latins en Orient (XI^e-XV^e siècle)*, Paris, 2006 (notamment p. 209-215 et 309-315) ; RICHARD (J.), « Chypre sous les Lusignan. Introduction historique », dans VAIVRE (J.-B. de), PLAGNIEUX (Ph.) (dir.), *L'art gothique en Chypre*, Paris, 2006, p. 59-88.

2. Jacques Duèse avait été notamment chanoine de Saint-Front de Périgueux, archiprêtre de Sarlat (un des nombreux diocèses qu'il créa en 1317-1318). Sur les papes mentionnés, voir LEVILLAIN (Ph.) (dir.), *Dictionnaire historique de la papauté [DHP]*, Paris, 1994.

commerciaux, comme le rapporta Ludolph de Sudheim, curé originaire de Westphalie. Ce dernier rédigea *Le Chemin de la Terre sainte*³, récit de son pèlerinage et de son séjour en Orient de 1336 à 1341, dans lequel ce « pèlerin devenant géographe malgré lui⁴ » en précisait la position stratégique unique : « De Rhodes, on va à Chypre, une île très noble, très célèbre, très fertile, la plus belle de toutes les îles de la mer, la plus riche en toutes sortes de biens. [...] Elle est entourée par une ceinture de ports d'Égypte, de Syrie, d'Arménie, de Turquie, de Grèce qui ne sont qu'à une journée de voyage⁵ ».

Avec l'installation de la dynastie des Lusignan, Chypre avait depuis la fin du XII^e siècle un clergé latin divisé en quatre diocèses : l'archevêché de Nicosie et ses trois évêchés suffragants de Paphos (ou Pafos), Famagouste et Nimosie (aujourd'hui Limassol)⁶, chacun ayant une superbe cathédrale gothique, aux influences toutes françaises⁷. Mais avec l'afflux d'une nouvelle population et le repli de l'église de Terre sainte, ce clergé a attiré un peu plus l'attention de la papauté avignonnaise, écartant du même coup des prélats d'origine italienne ou autochtone.

L'arrivée d'une « colonie » périgordine⁸ dans le haut clergé latin chypriote à partir des années 1320 est, semble-t-il, due à l'influence grandissante du cardinal Hélie Talleyrand de Périgord au sein de la Curie installée en Avignon, aux portes du royaume de France, depuis le début du XIV^e siècle⁹. Frère des comtes Archambaud III et Roger-Bernard de Périgord, fin lettré et ami de Pétrarque (qui en fit ses louanges tout en reprochant féroce-ment à la papauté d'avoir déserté Rome), le cardinal dit de Périgord était séduit par l'idée de relance de la Croisade. Il jouait également de son autorité dans beaucoup de nominations ecclésiastiques et usait de la politique

3. DELUZ (Chr.) (trad.), « *Le Chemin de la Terre sainte* par Ludolph de Sudheim, XIV^e siècle », dans RÉGNIER-BOHLER (D.) (dir.), *Croisades et pèlerinages. Récits, chroniques et voyages en Terre sainte, XII^e-XVI^e siècle*, Paris, 1997, p. 1029-1056. Cf. *MAS-LATRIE (L. de), *Histoire de l'île de Chypre sous la maison de Lusignan*, 3 vol., Paris, 1852-1855, t. 2, p. 210-217.

4. DELUZ (Chr.), « La géographie dans le *Liber* de Guillaume de Boldensele, pèlerin de Terre sainte, 1336 », *Senefiance*, n° 2, 1976, p. 28.

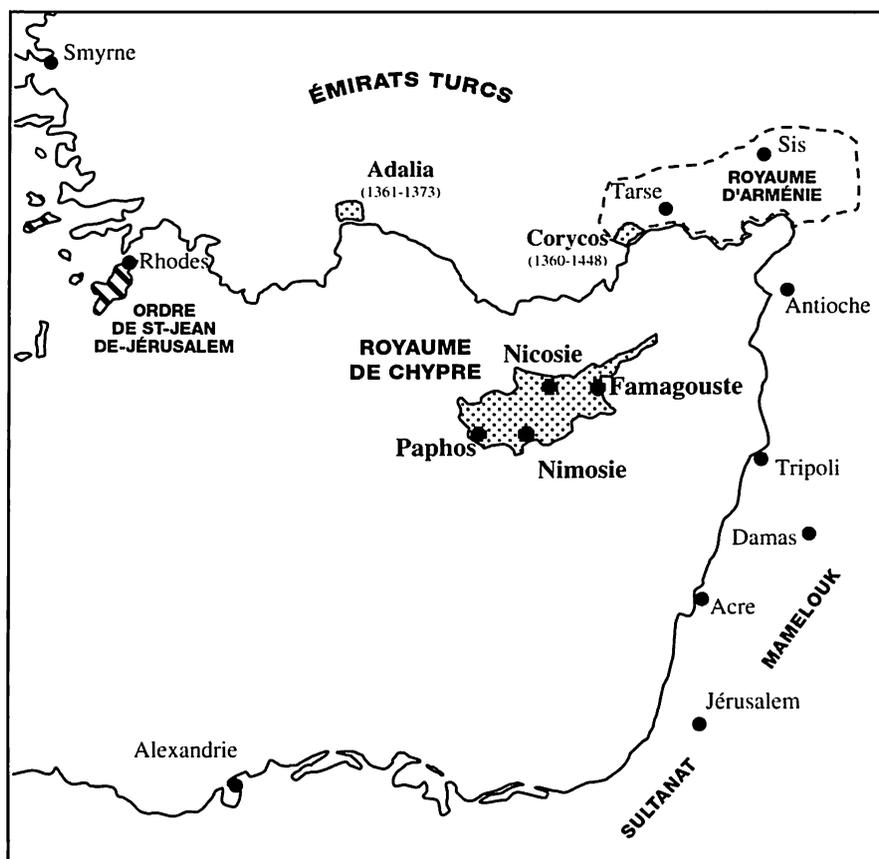
5. DELUZ (Chr.), « *Le Chemin...* », *op. cit.*, p. 1049.

6. La hiérarchie des quatre diocèses peut être établie en fonction de l'évaluation des revenus de leurs évêques au début du XIV^e siècle : Nicosie, 5 000 florins, Paphos, 2 000 florins, Famagouste, 1 500 florins, et Nimosie, 1 000 florins (RUDT DE COLLENBERG (W. H.), « État et origine du haut clergé de Chypre avant le Grand Schisme d'après les Registres des Papes du XIII^e et du XIV^e siècle », *Mélanges de l'École française de Rome, Moyen Age - Temps modernes [MEFRM]*, t. 91-1, 1979, p. 203).

7. Ainsi la cathédrale Sainte-Sophie de Nicosie est « fille de Notre-Dame de Paris » (BERAUD (S.), « Influences françaises dans la culture chypriote », dans CHARLES-GAFFIOT (J.) (dir.), *La France aux portes de l'Orient. Chypre, XII^e-XV^e siècle*, Paris, 1991, p. 107-117). Cf. ENLART (C.), *L'art gothique et la Renaissance en Chypre*, 2 vol., Paris, 1899 ; VAIVRE (J.-B. de), PLAGNIEUX (Ph.), *op. cit.*

8. RUDT DE COLLENBERG (W. H.), « État... », *op. cit.*, p. 262.

9. Pour une synthèse récente sur la papauté en Avignon, voir FAVIER (J.), *Les papes d'Avignon*, Paris, 2006.

L'Orient latin au XIV^e siècle.

bénéficiaire de la papauté¹⁰. En outre, le pape Jean XXII avait récemment imposé un pèlerinage en Terre sainte, comme pénitence pour « apostasie », au dominicain Otto de Nyenhusen, un noble d'origine brêmeoise – plus connu

10. Le 1^{er} octobre 1333, à Paris (et non en 1336, à Avignon, comme le croit le chroniqueur Jean Froissart), à la suite du roi de France, Philippe VI, le cardinal avait pris la croix, à l'appel du pape Benoît XII. Cf. MAS-LATRIE (L. de) (éd.), *La prise d'Alexandrie ou Chronique du roi Pierre 1^{er} de Lusignan, par Guillaume de Machaut*, Paris, 1877, p. 22-23 ; *VIARD (J.), « Les projets de croisade de Philippe VI de Valois », *Bibl. de l'École des Chartes [BEC]*, t. 97, 1936, p. 305-316 ; ZACOUR (N. P.), « Talleyrand, the cardinal of Perigord (1301-1364) », *Transactions of the American philosophical society [TAPS]*, vol. 50, part. 7, 1960, p. 19-20 [Compte-rendu par Maurice Prat, *BSHAP*, 1961, t. LXXXVIII, p. 88-96] ; GUILLEMAIN (B.), *La cour pontificale d'Avignon (1309-1376). Étude d'une société*, Paris, 1966, p. 247-248 ; CAILLET (L.), *La papauté d'Avignon et l'Église de France. La politique bénéficiaire du pape Jean XXII en France (1316-1334)*, Paris, 1975 ; RUDT DE COLLENBERG (W. H.), « État... », *op. cit.*, p. 248 ; FAVIER (J.), *Dictionnaire de la France médiévale*, Paris, 1993, p. 744 ; DEMURGER (A.), « Le pape Clément VI et l'Orient : ligue ou croisade ? », dans *Guerre, pouvoir et noblesse au Moyen Âge. Mélanges en l'honneur de P. Contamine*, Paris, éd. J. Paviot & J. Verger, 2000, p. 207.

sous le nom de Guillaume de Boldensele (Boldensele étant le nom de sa mère) – qu'il prit pour voyager *incognito* comme chevalier laïc et qui composa à son retour, en 1336, à la demande du cardinal de Périgord, un *Traité de l'état de la Terre sainte*, ouvrage qui connut un certain succès à l'époque ¹¹.

Ainsi, pendant près d'un demi-siècle, grâce à l'influence du cardinal de Périgord, plusieurs ecclésiastiques périgordins investirent l'église latine de Chypre – certes en la partageant avec des autochtones, des Italiens et quelques ressortissants provenant de diocèses limitrophes du Périgord (Limoges, Agen, Rodez, etc.) –, tels que les Nabinal, Chambrillac, La Pradèle, Saint-Astier, Veyrines, etc., ainsi que des parents et des familiers que l'on retrouve par ailleurs au sein de l'archidiocèse de Bordeaux ¹².

Hélie de Nabinal, premier archevêque périgordin de Nicosie

Hélie de Nabinal (ou Nabinaud ¹³) fut le premier Périgordin nommé archevêque de Nicosie. Il avait commencé sa carrière ecclésiastique en entrant chez les frères mineurs (Franciscains) de la province d'Aquitaine, où il y assumait les fonctions de ministre provincial de 1325 à 1328, puis il reprit ses études à l'université de Paris. Il était bachelier en théologie quand Jean XXII, pape en Avignon, le 6 février 1329, le pria d'apporter son aide à la capture de François d'Ascoli, un franciscain rebelle, partisan de Michel de Césène, ministre général de l'ordre de Saint-François, et de l'empereur Louis de Bavière, ces deux derniers en opposition avec le souverain pontife ¹⁴. Le 1^{er} mai 1331, le chancelier de l'Église de Paris fut prié de lui conférer la maîtrise en théologie.

Le 16 novembre 1332, Jean XXII promut Hélie de Nabinal au siège archiépiscopal de Nicosie. L'oncle de ce nouvel archevêque, Aymeric de Nabinal, l'avait précédé dans le royaume chypriote, comme évêque de Paphos, de 1320 à 1327, et en tant que conseiller du roi de Chypre Henri II

11. *Liber de quibusdam ultramarinis partibus et praecipue de Terra sancta*. Cf. ZACOUR (N. P.), « Talleyrand... », *op. cit.*, p. 19 ; KAEPPEL (Th.) « Guillaume de Boldensele », *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques [DHGE]*, t. 22, 1988, col. 859-860 ; TYL-LABORY (G.), « Jean Le Long », *Dictionnaire des Lettres françaises. Le Moyen Age [DLF]*, Paris, 1994, p. 805-806 ; DELUZ (Chr.) (trad.), « *Traité de l'état de la Terre sainte* par Guillaume de Boldensele, XIV^e siècle », dans RÉGNIER-BOHLER (D.), *Croisades...*, *op. cit.*, p. 996-1028. Cf. *Id.*, « Croisade et paix en Europe au XIV^e siècle. Le rôle du cardinal Hélie de Talleyrand », *Cahiers de Recherches médiévales (XIII^e-XV^e siècles)*, n° 1, 1996, p. 53-64.

12. GOUGET (A.), DUCAUNNES-DUVAL (A.), ALLAIN (E.), *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790. Gironde. Archives ecclésiastiques. Série G (Nos 1-920). Inventaire des fonds de l'archevêché et du chapitre métropolitain de Bordeaux*, Bordeaux, 1892, *pass.*

13. Probablement Nabinaud, près d'Aubeterre-sur-Dronne (auj. dép. de la Charente), dans l'ancien diocèse de Périgueux.

14. Cf. DALARUN (J.), « Franciscains », *DMA*, p. 556-557.

de Lusignan et confesseur de la reine Constance d'Aragon : Aymeric de Nabinal a ouvert la voie à d'autres membres de sa famille et surtout à de nombreux compatriotes périgourdins, puisque son successeur jusqu'en 1336, Gérard de Veyrines, ancien archidiacre de Bénévent (Italie) – comme Hélié de Veyrines, chantre de Pahos –, était originaire du diocèse de Sarlat¹⁵. C'est avec un zèle remarqué par le nouveau pape Benoît XII (Jacques Fournier, originaire de Saverdun, élu le 20 décembre 1334), qu'Hélié de Nabinal remit en vigueur les statuts de l'Église latine de Chypre élaborés par ses prédécesseurs depuis le début du XIII^e siècle, à savoir le *Synodicum Nicosiense*¹⁶. Dès 1336 remarqué dans son diocèse chypriote, le nouvel archevêque est soucieux de ramener les schismatiques à l'unité de l'Église : le 17 janvier 1340, il réunit donc un concile qui aboutit à la rédaction d'une profession de foi (*Confessio Fidei*), en présence notamment d'Itier et de Léger de Nabinal, tous deux au service de la Curie entre 1342 et 1350 ; le premier, nommé évêque de Famagouste de janvier 1346 à août 1348, tout en demeurant en Avignon ; le second, doyen de Nicosie, qui succède à son parent (son frère ?) à la tête de l'évêché de Famagouste d'août 1348 à 1365 (ou août 1363)¹⁷. Léger de Nabinal mourut

15. RUOT DE COLLEBERG (W. H.), « État... », *op. cit.*, p. 222, 249-251, 270 et pass. À la même époque, vers 1352, Arnaud de Nabinaud, écuyer, voyait ses biens confisqués et était condamné à mort comme coupable de trahison pour s'être emparé de la ville d'Aubeterre. Cette sentence fut confirmée par le roi Jean II le Bon (MARVAUD (Fr.), *Études historiques sur la ville de Cognac et l'arrondissement*, 2 vol., Niort, 1870, t. 1, p. 148).

16. Cf. SCHABEL (Chr. D.) (éd.), *The 'Synodicum Nicosiense' and other documents of the Latin Church of Cyprus, 1196-1373*, Nicosie, 2001.

17. *LABBE (Ph.), COSSART (G.) (éd.), *Sacrorum conciliorum nova et amplissima collectio*, Paris, 1671 ; MANSI (J.) (éd.), Venise,

Dalle funéraire de Léger de Nabinal, évêque de Famagouste (extrait de RICHARD (J.), « La succession de l'évêque de Famagouste et la remise en ordre de la collectorie de Chypre (1365-1374) », MEFROM, t. 113-1, 2001, entre les p. 648 et 649).



certainement dans son diocèse, en 1365, où sa pierre tombale est encore intacte et en place dans l'abside nord de la cathédrale¹⁸, tandis que le palais épiscopal porte encore les armes de la famille Nabinal : trois têtes de lion¹⁹.

Le 12 juillet 1342, Hélié de Nabinal fut transféré à Famagouste où le siège patriarcal de Jérusalem était désormais installé depuis le repli à Chypre, en 1291, de l'Église latine de la Terre Sainte et de la royauté car les souverains insulaires avaient une double-couronne et s'intitulaient *Dei gratia Jerusalem et Cipri rex*²⁰, une « fiction soigneusement entretenue », comme le précise Jean Richard²¹. Mais le tout nouveau pape, Clément VI, laissa à Hélié de Nabinal l'administration du diocèse de Nicosie, puis le 20 septembre suivant, le promut cardinal au titre de Saint-Vital. Hélié n'abandonna son diocèse chypriote que l'année suivante pour se rendre au chapitre général de son ordre franciscain à Marseille. Enfin, au cours du mois de décembre 1343, il retrouva Avignon pour jouir pleinement de la pourpre cardinalice et de son domaine de Montalivet, Outre-Rhône, à Villeneuve-lès-Avignon, lieu de villégiature pontificale, qu'il avait acquis sur ses fonds personnels, domaine qui comprenait un manoir, une terre, des constructions, des vignes, etc.²² (tout en étant mentionné comme archidiacre de Montaut, dans le diocèse d'Agen²³). Après avoir disposé de ses biens en faveur de Clément VI, il mourut au cœur de la cité papale, le 13 janvier 1348 et fut inhumé au couvent des frères mineurs²⁴.

1784, t. 26, col. 311-379. Cf. SCHABEL (Chr. D.), « Archbishop Elias and the *Synodicum Nicosiense* », *Annuario Historiae Conciliorum*, t. 32, 2000, p. 61-81 ; *Id.*, *The 'Synodicum'*, p. 158-159 et 249-267 ; RUDT DE COLLEBERG (W. H.), « État... », *op. cit.*, p. 274-275 ; *Id.*, « Le choix des exécuteurs testamentaires dans les bulles de provision au XIV^e siècle (d'après les bulles accordées à Chypre par les papes d'Avignon) », *MEFRM*, t. 92-2, 1980, p. 413-414 et 431.

18. RICHARD (J.), « La succession de l'évêque de Famagouste et la remise en ordre de la collectorie de Chypre (1365-1374) », *MEFRM*, t. 113-1, 2001, p. 649 ; PLAGNIEUX (Ph.), SOULARD (Th.), « Famagouste. La cathédrale Saint-Nicolas », dans VAIVRE (J.-B. de), PLAGNIEUX (Ph.), *L'art gothique...*, *op. cit.*, p. 224.

19. VAIVRE (J.-B. de), « Le décor héraldique sur les monuments médiévaux », dans VAIVRE (J.-B. de), PLAGNIEUX (Ph.), *L'art gothique...*, *op. cit.*, p. 450-451 et 465. Cf. RUDT DE COLLEBERG (W. H.), « L'héraldique de Chypre », *Cahiers d'Héraldique*, t. 3, 1977, p. 99.

20. MAS-LATRIE (L. de), *Histoire de l'île...*, *op. cit.*, t. 2, *pass.*

21. RICHARD (J.), « Païrie d'Orient latin : les quatre baronnies des royaumes de Jérusalem et de Chypre », *Revue hist. de droit français & étranger*, N^o série, t. 28, 1950, p. 67-88 (notamment p. 81) (repris dans *Id.*, *Orient et Occident au Moyen Age : contacts et relations (XII^e-XV^e s.)*, Londres, 1976, chap. 15).

22. SOURNIA (B.), VAYSETTES (J.-L.), *Villeneuve-lès-Avignon. Histoire artistique et monumentale d'une villégiature pontificale*, Paris, 2006, notamment p. 73, 76, 181 et 366.

23. RYCKEBUSCH (F.), « Diocèse d'Agen », *Fasti Ecclesiae Gallicanae*, t. 5, 2001, p. 165.

24. *MAS-LATRIE (L. de), « Les patriarches latins de Jérusalem », *Revue de l'Orient latin [ROL]*, t. 1, 1893, p. 31 ; FAVIER (J.), *Dictionnaire...*, *op. cit.*, p. 676. Sur Hélié de Nabinal, voir SCHMITT (Cl.), « Nabinal (Elie de) », *Dictionnaire de Spiritualité [DS]*, t. 11, 1982, col. 1 ; SCHABEL (C.), « Elias of Nabinaux, Archbishop of Nicosia, and the Intellectual History of Later Medieval Cyprus », *Cahiers de l'Institut du Moyen Age grec & latin*, n^o 68, 1998, p. 35-62 ; MOYSE (G.), « Les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem dans le diocèse de Besançon en 1373 », *MEFRM*, t. 85-2, 1973, p. 456-457.

Un grand diplomate : Philippe de Chambrillac

Son successeur, Philippe de Chambrillac, ne se rendit vraisemblablement pas dans l'île de Chypre avant 1349 ou 1350²⁵. Avant d'aborder le passage à la tête de l'archevêché chypriote de ce Périgordin de la noble famille ancrée dans la châtellenie d'Agonac²⁶, il convient d'en rappeler brièvement la carrière. Celle-ci a été favorisée par la protection d'un puissant neveu du pape Jean XXII, Arnaud de Via, certes originaire du Quercy tout proche, mais qui avait, semble-t-il, de nombreux intérêts en Périgord, notamment dans le Sarladais²⁷. Cet Arnaud de Via, cardinal de Saint-Eustache, était également apparenté à la famille Lascoutz (ou Lascoups, Lascouts²⁸), dont les intérêts et les relations se répartissaient entre Cahors et Sarlat : tel Raymond de Lascoutz, qui fut chambrier du pape (de 1319 à 1332)²⁹, chanoine de Périgueux (en compagnie de Fortanier de Saint-Astier, un autre Périgordin) et archidiacre d'Outre-Dordogne (vers 1341)³⁰, ou bien encore Pierre de Lascoutz, que l'on retrouve bien présent dans l'entourage des Chambrillac et au sein de l'église latine de Chypre, mais qui fut également secrétaire du pape Clément VI³¹. Peut-être qu'Arnaud de Via et Philippe de Chambrillac se sont longuement côtoyés au diocèse de Mende (s'ils s'y sont jamais rendus !), le premier comme archidiacre (1317-1335), le second comme chanoine (1326-1339)³². Archidiacre de Gand en l'église de Tournai (1333-1337), puis chanoine de Compostelle (1336-1337), de Périgueux (1337), de la Basilique romaine des Douze Apôtres, recteur du Patrimoine de Saint-Pierre en Toscane (1333), Philippe fut envoyé notamment en Angleterre comme nonce pontifical pour éviter la rupture entre Edouard III, roi d'Angleterre, et le roi de France. Après avoir tenté en vain d'enrayer l'affrontement franco-anglais au début du règne de Philippe VI de Valois, ce chapelain du pape Benoît XII (1332-1337), qui fut souvent affecté à des missions diplomatiques sensibles (en 1336, entre les couronnes d'Aragon et de Majorque, et au début de l'année 1338, entre le

25. MAS-LATRIE (L. de), « Histoire des archevêques latins de l'île de Chypre », *Archives de l'Orient latin*, t. 2, 1882, p. 270.

26. Cf. FOURNIOUX (B.), « La demeure et le décor intérieur d'un simple chevalier périgourdin à la fin du Moyen Age », *BSHAP*, 1989, t. CXVI, p. 293-302.

27. *DUHAMEL (L.), « Un neveu de Jean XXII, le cardinal Arnaud de Via », *Bull. monumental*, 5^e série, t. 11, vol. 49, 1883, p. 401.

28. Cf. FROIDEFOND DE BOULAZAC (A. de), BOSREDON (Ph. de), *Armorial de la noblesse du Périgord*, 2 vol., Périgueux, 1891, t. 1, p. 293, n. 1.

29. GUILLEMAIN (B.), *La cour pontificale...*, *op. cit.*, p. 376 et n. 127.

30. DE PEÑA (N.) (éd.), *Documents sur la maison de Durfort (XI^e-XV^e siècle)*, 2 vol., Bordeaux, 1977, t. 1, n° 848.

31. ALBE (E.), « Prélats originaires du Quercy dans l'Italie du XIV^e siècle », *Annales de Saint-Louis-des-Français*, 8^e année, 1^{er} fasc., oct. 1903, p. 314-316 ; RUDT DE COLLENBERG (W. H.), « État... », *op. cit.*, *pass.*

32. MAURICE (Ph.), « Diocèse de Mende », *Fasti Ecclesiae Gallicanae*, t. 8, 2004, p. 163 et 224.

Dauphiné et le comté de Savoie) et qui mit fin à la révolte de la cité italienne de Viterbe envers la papauté³³, fut nommé évêque de Sion le 22 mai 1338, où il sut apaiser les ambitions contraires de la noblesse valaisanne et du comte de Savoie³⁴, puis archevêque de Nicosie, le 25 septembre 1342³⁵ alors que son dernier acte au sein de son diocèse alpin est daté du 6 novembre suivant³⁶.

Plusieurs actes pontificaux avaient été déjà adressés à Philippe de Chambrillac, toujours présent en Avignon. Dès l'année de sa nomination à l'archidiocèse chypriote, il dut s'engager à prendre en charge les dettes de son prédécesseur³⁷. En outre, au cours de l'été 1344, à Nicosie, Philippe est déjà désigné bien avant son arrivée comme archevêque³⁸, tandis qu'au même moment, dans la paroisse de Sorges en Périgord, l'un de ses frères, messire Aymeric de Chambrillac, archiprêtre de Saint-Marcel, signait pour lui en son absence un contrat de vente d'une rente³⁹. Puis, le 16 juillet 1345, Clément VI donne de nombreux pouvoirs au nouvel archevêque, entre autres : celui d'absoudre les personnes qui avaient encouru l'excommunication pour avoir visité le Saint Sépulcre sans l'autorisation du Saint-Siège et, faveur assez contradictoire, de l'autoriser à effectuer ce même pèlerinage, avec une suite convenable, ou encore, le 19 septembre 1347, celui d'accorder cent jours d'indulgences à ceux qui contribueraient par leurs offrandes à l'achèvement ou à la réparation de la cathédrale Sainte-Sophie de Nicosie, qui n'avait été consacrée qu'en 1326⁴⁰. En outre, une lettre du même pape, du 24 septembre

33. DEPREZ (E.), *Les préliminaires de la guerre de Cent Ans. La papauté, la France et l'Angleterre (1328-1342)*, Paris, 1902, p. 124-125, 134-135 et 144-145 ; MOLLAT (G.), « Chamberlhac (Philippe de) », *DHGE*, t. 12, 1953, col. 330-331.

34. Cf. GREMAUD (J.), « Documents relatifs à l'histoire du Vallais », *Mém. & doc. publ. par la S^{te} d'histoire de la Suisse romande*, t. 32, 1880, p. 141-335, t. 33, 1884, t. 37, 1893 et t. 38, 1894 ; TAMINI (E.), « Chamberlhac », *Dict. hist. & biogr. de la Suisse*, 1924, t. 2, p. 409 ; GALLAND (Br.), *Les papes d'Avignon et la maison de Savoie (1309-1409)*, Rome, 1998, p. 97-98, 135-139, 153-157 et 167 ; HENGGELER (R.), BRUCKNER (A.) (dir.), *Helvetia sacra, Sect. I, vol. 5. Archidiocèses et diocèses, V. Le diocèse de Sion. L'archidiocèse de Tarentaise*, Bâle, 2001 (notamment p. 181-184 et 302-304).

35. RUDT DE COLLENBERG (W. H.), « État... », *op. cit.*, p. 268.

36. *GREMAUD (J.), « Philippe de Chamberlhac, évêque de Sion et de Nice, archevêque de Nicosie », *BSHAP*, 1879, t. VI, p. 275. Peu de références le désignent comme évêque de Nice, et encore de façon succincte (UGHELLI (F.), *Italia sacra, sive de episcopis Italiae...*, 9 vol., Rome, 1644-1682, t. 4, p. 1549). Il est donc peu probable, entre les diocèses de Sion et de Nicosie, qu'il ait été véritablement nommé au diocèse nicçois, ou aucun acte signé de son nom ne semble avoir été enregistré. Enfin, certains ouvrages ne le mentionnent même pas (COMPAN (A.) (dir.), *Le Comté de Nice*, Paris, 1980, p. 140 ; HILDESHEIMER (Fr.) (dir.), *Les diocèses de Nice et Monaco*, Paris, 1984, p. 367).

37. RICHARD (J.), « Les évêques de Chypre et la Chambre apostolique ; un arrêt de compte de 1369 », dans FRANCE (J.), ZAJAC (W. G.) (éd.), *The Crusades and their sources. Essays presented to B. Hamilton*, Aldershot, 1998, p. 193, n. 35.

38. MAS-LATRIE (L. de) (éd.), *Documents nouveaux servant de preuves à l'histoire de l'île de Chypre sous le règne des princes de la maison de Lusignan*, Paris, 1882, p. 361.

39. A.D. de la Dordogne, fonds 93 J, 2^e carton, n° 16 (numérotation provisoire). Je tiens ici à remercier vivement MM. Bernard Fournioux et Bernard Reviriego.

40. MAS-LATRIE (L. de), *Histoire de l'île... op. cit.*, t. 3, p. 736-740 ; *Id.*, « Histoire des archevêques... », *op. cit.*, p. 269 ; ENLART (C.), *L'art gothique... op. cit.*, t. 1, p. 86-87 ; PLAGNIEUX (Ph.), SOULARD (Th.), « Nicosie. La cathédrale Sainte-Sophie », dans VAIVRE (J.-B. de), PLAGNIEUX (Ph.), *L'art*

1348, montre la confiance et l'estime qu'il lui accorde : « Comme tu comptes te rendre présentement en l'église de Nicosie dont nous t'avons confié la charge, nous voulons t'accorder une faveur dont tu es bien digne ; nous t'autorisons donc, lorsque tu seras rendu en Chypre à revenir auprès du Siècle apostolique toutes les fois que tu le jugeras opportun ⁴¹ ».

Mais le climat politique de Chypre n'est pas de tout repos lorsque Philippe de Chambrillac arrive dans son diocèse de Nicosie. Ce royaume d'Outre-Mer apparaît fortement ébranlé : luttes intestines, parfois meurtrières, de la maison de Lusignan, difficultés d'assimilation des réfugiés latins de la Terre Sainte – même si les rois de Chypre sont également rois de Jérusalem – au sein d'une population chypriote déjà cosmopolite (composée notamment de nombreuses minorités orientales : Arméniens, Géorgiens, Coptes, Ethiopiens, Syriens, Maronites, Juifs... ⁴²), assauts répétés des flottes musulmanes et appétits commerciaux des Génois et des Vénitiens (également implantés dans l'île).

Cependant la politique pontificale vis-à-vis du royaume de Chypre était assez fluctuante. À la suite de la prise audacieuse de Smyrne sur les Turcs, en 1344, par une attaque conjuguée des Chypriotes et des chevaliers de l'ordre de l'Hôpital, Clément VI envoyait Philippe de Chambrillac, quatre ans plus tard (26 septembre 1348), auprès d'Hugues IV de Lusignan, roi de Chypre (successeur de son oncle, Henri II), afin de temporiser dans ses relations diplomatiques avec l'ennemi. Puis, au cours de l'été 1351, le pape lui ordonnait même de suspendre la prédication de la Croisade ⁴³. Pour autant, cette prédication ne fut pas abandonnée, puisqu'en mai 1359, face aux nouvelles menaces des Turcs, le pape Innocent VI la relançait dans l'urgence, en s'adressant entre autres à notre archevêque ⁴⁴.

Enfin, l'Église latine devait faire face à l'influence grandissante de l'Église grecque, qui attirait de plus en plus la population franque, notamment la noblesse séduite par ses pratiques : célébration des baptêmes et des mariages à la maison, fréquentation par les femmes catholiques des églises grecques ⁴⁵.

gothique..., *op. cit.*, p. 121-159 (notamment p. 127-128). Voir également LA MONTE (J. L.) (éd.), « Register of the Cartulary of the cathedral of Santa Sophia of Nicosia », *Byzantion*, t. 5, 1930, p. 439-522.

41. MAS-LATRIE (L. de), « Histoire des archevêques... », *op. cit.*, p. 261-272.

42. Cf. LABBÉ (Ph.), *Sacrorum conciliorum...*, *op. cit.*, col. 371-372 ; GRIVAUD (G.), « Les minorités orientales à Chypre (époques médiévale et moderne) », dans IOANNOU (Y.), METRAL (Fr.), YON (M.) (dir.), *Chypre et la Méditerranée orientale. Formations identitaires : perspectives historiques et jeux contemporains, Actes du Colloque tenu à Lyon, 1997, Université Lumière-Lyon 2 / Université de Chypre*, Lyon, 2000, p. 43-70.

43. SETTON (K. M.), *The Papacy and the Levant (1204-1571)*, Philadelphie, 1976, p. 217 et 222 ; RILEY-SMITH (J.) (dir.), *The Atlas of the Crusades*, Derby, 1990 ; trad. C. CANTONI, *Atlas des croisades...*, Paris, 1996, p. 140-141.

44. MAS-LATRIE (L. de), « Histoire des archevêques... », *op. cit.*, p. 272.

45. JANIN (R.), « Chypre », *DHGE*, t. 12, 1953, col. 801. Cf. PALMIERI (A.), « Chypre (Eglise de) », *Dictionnaire de théologie catholique*, t. 2, 1932, col. 2424-2472 ; SCHABEL (Chr. D.), *The 'Synodicum'...*, *op. cit.*, p. 268-273.

Notre nouvel archevêque de Nicosie, à l'origine professeur et docteur en droit qui avait déjà fait ses preuves par ses capacités de mise au pas de cités italiennes révoltées contre le Saint-Siège quelques années auparavant⁴⁶, prit alors la décision, en 1353-1354, de renforcer la discipline ecclésiastique et la morale chrétienne des Latins. Il s'agissait de fixer les normes de la coexistence entre les rites grec et latin, par l'élaboration de statuts synodaux pour la province chypriote, sous la forme d'un recueil de « constitutions » (*Constitutiones Philippi*), initié par ses prédécesseurs, dont Hélie de Nabinal, et que l'on retrouve dans le *Synodicum Nicosiense*⁴⁷.

Dans le même temps, tout en suivant les recommandations de Clément VI puis de son successeur depuis le 18 décembre 1352, Innocent VI (Etienne Aubert, originaire du Limousin, ancien conseiller du roi de France, Philippe VI), l'archevêque de Nicosie chercha également à attirer le dernier État chrétien voisin dans le Levant, le royaume d'Arménie (cilicienne ou Arméno-Cilicie), également à l'agonie face aux attaques mameloukes⁴⁸, sinon dans l'orbite du royaume de Chypre, mais dans celui de la Papauté, suivant ainsi la politique d'union de l'Église de Rome avec les différentes communautés d'Orient⁴⁹. Clément VI s'appuya donc sur Philippe de Chambrillac dans sa volonté de ramener « le roi, le catholicos et le peuple [d'Arménie], [qui] s'écartaient encore en plusieurs points de la vérité de la foi catholique », comme l'indique une lettre datée du 16 septembre 1350⁵⁰.

Enfin, l'archevêque de Nicosie dut également défendre les droits de perception de dîmes dans l'île de Chypre, face aux prétentions du patriarche de Jérusalem, Guillaume III Lamy ; une cohabitation, elle aussi délicate depuis le rapatriement de ce patriarcat après la chute de Saint-Jean-d'Acre⁵¹.

46. MOLLAT (G.), « Chambrillac... », *op. cit.*, col. 330 ; FAVIER (J.), *Dictionnaire...*, *op. cit.*, p. 232.

47. LABBÉ (Ph), *Sacrorum conciliorum...*, *op. cit.*, col. 311-382. Cf. RICHARD (J.), « Culture franque, culture grecque, culture arabe, dans le royaume de Chypre au XIII^e et au début du XIV^e siècle », dans *In memoriam Prof. J. M. Fiey...*, Beyrouth, 1991-1992 (repris dans *Id.*, *Francs et Orientaux dans le monde des croisades*, Aldershot – Burlington, 2003, chap. 21), p. 241-242 ; DELACROIX-BESNIER (Cl.), *Les Dominicains et la chrétienté grecque aux XIV^e et XV^e siècles*, Rome, 1997, p. 91 ; SCHABEL (Chr. D.), « Archbishop... », *op. cit.* ; *Id.*, *The 'Synodicum'...*, *op. cit.*, p. 268-273.

48. Sous la dynastie des Lusignan depuis 1342, le royaume d'Arménie tomba en 1375 sous l'invasion mamelouke. Son dernier souverain, Léon VI, meurt en France, pensionné par Charles VI, en 1393.

49. REY (E.-G.) (éd.), *Les familles d'Outre-Mer de Du Cange*, Paris, 1869, p. 850-851 : « Le pape Clément VI, par une lettre du 16 septembre 1350, enjoignit à Philippe [de Chambrillac] de faire abjurer aux Arméniens certaines erreurs. Par une autre lettre du 22 septembre 1351, adressée à l'archevêque et à ses suffragants, le même pape leur demandait d'envoyer auprès du clergé catholique d'Arménie un homme sage, enflammé de zèle pour la foi catholique. Une lettre d'Innocent VI, du 1^{er} octobre 1353, adressée à vénérable frère Nersès, archevêque de Manesgeri, ou Miesgherti, en Arménie, fait encore mention de Philippe, archevêque de Nicosie ». Cf. TOURNEBIZE (H.-Fr.), *Histoire politique et religieuse de l'Arménie...*, Paris, 1900, p. 670 et suiv. ; MUTAFIAN (Cl.), *Le Royaume arménien de Cilicie. XII^e-XIV^e siècle*, Paris, 1993, p. 73-87 ; DEDEYAN (G.), « Arméno-Cilicie », *DMA*, p. 86-87.

50. TOURNEBIZE (H.-Fr.), *Histoire politique...*, *op. cit.*, p. 681-682 (voir également p. 693-696). Cf. *Recueil des historiens des Croisades. Documents arméniens*, 2 vol., Paris, 1869-1906, t. 1, p. 710.

51. MAS-LATRIE (L. de), « Les patriarches... », *op. cit.*, p. 32.

Cependant, Philippe de Chambrillac, s'il a bien marqué de son empreinte le royaume chypriote⁵², ne tarde pas à revenir auprès de la Curie avignonnaise, tout en demeurant archevêque en titre de Nicosie jusqu'au 21 juillet 1360⁵³. Ce retour peut s'expliquer par son envoi, en mars 1357, au titre d'ambassadeur du roi de Chypre auprès du pape Innocent VI, pour arrêter les bases d'une campagne contre les Turcs, avec l'aide des Hospitaliers et les envoyés du doge de Venise⁵⁴. Par ailleurs, son absence de l'île de Chypre s'explique aisément : ce ne fut pas lui mais l'évêque de Nimosie, Guy d'Ibelin qui couronna Pierre I^{er} de Lusignan (roi de Chypre depuis le 24 novembre 1358), roi de Jérusalem, le 5 avril 1360 dans la cathédrale de Famagouste⁵⁵.

Relance de la Croisade

Le 29 janvier 1361, un autre Périgordin, Raymond de La Pradèle (ou Pradelle), succède à Philippe de Chambrillac. Cependant, le nouvel archevêque de Nicosie semble n'avoir rejoint l'île de Chypre qu'à partir de 1365, certainement en compagnie du roi Pierre I^{er} en route, *via* l'île de Rhodes, vers Alexandrie, but de son expédition victorieuse.

À cette époque, il est intéressant de signaler que l'archevêché de Nicosie était bien doté : en effet, au moment où Raymond de La Pradèle succède à Philippe de Chambrillac, on relève dans les comptes du collecteur de la Chambre apostolique dans le royaume de Chypre un certain Pierre Dormand (ou Domandi, originaire du Limousin ou d'Agen), auparavant chanoine d'Apt⁵⁶, puis homme de confiance du pape Innocent VI et surtout très proche de la famille Chambrillac, la somme de 10 460 besants⁵⁷, monnaie

52. On peut y relever ses armoiries : *Un lion la queue fourchue, gueules sur argent* (RUDT DE COLLENBERG (W. H.), « L'héraldique... », *op. cit.*, p. 99).

53. RUDT DE COLLENBERG (W. H.), « État... », *op. cit.*, p. 268-269.

54. MAS-LATRIE (L. de), *Histoire de l'île...*, *op. cit.*, t. 2, p. 218-219.

55. *MONTÉGUT (H. de), « Philippe de Chambrillac, évêque de Sion, archevêque de Bordeaux », *BSHAP*, 1907, t. XXXIV, p. 190 ; MACGILLIVRAY DAWKINS (R.) (éd.), *Leontios Makhairas. Recital concerning the Sweet Land of Cyprus entitled "Chronicle"*, 2 vol., Oxford, 1932, t. 1, p. 77-81 ; RUDT DE COLLENBERG (W. H.), « Les dispenses matrimoniales accordées à l'Orient latin selon les Registres du Vatican, 1223-1385 », *MEFRM*, t. 89-1, 1977, p. 37. Sur Guy d'Ibelin, voir RICHARD (J.), « Un évêque d'Orient latin au XIV^e siècle. Guy Ibelin, O. P., évêque de Limassol, et l'inventaire de ses biens (1367) », *Bull. de Correspondance hellénique*, t. 74-1, 1950, p. 98-133.

56. GASNAULT (P.), GOTTERI (N.) (éd.), *Innocent VI (1352-1362). Lettres secrètes et curiales publiées d'après les registres des Archives vaticanes*, Rome, 2006, t. 5, nos 2633, 2643, 2673-2675, 2681.

57. RICHARD (J.), « Les comptes du collecteur de la Chambre apostolique dans le royaume de Chypre (1357-1363) », *Epetiris*, t. 13-16, 1983-1987, p. 1-47 (notamment p. 6) (repris dans *Id.*, *Croisades et Etats latins d'Orient. Points de vue et documents*, Aldershot - Brookfield, 1992, chap. 15). Cf. SAMARAN (Ch.), MOLLAT (G.), *La fiscalité pontificale en France au XIV^e siècle (période d'Avignon et Grand Schisme d'Occident)*, Paris, 1905, p. 104, 184 et 221.

utilisée dans le royaume chypriote⁵⁸. Beaucoup plus tard, en juillet 1381, en plein Grand Schisme d'Occident⁵⁹, ce Pierre Dormand, devenu collecteur de Poitiers, aura à payer, sur ordre du pape Clément VII et en florins de la Chambre apostolique, l'assignation de 1 200 florins faite au chevalier Jean de Chambrillac (neveu de l'ancien archevêque de Nicosie) pour les gages de son service en Italie⁶⁰.

Raymond de La Pradèle, notre nouvel archevêque de Nicosie, qui avait été chanoine de Gérone (en Catalogne)⁶¹, était originaire du château familial de La Pradèle, à proximité de Beaumont-du-Périgord, comme nous l'apprend le testament de son neveu, le chevalier Hélié, dit Gantonet, d'Abzac. Ce dernier fit également parler de lui auprès du roi de Chypre quand il participa à la prise d'Alexandrie. Il servit ultérieurement la papauté d'Avignon en Italie⁶² et fut témoin dépositaire des miracles opérés par l'intercession du bienheureux pape Urbain V, entre 1374 et 1378⁶³. Enfin Gantonet d'Abzac fut le lieutenant d'un autre participant à la prise d'Alexandrie, Raymond Roger, vicomte de Turenne, neveu de Grégoire XI et petit-neveu de Clément VI, lorsque celui-ci, mécontent de la « reconnaissance » des nouveaux papes schismatiques d'Avignon (Clément VII et Benoît XIII), entra en rébellion contre eux et le comte de Provence⁶⁴.

Loin de son Périgord natal, Raymond de La Pradèle poursuit dans son archidiocèse de Nicosie la politique de ses prédécesseurs, tant dans le souci de ramener la population franque aux rites et pratiques de l'Église latine⁶⁵

58. Cf. *DESIMONI (C.), « Observations sur les monnaies, les poids et les mesures cités dans les actes du notaire génois Lamberto di Sambuceto », *ROL*, t. 3, 1895, p. 1-26.

59. Cf. MILLET (H.), « Grand Schisme d'Occident (1378-1417) », *DHP*, p. 729-735 ; *Id.*, « Schisme », *DMA*, p. 1294 ; « Le Midi et le Grand Schisme d'Occident », *Cahiers de Fanjeaux*, n° 39, 2004.

60. FAVIER (J.), *La correspondance administrative des camériers de la papauté avignonnaise à l'époque du Grand Schisme d'Occident*, Th. complémentaire présentée en vue de l'obtention du doctorat ès lettres, S. I., 1967, p. 112.

61. WILLIMAN (D.), « The right of spoil of the Popes of Avignon, 1316-1415 », *TAPS*, vol. 78, part. 6, 1988, p. 230 ; RUDT DE COLLENBERG (W. H.), « État... », *op. cit.*, p. 209 et n. 49.

62. MAS-LATRIE (L. de), *Histoire de l'île...*, *op. cit.* t. 2, p. 460-464 ; *Id.*, « Histoire des archevêques... », *op. cit.*, p. 272-274 ; *VILLEPELET (F.), « Testament de Gantonet d'Abzac (18 décembre 1401) », *BSHAP*, 1912, t. XXXIX, p. 369-375 et 466-482 ; JOUANEL (A.), « Le château de La Pradelle. Commune de Beaumont-en-Périgord », *BSHAP*, 1960, t. LXXXVII, p. 70-81.

63. *ALBANÉS (J.-H.), *Actes anciens et documents concernant le bienheureux Urbain V, pape, sa famille, sa personne, son pontificat, ses miracles et son culte*, publ. U. Chevalier, Paris, 1897, t. 1, p. 117-118.

64. MAS-LATRIE (L. de), *La prise d'Alexandrie...*, *op. cit.*, p. 70 et 101-102. *VALOIS (N.), « Raymond Roger, vicomte de Turenne et les papes d'Avignon (1386-1408) », [Extr. *Annuaire-Bull. de la SHF*, t. 26, 1889, p. 215-276] Paris, 1890 ; VEYDARIER (R.), « Una guerra de layrons : l'occupation de la Provence par les compagnies de Raymond de Turenne (1393-1399) », dans CONTAMINE (Ph.), GUYOTJEANNIN (O.) (dir.), *La guerre, la violence et les gens au Moyen Age. 119^e Congrès national des S^{tes} hist. & scientifiques. Amiens, oct. 1994. Section d'histoire méd. & philologie*, 2 vol., Paris, 1996, t. 1, p. 169-188.

65. MAS-LATRIE (L. de), *Histoire de l'île...*, *op. cit.*, t. 2, p. 757-758 ; SCHABEL (Chr. D.), *The 'Synodicum'...*, *op. cit.*, p. 371-372.

que dans la prédication de la Croisade⁶⁶. Il est intéressant de rappeler que Raymond de La Pradèle n'est pas le seul à être bien « implanté » dans l'entourage du cardinal Hélie Talleyrand de Périgord, l'un de ses frères, Bertrand (dit l'aîné) l'était aussi : recteur de Bertric en 1343, chanoine de Saint-Avit-Sénieur, puis par protection du cardinal de Périgord dont il était chapelain, de Saint-Front de Périgueux en 1361, à la mort de Philippe Jumar de Chambrillac (cousin de l'archevêque), trésorier puis chanoine de Paphos, vers 1356-1357)⁶⁷. Cependant, après avoir notamment exigé du roi Pierre I^{er} de rappeler auprès de lui la reine Eléonore d'Aragon, sa femme légitime, vers la fin de l'année 1367⁶⁸, la présence de Raymond de La Pradèle au sein de son archidiocèse chypriote s'est apparemment interrompue vers 1374, à son retour auprès de la Curie et à Gênes cette année-là⁶⁹. Son remplacement à la tête de l'archevêché de Nicosie n'intervint qu'en 1376, avec la nomination de Bérenger Grégoire, originaire de Lodève (ou de Rieux), qui avait eu une carrière toute chypriote⁷⁰.

Cette nouvelle relance de la Croisade – que nous avons évoquée précédemment – a été favorisée par deux personnages qui ont marqué leur époque : Philippe de Mézières – chevalier picard –, connu notamment pour son œuvre principale, le *Songe du vieil pèlerin*, et le bienheureux Pierre Thomas – un Sarladais –, son père spirituel⁷¹. Philippe de Mézières, peu après le retour de Pierre I^{er} victorieux de sa brève expédition à Alexandrie, avait approché la cour chypriote. Il nous rapporte que Pierre Thomas, à l'époque légat apostolique et patriarche latin de Constantinople, mort le 6 janvier 1366 à Famagouste, fut enseveli dans l'église Sainte-Marie du Carmel⁷² et que ce fut Raymond de La Pradèle lui-même qui officia dans la cathédrale Saint-Nicolas de Famagouste lors des obsèques du bienheureux sarladais⁷³.

S'il ne s'agit pas de relater ici la vie du saint homme périgourdin, on peut toutefois retenir le rôle primordial qu'il joua, lors de ses pérégrinations orientales, dans la tentative de mettre fin au schisme entre Rome et

66. MAS-LATRIE (L. de), *Histoire de l'île...*, *op. cit.*, t. 2, p. 460-464 ; *Id.*, « Histoire des archevêques », *op. cit.*, p. 273 ; RUDT DE COLLEBERG (W. H.), « État... », *op. cit.*, p. 268.

67. JOUANEL (A.), « Le château... », *op. cit.*, p. 74.

68. MAS-LATRIE (L. de), *La prise...*, *op. cit.*, p. 288.

69. RUDT DE COLLEBERG (W. H.), « État... », *op. cit.*, p. 269.

70. Cf. VAN CAUWENBERGH (É.), « Bérenger », *DHGE*, t. 8, 1935, col. 377-378 ; RUDT DE COLLEBERG (W. H.), « État... », *op. cit.*, p. 268-269.

71. Cf. SMET (J.) (éd.), *The life of Saint Peter Thomas by Philippe de Mézières*, Rome, 1954 ; CAUDRON (O.), « Philippe de Mézières », *DS*, t. 12-1, 1984, col. 1309-1316 ; LEFÈVRE (S.), « Philippe de Mézières », *DLF*, p. 1144-1146.

72. PLAGNIEUX (Ph.), SOULARD (Th.), « Famagouste. L'église Sainte-Marie du Carmel », dans VAIVRE (J.-B. de), PLAGNIEUX (Ph.), *L'art gothique...*, *op. cit.*, p. 251.

73. MAS-LATRIE (L. de), « Histoire des archevêques... », *op. cit.*, p. 273. Cf. *Id.*, *La prise...*, *op. cit.* ; SMET (J.), *The life...*, *op. cit.*, p. 156-158.

Constantinople – rapprochement motivé surtout devant l'avancée des troupes ottomanes ⁷⁴. Le pape l'avait ainsi envoyé à Constantinople dans le but de recevoir dans la foi catholique l'empereur byzantin Jean V Paléologue ⁷⁵. Nommé patriarche de Constantinople, il reprit en quelque sorte le flambeau de la Croisade, en devenant légat en Orient, après le décès du cardinal de Périgord. Mais lors de son arrivée dans le royaume chypriote, Pierre Thomas, avec une maladresse évidente, voulut convaincre le clergé grec de se soumettre à Rome ⁷⁶.

Quant à Philippe de Mézières, il fut nommé chancelier par Pierre I^{er} qui lui portait de l'affection, affection qui facilita son action dans la relance de la Croisade : c'est en effet, accompagné de Pierre Thomas et de Philippe de Mézières que Pierre I^{er} arriva à Venise en 1363 dans le but de convaincre les cours européennes d'organiser une nouvelle croisade ⁷⁷. Seulement, l'aventure tourna court pour Philippe de Mézières lorsque le roi de Chypre fut assassiné à Nicosie, le 16 janvier 1369, et qu'il dut se réfugier à Venise (dont il avait été fait citoyen d'honneur), il regagna alors le royaume de France comme conseiller auprès de Charles V ⁷⁸.

La fratrie Chambrillac protégée du cardinal de Périgord

Pendant ce temps, un jeune frère de Philippe de Chambrillac, Hélié, qui l'avait déjà suivi dans le diocèse de Sion, vers 1338-1340, pour être son vicaire général (après avoir, semble-t-il, commencé sa carrière ecclésiastique comme curé de Savignac-les-Églises) ⁷⁹, devait rejoindre son évêché de Nicosie, où il était nommé depuis le 8 septembre 1351. Mais le parcours chypriote d'Hélié de Chambrillac n'a débuté en fait qu'à partir de 1345 en tant que trésorier, puis chanoine et archidiacre de Nicosie en 1346 et 1350, où il fut, lui aussi, encore présent auprès de la Curie. Il est cité par une bulle pontificale adressée au chapitre de Nicosie, le 1^{er} avril 1343 ⁸⁰.

Seulement son séjour en Orient a été soit retardé, soit entrecoupé par sa participation à l'impressionnante ambassade du puissant cardinal Hélié Talleyrand de Périgord auprès de l'empereur Charles IV de Luxembourg,

74. BALARD (M.), *Les Latins...*, *op. cit.*, p. 276-277.

75. DELACROIX-BESNIER (Cl.), « Conversions constantinopolitaines au XIV^e siècle », *MEFRM*, t. 105-2, 1993, p. 730 et 732.

76. RUDT DE COLLEBERG (W. H.), « État... », *op. cit.*, p. 273. Cf. CAUDRON (O.), « Philippe de... », *op. cit.*

77. TOURNEBIZE (H.-Fr.), *Histoire politique...*, *op. cit.*, p. 698-699.

78. Cf. *supra*.

79. GREMAUD (J.), « Philippe de Chamberlhac... », *op. cit.*, p. 273 ; HENGGELER (R.), *Helvetia Sacra...*, *op. cit.*, p. 303.

80. RUDT DE COLLEBERG (W. H.), « État... », *op. cit.*, p. 251, 268, 278-279 et 314.

roi de Bohême, à Metz, ville d'Empire, au mois de décembre 1356. Ainsi, le « mercredi devant noel, vint à Mets le cardinal de Piergort avec bien quatre cents chevaux »⁸¹, accompagné donc d'Hélie de Chambrillac, évêque de Nimosie, mais aussi de Pierre Itier, ancien chapelain apostolique et, depuis le 9 janvier 1346, évêque de Sarlat (probablement originaire de Frateaux ou de Beaumont (ou Belmont), dans ce même diocèse)⁸², et du neveu du cardinal, Archambaud de Lautrec, évêque de Lavaur (qui sera présent au couronnement de Charles VI, en 1380)⁸³. Cette rencontre en terre lorraine, outre la tenue de la Diète impériale afin de proclamer la « Bulle d'or⁸⁴ », acte fondamental fixant les conditions de l'élection impériale (d'où la présence du cardinal au nom du Saint-Siège), a été aussi l'occasion pour Hélie de Chambrillac d'approcher le tout nouveau régent de France, le dauphin Charles (futur Charles V), notamment en dînant à la même table⁸⁵. Mais le dauphin est alors dans une position des plus critiques dans le royaume de France. En effet, son père, le roi de France Jean II le Bon, vient d'être fait et emmené prisonnier par les Anglais⁸⁶ qui, grâce à l'appui décisif de nombreux « bons chevaliers de Gasconne⁸⁷ », ont défaits l'armée française à Poitiers ou plus exactement à deux lieux de là à Maupertuis, sur le « champ d'Alexandre », le 19 septembre précédent. Pourtant, c'est ce même cardinal de Périgord qui auparavant avait échoué dans sa tentative diplomatique d'éviter cet affrontement entre les deux belligérants, Jean II et Edouard, prince de Galles, fils du roi d'Angleterre Edouard III, plus connu sous le nom de Prince Noir⁸⁸. Le cardinal de Périgord, qui fut jadis recommandé par Clément VI – le 7 décembre 1344 –, en tant que cardinal prêtre de Saint-Pierre-aux-Liens, auprès d'Edouard III et

81. *Chroniques de la noble ville et cité de Metz, par Philippe de Vigneulle, dans HUGUENIN (J.-Fr.) (éd.), *Les chroniques de la ville de Metz...*, Metz, 1838, p. 98.

82. Cf. LA BATUT (R. de), « Notices sur les prélats issus de familles périgourdines, avant 1789 », *BSHAP*, 1883, t. X, p. 280-281 ; TRIBOUT DE MOREMBERT (H.), « Itier (Pierre) », *DHGE*, t. 26, 1996, col. 428.

83. WOLFRAM (G.) (éd.), *Die Metzger Chronik des Jaique Dex (Jacques d'Esch) über die Kaiser und Könige aus dem Luxemburger Hause*, Metz, 1906, p. 307 ; ZACOUR (N. P.), « Talleyrand... », *op. cit.*, p. 54 et n. 23. Sur Archambaud de Lautrec, voir * SAINTE-MARIE (A. de), *Histoire généalogique et chronologique de la Maison Royale de France...* 9 vol., Paris, 1726-1733, t. 2, p. 349 et 364.

84. Cf. GOUGUENHEIM (S.), « Bulle d'Or », *DMA*, p. 200.

85. *Chroniques de la noble ville...*, *op. cit.*, p. 99.

86. Cf. BÉRIAC-LAINE (Fr.), GIVEN-WILSON (Chr.), *Les prisonniers de la bataille de Poitiers*, Paris, 2002 (notamment p. 101-103 et 105-106).

87. « le seigneur de Labreth [d'Albret], le seigneur de Pumiens [Pommiers], monsigneur Hélye et monsigneur Aymenion de Pumiens, [...] le seigneur de Mouchident [Mussidan], [...] » ; tandis que Robert de Duras, prince de Morée et « neveu au cardinal de Pierregorch », combattait et succombait aux côtés du roi de France (*FROISSART (Jean), *Œuvres*, éd. J. M. B. C. Kervyn de Lettenhove, 28 vol., Bruxelles, 1867-1877, t. 5, p. 423, 433 et 441). Cf. HEWITT (H. J.), *The Black Prince's expedition of 1355-1357*, Manchester, 1958, p. 215.

88. Des lettres du prince de Galles mirent sous l'obéissance du roi d'Angleterre la seigneurie de Lisle et toutes les terres possédées par Talleyrand de Périgord, nonce du Saint-Siège, et Roger-Bernard, comte de Périgord (A.D. des Pyrénées-Atlantiques, Archives du Périgord, carton E 746).

de son épouse, Philippa⁸⁹, fut ainsi berné par le prince héritier d'Angleterre peu avant la bataille. Ce dernier avait auparavant effectué sa chevauchée au milieu de l'été, partant de Bergerac le 4 août, passant par Périgueux, Brantôme et Nontron⁹⁰. Après cette terrible déroute, où pour la première fois un roi de France est fait prisonnier, le dauphin Charles vint, semble-t-il, prendre conseil auprès de son oncle, l'Empereur Charles IV⁹¹. Par la suite, le cardinal de Périgord, nonce apostolique, tenta de négocier les conditions de libération du roi de France et du traité de paix. Il se fit accompagner de Pierre Itier qui bénéficia pour sa part de la protection d'Edouard III pour l'obtention d'un laissez-passer dans son diocèse⁹².

À la suite de ces événements, Hélié de Chambrillac, toujours évêque de Nimosie, demeurait l'un des principaux familiers du cardinal de Périgord, comme l'atteste une correspondance papale adressée le 2 janvier 1357 à l'évêque de Sarlat, Pierre Itier – lettre *item* à Hélié Talleyrand de Périgord, évêque d'Albano, à ce même Hélié de Chambrillac et à Archambaud de Lautrec, évêque de Lavaur⁹³. La faveur et la protection du cardinal se prolongèrent avec sa nomination à la tête du diocèse de Paphos, le 21 avril suivant⁹⁴. Cette nomination était certainement le fruit de l'influence du cardinal, mais également de son frère archevêque de Nicosie, de retour en Avignon auprès du Saint-Siège, au moins depuis le mois précédent, comme nous l'avons mentionné.

Autre preuve de sa proximité avec le cardinal, le 25 octobre 1360, Hélié de Chambrillac, toujours bien présent à la Curie⁹⁵, fut l'un de ses exécuteurs testamentaires, probablement en compagnie de son frère, Philippe, nouvel archevêque de Bordeaux (depuis le 21 juillet précédent), et d'autres compatriotes périgordins, Hélié II de Salignac, évêque de Sarlat (depuis l'année précédente, et le premier d'une longue lignée à la tête de ce diocèse⁹⁶), et de Pierre Itier, désormais évêque de Dax (depuis le 10 mai 1359)⁹⁷, et toujours son

89. DE PEÑA (N.), *Documents sur...*, *op. cit.*, t. 1, n^{os} 909-913.

90. HEWITT (H. J.), *The Black...*, *op. cit.*, p. 102-104.

91. FROISSART (Jean), *op. cit.*, t. 5, p. 397-460 et 526 ; *Chroniques de la noble ville...*, *op. cit.*, p. 98-99 ; ZACOUR (N. P.), « Talleyrand... », *op. cit.*, p. 54, n. 23 ; AUTRAND (Fr.), *Charles V le Sage*, Paris, 1994, p. 195-220 et 258-261 ; FAVIER (J.), *Les papes...*, *op. cit.*, p. 407-410.

92. ZACOUR (N. P.), « Talleyrand... », *op. cit.*, p. 55 et 62 ; GASNAULT (P.), *Innocent VI...*, *op. cit.*, n^{os} 2587-2588, 2644-2646, 2759, 2781, etc.

93. GASNAULT (P.), *Innocent VI...*, *op. cit.*, n^o 2516.

94. RUDT DE COLLENBERG (W. H.), « État... », *op. cit.*, p. 272.

95. RUDT DE COLLENBERG (W. H.), « Le choix... », *op. cit.*, p. 421.

96. Philippe de Chambrillac et Hélié de Salignac auront deux neveux qui deviendront, au début du siècle suivant, sénéchaux de Périgord. Cf. DEMURGER (A.), « Guerre civile et changements de personnel administratif dans le royaume de France de 1400 à 1418 : l'exemple des baillis et sénéchaux », *Francia*, t. 6, 1978, p. 242 et 291.

97. Cf. HIGOUNET (Ch.), « Dax », *DHGE*, t. 14, 1960, col. 127-140.

neveu, Archambaud de Lautrec, désormais évêque de Châlons⁹⁸. Ce testament du cardinal mentionnait, entre autres, l'augmentation du nombre des chanoines de l'abbaye augustinienne de Sainte-Marie de Chancelade, dont il en avait été l'abbé (par ailleurs, objet de nombreux dons dès le XII^e siècle par des membres de la famille Chambrillac, d'après le cartulaire de cette abbaye⁹⁹), en le portant de vingt-deux à soixante-douze¹⁰⁰. Enfin, le cardinal était connu pour avoir fondé un collège de Périgord à Toulouse à l'attention de jeunes compatriotes. Par ailleurs, le jeune Jaumar de Chambrillac, cousin de Philippe et d'Hélie, étudiant de la « ville rose », depuis 1355¹⁰¹, reçut ses provisions de trésorier et chanoine de Paphos, le 2 juillet 1356. Puis, sur les recommandations d'Hélie Talleyrand de Périgord, dont il était le chambrier, Jaumar devint chanoine de Nicosie, le 5 novembre 1359¹⁰².

À la même époque, en décembre 1361, l'un des frères de Philippe et Hélie, à savoir le chevalier Raymond de Chambrillac, lui aussi au cœur de la guerre de Cent Ans, a du rendre hommage – tout comme le comte de Périgord et l'ensemble des seigneurs locaux – aux Anglais, nouveaux maîtres d'une grande Aquitaine, et donc du Périgord, à l'issue du traité de Brétigny-Calais, terrible conséquence de la défaite de Poitiers¹⁰³.

Retour à la Curie

Mais revenons sur les bords du Rhône, peu de temps auparavant, auprès de nos deux grands ecclésiastiques du Périgord, Philippe et Hélie de Chambrillac. Le premier, toujours archevêque de Nicosie, a donc retrouvé la curie « romaine » installée au bord du Rhône. C'est certainement durant ce long séjour, entre 1357 et 1360, qu'il fonda une chapelle, nommée Notre-Dame de l'Ange (ou des Anges), au sein du prestigieux couvent des Dominicains d'Avignon, objet de nombreuses attentions de la part des papes et qui devint

98. SAINTE-MARTHE (D. de) & al., *Gallia christiana, in provincias ecclesiasticas distributa...*, 16 vol., Paris, 1715-1865, t. 2, col. 836 : *Philippus metropolim Burdigalensem regebat an. 1360 die XII. introitus Novembris, ex charta S. Crucis. Eodem anno die 25. Octobris, festo S. Frontonis nominatur curator & exsecutor testamenti Talairandi cardinalis & episcopi Albanensis, cum episcopis Aquensi & Sarlatensi...* Cf. REY (E.-G.), *Les familles...*, op. cit., p. 866 ; FISQUET (H.), *La France pontificale (Gallia christiana). Histoire chronologique et biographique des archevêques et évêques de tous les diocèses de France...*, 25 vol., Paris, s. d., t. 10, p. 222-226 ; MOLLAT (G.), « Chambrillac... », op. cit., col. 331.

99. GRILLON (L.), REVIRIEGO (B.), *Le cartulaire de l'abbaye de Notre-Dame de Chancelade*, Périgueux, 2000, pass.

100. A.D. des Pyrénées-Atlantiques, Archives du Périgord, carton E 627. Sur l'abbaye de Chancelade, voir DEREINE (Ch.), « Chancelade », *DHGE*, t. 12, 1953, col. 351-353.

101. RUDT DE COLLEMBERG (W. H.), « Le choix... », op. cit., p. 433.

102. RICHARD (J.), « Les comptes... », op. cit., p. 42, n. 76.

103. ESCANDE (J.-J.), *Histoire du Périgord*, 2 vol., Cahors – Paris, 1934, t. 1, p. 183. Cf. FROISSART (Jean), op. cit., t. 6, p. 271-291 et 323-326.

le lieu de sépulture des frères ¹⁰⁴. Dans ce but, notre prélat périgordin avait même fait don d'une maison lui appartenant – sans que l'on sache s'il s'agit de sa résidence principale avignonnaise –, sise rue de la Draperie (*grosso modo* aujourd'hui la rue Petit Change et une partie de la rue Arc de l'Agneau) ¹⁰⁵.

Pour Philippe de Chambrillac, à présent archevêque de Bordeaux, il était temps d'aller rejoindre son nouveau diocèse aquitain. Il prit donc la route, au plus tard vers le 19 juin 1361, si l'on se réfère au trajet de son prédécesseur à l'archevêché aquitain, Amanieu II de La Mothe (petit-neveu du pape Clément V), décédé le 27 juin 1360, qui avait béni l'étendard du Prince Noir, juste avant sa victoire à Poitiers ¹⁰⁶. Ce dernier était parti d'Avignon le 28 juillet 1357, où il s'était, semble-t-il, réfugié, décidé enfin à rejoindre son diocèse ; il s'arrêta quatre jours plus tard à Saint-Thibéry pour souper ¹⁰⁷. L'âge de Philippe de Chambrillac, certainement avancé, et la présence des terribles compagnies dans le Midi qui menaçaient directement la cité papale par la prise de Pont-Saint-Esprit, le jour des Innocents, dans la nuit du 28 au 29 décembre 1359 ¹⁰⁸, firent qu'il ne put prendre la route immédiatement. Ces compagnies d'aventure ¹⁰⁹, des troupes de gens d'armes désœuvrées à la suite de la défaite de Poitiers et surtout du traité de Brétigny, avec à leur tête de nombreux cadets ou de bâtards de bonne famille noble, ravagèrent pendant plusieurs années le royaume de France. Leur association était un véritable « crime organisé », comme le désigne Françoise Autrand, dont la plus fameuse, la « Grande Compagnie », avait choisi d'écumer la vallée du Rhône ¹¹⁰. D'ailleurs, Philippe de Chambrillac se permit d'avancer au trésor pontifical une somme de 3 000 écus pour déloger ces compagnies de leur position rhodanienne, sachant que la convocation de la noblesse du Comtat Venaissin était des plus difficiles pour la papauté afin d'assurer sa défense ¹¹¹. De plus, les capitaines de l'armée pontificale avaient beaucoup de peine à se

104. Cf. AMARGIER (P.), « Le couvent dominicain d'Avignon de ses origines à la peste noire », *Etudes vaclusiennes*, t. 5, janv.-juin 1971, p. 21-30.

105. GIRARD (J.), REQUIN (H.), « Le couvent des Dominicains d'Avignon », *Annales d'Avignon & du Comtat Venaissin*, t. 1, 1912, p. 85 ; PANSIER (P.), « Les rues d'Avignon au Moyen Âge », *Mém. de l'Académie de Vaucluse*, t. 11, 1911, p. 281 ; LABANDE (L.-H.), *Le palais des papes et les monuments d'Avignon au XIV^e siècle*, 2 vol., Marseille, 1925, t. 2, p. 144-146 ; MONTAGNES (B.), *Architecture dominicaine en Provence*, Paris, 1979, p. 49-55 et 89-91.

106. MONTÉGUT (H. de), « Philippe de Chambrillac... », *op. cit.*, p. 190.

107. *DROUYN (L.) (éd.), « Comptes de l'archevêché de Bordeaux du XIII^e et du XIV^e siècle », *Archives hist. du département de la Gironde*, t. 21, 1881, p. VII-VIII et 481-482.

108. Cf. LABANDE (L.-H.), « L'occupation du Pont-Saint-Esprit par les grandes compagnies, 1360-1361... », *Revue hist. de Provence*, 1^{re} année, 1901, p. 79-95 & 146-164.

109. Cf. CONTAMINE (P.), « Les compagnies d'aventure en France pendant la Guerre de Cent Ans », *MEFRM*, t. 87-2, 1975, p. 365-396.

110. AUTRAND (Fr.), *Charles V...*, *op. cit.*, p. 491-493.

111. MAS-LATRIE (L. de), « Histoire des archevêques... », *op. cit.*, p. 272 ; Cf. *ANDRÉ-MICHEL (R.), « Les défenseurs des châteaux et des villes fortes dans le Comtat-Venaissin au XIV^e siècle », *BEC*, t. 76, 1915, p. 315-330.

faire payer leur solde et celle de leurs hommes ¹¹². Une partie de la somme avancée par le nouvel archevêque sur le départ – 330 florins d'or – fut remboursée par le diocèse de Bordeaux ¹¹³. Cette « Grande Compagnie » fut d'ailleurs victorieuse à la bataille de Brignais, près de Lyon, le 6 avril 1362, emmenée entre autres par le célèbre routier périgordin, Seguin de Badefol, seigneur de Castelnaud de Berbiguières ¹¹⁴ (aussi célèbre qu'un autre routier périgordin, à savoir Arnaud de Cervole, dit l'Archiprêtre... de Périgord ou de Vélignes, qui, un temps rangé du côté royal, fut successivement présent à Poitiers et fait prisonnier à Brignais !) ¹¹⁵, face aux troupes « régulières » dirigées par l'ancien connétable de France, Jacques I^{er} de Bourbon, comte de La Marche, qui mourut peu après de ses blessures ¹¹⁶.

En empruntant la traditionnelle *via Domitia*, voie romaine (« cami roumieu ») devenue par la suite l'un des principaux chemins de pèlerinage menant vers Saint-Jacques de Compostelle (en venant d'Avignon et surtout de Rome), Philippe de Chambrillac s'arrêta dans l'ancienne et réputée abbaye franciscaine de Saint-Thibéry, dans le diocèse d'Agde. En effet, dès le XII^e siècle, un *itineria* assez célèbre appelé le *Guide du pèlerin* – cinquième livre du *Liber Sancti Jacobi*, attribué à Aimery Picaud, originaire de Parthenay-le-Vieux – la recommande comme lieu d'étape (*mansione*) : c'était une des abbayes les plus puissantes du Languedoc, passage obligé pour franchir l'Hérault, non loin de Pézenas et de Béziers, également, en croisant la

112. STELLING-MICHAUD (Sv.), « Genevois à la curie d'Avignon au XIV^e siècle », *Bull. Sté d'hist. & d'archéol. de Genève*, t. 9, 1950, p. 287.

113. DROUYN (L.), « Comptes de l'archevêché... », *op. cit.*, p. XI et 577.

114. Cf. *GOURGUES (A. de), *Dictionnaire topographique du département de la Dordogne comprenant les noms de lieu anciens et modernes*, Paris, 1873-1874, p. 20.

115. ALLUT (P.-A.), *Les routiers au XIV^e siècle. Les Tard-venus et la bataille de Brignais*, Lyon, 1859, p. 99. Cf. CHEREST (A.-A.), *L'Archiprêtre. Épisodes de la guerre de Cent Ans au XIV^e siècle*, Paris, 1879 ; GUIGUE (G.), *Récits de la guerre de Cent Ans. Les Tard-venus en Lyonnais, Forez et Beaujolais, 1356-1369*, Lyon, 1886 ; MAUBOURGUET (J.), « Seguin de Badefol, le roi des Grandes Compagnies », *BSHAP*, 1938, t. LXV, p. 139-157, 215-229 et 293-316 ; AUTRAND (Fr.), *Charles V...*, *op. cit.*, p. 494-504 ; FAVIER (J.), *Dictionnaire...*, *op. cit.*, p. 63.

116. FROISSART (Jean), t. 6, p. 336-345 et 502-503 ; AUTRAND (Fr.), *Charles V...*, *op. cit.*, p. 504-506 ; ALLUT (P.-A.), *Les routiers...*, *op. cit.*, p. 97-98 : « Le deuxième continuateur de [Guillaume de] Nangis s'exprime en ces termes : « Cette même année on vit apparaître des bandes nombreuses de brigands, véritables fils de Bélial, tout fouillés de meurtres & d'iniquités, qui s'étaient rassemblés de divers pays pour guerroyer. Ils ne suivaient la bannière d'aucun seigneur, & n'avaient d'autres motifs pour faire la guerre que leur instinct pervers & l'amour du pillage ; on les appelait la Grande-Compagnie. Ces scélérats, se sentant forts de leur nombre, osèrent se présenter aux portes d'Avignon & menacer notre Saint Père le pape, le Sacré Collège & la sainte Eglise de Dieu. Ils avaient d'abord surpris la ville de Pont-St-Esprit, d'où ils ravageaient tout le territoire environnant. Leur projet était de s'emparer non seulement d'Avignon, mais de toutes les villes & forteresses jusqu'à Montpellier, Narbonne, Toulouse, Carcassonne. Cependant, après avoir reçu de grosses sommes d'argent du pape, & de plus, dit-on, l'absolution de leurs méfaits, ils consentirent à déguerpir du Comtat, & furent porter ailleurs la dévastation ». Cf. GÉRAUD (H.) (éd.), *Chronique latine de Guillaume de Nangis de 1113 à 1300, avec les continuations de cette chronique de 1300 à 1368*, 2 vol., Paris, 1843, t. 2, p. 316. Sur Jacques I^{er} de Bourbon, voir SAINTE-MARIE (A. de), *Histoire généalogique...*, *op. cit.*, t. 1, p. 318.

via mercaladi reliant Agde et le littoral à l'arrière-pays et au Massif central, un carrefour routier important pour le commerce et les foires environnantes¹¹⁷. C'est là qu'il rendit l'âme, le 23 juin 1361, sa mort ne parvenant à Bordeaux que le 24 du mois suivant¹¹⁸.

Philippe de Chambrillac n'atteignit donc jamais son archidiocèse aquitain, même si, quelques temps auparavant, on relève un acte établi en son nom, associé à celui d'Edouard III, roi d'Angleterre et duc d'Aquitaine¹¹⁹. Son corps fut rapatrié à Avignon, tandis que, dès le 24 septembre 1361, Hélié II de Salignac lui succédait à Bordeaux¹²⁰. On l'enterra dans sa chapelle du couvent des Dominicains, l'année suivante. Cinq ans plus tard, il partagea son lieu de sépulture avec Pierre Itier¹²¹, qui avait lui-même sa « livrée » (hôtel cardinalice) en Avignon¹²². Ce dernier, dit cardinal de Dax, avait été élevé à la pourpre cardinalice par le pape Innocent VI, le 17 septembre 1361, sous le titre des Quatre Saints Couronnés, puis devint cardinal évêque d'Albano, le 4 février 1364, succédant au cardinal de Périgord¹²³.

La fin de la présence périgordine à Chypre

À partir de 1363, Pierre I^{er} de Lusignan effectua une tournée des cours européennes afin d'alarmer les rois et princes d'Occident de la menace turque en Orient. Le roi de Chypre se rendit en Avignon, en y faisant son entrée le mercredi Saint (29 mars), où l'avait rejoint le roi de France, à la rencontre

117. VIEILLARD (J.) (éd.), *Le guide du pèlerin de Saint-Jacques de Compostelle. Texte latin du XII^e siècle édité et traduit en français, d'après les manuscrits de Compostelle et de Ripoll*, Paris, 1984, 5^e éd., p. XI : « le guide à l'usage des pèlerins [...] est destiné à leur donner des conseils pratiques pour leur pieux voyage, leur indiquer les sanctuaires où ils doivent s'arrêter pour vénérer les reliques des saints et enfin à leur faire admirer dans tous ses détails la cathédrale élevée à la gloire de l'apôtre ». Voir également p. 48-49. Cf. DURAND (G.), « L'abbaye bénédictine de Saint-Thibéry (Hérault) », *Archéologie du Midi médiéval*, t. 22, 2004, p. 141-198.

118. SAINTE-MARTHE (D. de), *Gallia christiana...*, *op. cit.* ; DROUYN (L.), « Comptes de l'archevêché... », *op. cit.*, p. 518. Cf. GOUGET (A.), *Inventaire sommaire...*, *op. cit.*, p. 106-109.

119. <http://webtext.library.yale.edu/beinfla/pre1600.MS685.htm>.

120. En 1365, Hélié de Salignac fit tenir un concile provincial à Périgueux, auquel assistèrent 17 évêques dont Austère de Sainte-Colombe, évêque de Sarlat, qui y prononça un discours où il compara le Prince Noir au Fils de Dieu. En 1367, dans la cathédrale de Saint-André de Bordeaux, Hélié baptisa le fils de ce même prince, le futur roi d'Angleterre Richard II. Enfin, député par le pape Grégoire XI, il tenta d'obtenir une trêve entre la France et l'Angleterre et mourut en 1378 (Cf. *ALLAIN (E.), « L'Église de Bordeaux au dernier siècle du Moyen Âge (1350-1450) », *Revue des Questions hist.*, t. 58, 1895, p. 357 et 364-365).

121. En 1385, le neveu de Pierre Itier, le damoiseau Raymond fut enseveli dans le même tombeau. MONTAGNES (B.), *Architecture dominicaine...*, *op. cit.*, p. 89-90 ; TRIBOUT DE MOREMBERT (H.), « Itier (Pierre) », *op. cit.*

122. HAYEZ (A.-M.) (éd.), *Le terrier avignonnais de l'évêque Anglic Grimoard (1366-1368)*, Paris, 1993, p. 139, n. 2 et carte n° 4.

123. HIGOUNET (Ch.), « Dax », *op. cit.* ; LA BATUT (R. de), « Notices sur... », *op. cit.*

du nouveau pape Urbain V (Guillaume Grimoard, originaire du diocèse de Mende, élu le 28 septembre 1362, créature d'Hélie Talleyrand de Périgord). Ainsi, peu après Pâques 1363, lors d'une prédication pour une nouvelle croisade, Jean II le Bon, ainsi que le cardinal de Périgord, nommé légat du pape pour cette croisade, et d'autres grands seigneurs du royaume prirent la croix (comme en 1333), peut-être en présence de l'évêque de Paphos, Hélie de Chambrillac¹²⁴. Ce dernier repartit probablement dans son diocèse chypriote, sans attendre Pierre I^{er} qui ne retourna en Orient latin qu'à la fin du printemps 1365, en y emmenant de nombreux croisés d'Europe – parmi lesquels un certain Gantonet d'Abzac.

Désormais notre évêque de Paphos se retrouve sans l'appui de son frère Philippe, et surtout de celui du cardinal de Périgord. Ce dernier mourut le 27 janvier 1364 en Avignon, peut-être dans l'ancien palais d'Arnaud de Via (l'actuel Petit Palais)¹²⁵ à moins que ce ne fut dans son autre « livrée », dite de Saint-Ange, ou encore – dernière hypothèse – dans sa *Domus Providenciæ*, qu'il lui appartenait depuis 1362, au cœur de la villégiature pontificale de Villeneuve-lès-Avignon¹²⁶. Cependant, Hélie de Chambrillac semble avoir terminé sa carrière au sein de son évêché de Paphos jusqu'à son décès, le 12 octobre 1377¹²⁷, puisque nous le retrouvons présent à Famagouste lors du couronnement de Pierre II de Lusignan comme roi de Jérusalem, le 10 octobre 1372. Ce dernier, fils de Pierre I^{er}, a accédé au trône une fois sa majorité déclarée en janvier 1371, faisant suite au coup d'état du royaume en janvier 1369, par l'assassinat de son père par une partie de la noblesse insulaire, mécontente de son autoritarisme et de sa politique extérieure coûteuse¹²⁸. Le successeur d'Hélie de Chambrillac à l'évêché de Paphos jusqu'en 1386 fut un Sarladais, Raymond Robert, *alias* Thomas, neveu du bienheureux Pierre Thomas, auparavant chanoine et archidiacre de Famagouste¹²⁹.

124. FROISSART (Jean), *op. cit.*, t. 6, p. 372-373 ; MAS-LATRIE (L. de), *Histoire de l'île...*, *op. cit.*, t. 2, p. 237 et sq. (notamment p. 239) ; AUTRAND (Fr.), *Charles V...*, *op. cit.*, p. 437 ; Cf. MAS-LATRIE (L. de), *La prise...*, *op. cit.* ; RILEY-SMITH (J.), *The Atlas...*, *op. cit.*, p. 142-143.

125. Arnaud de Via, cardinal de Saint-Eustache, neveu de Jean XXII, fut protecteur du cardinal de Périgord et de Philippe de Chambrillac (MOLLAT (G.), « Chambrillac... », *op. cit.*, col. 331 ; GUILLEMAIN (B.), *La cour pontificale...*, *op. cit.*, p. 247-248).

126. DUHAMEL (L.), « Un neveu... », *op. cit.*, p. 411 ; SOURNIA (B.), *Villeneuve-lès-Avignon...*, *op. cit.*, p. 72 et 80 ; HAYEZ (A.-M.), *Le terrier...*, *op. cit.*

127. RUDT DE COLLENBERG (W. H.), « État... », *op. cit.*, p. 212 et 272.

128. MACGILLIVRAY DAWKINS (R.), *Leontios Makhairas...*, *op. cit.*, p. 306-309 ; RICHARD (J.), « La révolution de 1369 dans le royaume de Chypre », *BEC*, t. 110, 1952, p. 108-123 (repris dans *Id.*, *Orient et Occident*, chap. 16) ; EDBURY (P. W.), « The Murder of King Peter I of Cyprus », *Journal of Medieval History*, n° 6, 1980, p. 219-233.

129. SMET (J.), *The life...*, *op. cit.*, p. 54 et n. 3 ; RUDT DE COLLENBERG (W. H.), « État... », *op. cit.*, p. 211 et 272.

« Dynasties » périgordines et autres...

La présence des frères Chambrillac dans l'île de Chypre, en tant qu'originaires du Périgord, n'est que l'arbre qui cache la forêt. Comme il l'a été dit, le cardinal de Périgord était très attaché à l'idée de reconquête de la Terre sainte à partir du royaume chypriote. D'où, une vague de nominations d'ecclésiastiques périgordins dans les diocèses chypriotes grâce à son poids dans les décisions auprès de la Curie avignonnaise – un faiseur de papes, qui se serait bien vu pape, mais qui buta toujours sur les ambitions équivalentes et opposées d'un autre puissant « cardinal de couronne », Guy de Boulogne¹³⁰. À partir des années 1320-1330, d'autres membres des familles Nabinal et Chambrillac ont investi l'ensemble de la hiérarchie ecclésiastique de l'île : pour preuve, Aymeric et Roland de Chambrillac reçoivent chacun un canonicat à Nicosie en 1347 et 1349¹³¹. Cette « colonie » périgordine apparaît – semble-t-il – comme une sorte de « pré carré » pour le cardinal, soucieux de favoriser sa *familia*¹³². En effet, depuis son installation au bord du Rhône en 1309, la papauté avignonnaise est une papauté élisant des souverains pontifes originaires du Sud-Ouest du royaume de France (Gascogne, Quercy et Limousin), marquée par un fort népotisme¹³³. Le Sacré Collège – ce « Sénat de l'Eglise » – mais aussi les charges et offices sont alors envahis par des parents ou des familiers de ces papes d'Avignon, ces derniers étant plus préoccupés par le dévouement de leur entourage que par un chauvinisme exacerbé¹³⁴.

Tandis que certains membres féminins de la famille de Chambrillac étaient abbesses de Ligueux, au cœur de la châtellenie d'Agonac – une vocation familiale auprès de cette abbaye, recensée au moins depuis 1317 –

130. Cf. JUGIE (P.), « L'activité diplomatique du cardinal Gui de Boulogne en France au milieu du XIV^e siècle », *BEC*, t. 145, 1987, p. 99-127.

131. RUDT DE COLLENBERG (W. H.), « État... », *op. cit.*, p. 246-253 (p. 248 : « Nous croyons bien nous trouver ici en face d'un phénomène unique dans l'histoire ecclésiastique du Moyen Âge : la mainmise d'un clergé régional d'un pays sur l'Eglise entière d'un royaume étranger et lointain »).

132. Cf. GUILLEMAIN (B.), *La cour pontificale...*, *op. cit.*, p. 181-276 ; COURTEL (A.-L.), « Les clientèles des cardinaux limousins en 1378 », *MEFRM*, t. 89-2, 1977, p. 889-944 ; BRESC (H.), « La genèse du Schisme : les partis cardinalices et leurs ambitions dynastiques », dans *Genèse et débuts du Grand schisme d'Occident. Colloques internationaux du CNRS, Avignon, 25-28 sept. 1978*, Paris, 1980, p. 45-57 ; JUGIE (P.), « Les *familiae* cardinalices et leur organisation interne au temps de la papauté d'Avignon : esquisse d'un bilan », dans *Aux origines de l'État moderne. Le fonctionnement administratif de la papauté d'Avignon. Actes de la table ronde organisée par l'EFR (Avignon, 23-24 janv. 1988)*, Rome, 1990, p. 41-59 ; « La papauté d'Avignon et le Languedoc (1316-1342) », *Cahiers de Fanjeaux*, n° 26, 1991 ; etc.

133. Cf. GAUDEMET (J.), « Népotisme », *DMA*, p. 979-980.

134. Cf. MOLLAT (G.), « Contribution à l'histoire du Sacré Collège de Clément VI à Eugène IV », *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. 46, 1951, p. 22-112 & 566-594 ; GUILLEMAIN (B.), *La cour pontificale...*, *op. cit.* ; JUGIE (P.), « Sacré Collège », *DHP*, p. 1498-1501 ; FAVIER (J.), *Les papes...*, *op. cit.*, p. 166-174.

ou de Sainte-Claire de Périgueux ¹³⁵, d'autres membres, mais exclusivement masculins, étaient ainsi fortement implantés dans la hiérarchie de l'église latine de Chypre, mais pas uniquement : par exemple, un Guillaume de Chambrillac est chanoine d'Agen vers 1298-1299 ¹³⁶. Enfin, les seigneurs de Chambrillac furent les fondateurs de quatre chapelles dans leur châtelainie ¹³⁷.

Cependant, « au pays », le chevalier Raymond de Chambrillac, frère de Philippe et d'Hélie, certainement le chef de la famille (déjà mentionné lors de l'application du traité de Brétigny en Périgord), se manifestait en tant que témoin dans une transaction entre Archambaud IV, comte de Périgord, et Renaud VI, sire de Pons, vicomte de Carlat et de Turenne, seigneur de Ribérac, époux de Marguerite de Périgord (sœur dudit comte... et tout deux neveu et nièce du cardinal), le 8 novembre 1365 ¹³⁸. Pour l'heure, tous les trois, le comte de Périgord, Renaud de Pons et Raymond de Chambrillac étaient sujets du roi d'Angleterre. Les deux années suivantes, d'autres Chambrillac, Pétronille, puis Robert, faisaient hommage au comte de Périgord pour ce qu'ils possédaient respectivement dans la juridiction de la châtelainie de Bourdeille ¹³⁹.

En outre, ce même Raymond et un autre de ses frères Aymeric durent s'occuper des conséquences du décès de leur célèbre frère, Philippe de Chambrillac, archevêque de Bordeaux : en tant qu'exécuteurs testamentaires, ils durent ainsi composer avec les agents de la fiscalité pontificale que sont les collecteurs, demandant, à plusieurs reprises, des délais de paiement dus au titre du droit de dépouille ¹⁴⁰. Ce droit, comme le rappelle Jean Favier, était « issu de l'usage immémorial selon lequel les familiers d'un prince ou d'un évêque pillaient plus ou moins sa chambre après sa mort. Les évêques, au XIII^e siècle, imaginèrent de s'approprier ce prétendu droit », suivis par la papauté, qui s'arrogea ce droit sous le règne de Jean XXII. Certes, cette mesure peut paraître choquante, mais il s'agissait avant tout pour le collecteur, en quelque sorte, de rentrer dans ses frais, étant « tenu de payer les obsèques.

135. *BOSREDON (Ph. de), « Liste des abbés qui ont gouverné les anciennes abbayes de la province du Périgord », *BSHAP*, 1874, t. I, p. 270 et 276 ; FARNIER (J. E.), *Autour de l'abbaye de Ligeux. Pages d'histoire régionale*, 2 vol., Lisle, 1931, t. 1, p. 34, 38-39 et 41.

136. RYCKEBUSCH (F.), « Diocèse d'Agen », *op. cit.*, p. 160.

137. GOURGUES (A. de), *Dictionnaire topographique...*, *op. cit.*, p. 351.

138. *MUSSET (G.) (éd.), « Chartier de Pons », *Archives hist. de la Saintonge & de l'Aunis*, t. 21, 1892, p. 171-174. Sur Renaud de Pons, voir *CHAVANON (J.), « Renaud VI de Pons, vicomte de Turenne et de Carlat, seigneur de Ribérac, etc., lieutenant du roi en Poitou, Saintonge et Angoumois, conservateur des trêves de Guyenne (vers 1348-1427) », *Archives hist. de la Saintonge & de l'Aunis*, t. 31, 1902.

139. *DELPIT (J.) (éd.), « Extraits de l'inventaire général de la Chambre des Comptes de Pau, fait en 1690, pour les châtelainies de Bourdeille, de Mussidan et de Vern, en Périgord », *Archives hist. du département de la Gironde*, t. 23, 1883, p. 264.

140. WILLIMAN (D.), « The right... », *op. cit.*, p. 217-218. Cf. GUYOTJEANNIN (O.), UGINET (Fr.-Ch.), « Collecteurs », et FAVIER (J.), « Dépouilles », *DHP*, p. 410-411 et 560.

de faire célébrer des messes, de dédommager les serviteurs, de solder les dettes » de l'ecclésiastique défunt ¹⁴¹. Ce règlement du droit de dépouille de Philippe de Chambrillac se prolongea encore sous son successeur, Raymond de La Pradèle, en 1375 ¹⁴².

Les Périgordins à la tête des diocèses chypriotes au XIV^e siècle

	Archevêché de Nicosie	Évêché de Paphos	Évêché de Famagouste	Évêché de Nimosie
1320		Aymeric de Nabinal		
1327		Gérard de Veyrines		
1332	Hélie de Nabinal			
1336				
1342	Philippe de Chambrillac			
1344				Itier de Nabinal
1346			Itier de Nabinal	
1348			Léger de Nabinal	
1351				Hélie de Chambrillac
1357		Hélie de Chambrillac		
1360				
1361	Raymond de La Pradèle			
1365				
1376				
1377				
1386		Raymond Robert		

Quant à la présence de ces Périgordins « émigrés » dans l'île de Chypre, leurs liens étaient toujours maintenus avec leurs parents demeurés en Périgord : ainsi, « Arnaud de Saint-Astier, VI^e du nom, damoiseau, qualifié aussi écuyer, seigneur de Crognac, [...] donna[it] quittance, le 11 juin 1371,

141. FAVIER (J.), *Les papes...*, op. cit., p. 247-248.

142. WILLIMAN (D.), « The right... », op. cit., p. 230. Cf. GOUGET (A.), *Inventaire sommaire...*, op. cit., p. 122-123.

par les mains de Messire Bernard de Saint-Astier, chanoine de Nicosie dans l'île de Chypre¹⁴³, son procureur fondé, à Hélié [de Chambrillac], évêque de Paphos, de la somme de 200 florins d'or, en déduction de celle de 2 000 florins, qu'Aymeric de Chamberlhac, avait promis en dot à Eremburge de Chamberlhac, femme d'Arnaud de Saint-Astier¹⁴⁴ ». Il est à noter que Bernard de Saint-Astier, cleric du diocèse de Périgueux, avait été chambrier du cardinal de Périgord et auparavant chanoine de Famagouste¹⁴⁵. Ainsi, les Saint-Astier, une autre ancienne famille de chevaliers et de patriciens de Périgueux¹⁴⁶, alliés aux Chambrillac, se signalèrent également au sein de l'église latine de Chypre, dont plusieurs membres avaient déjà embrassé la carrière ecclésiastique quelques années auparavant : Pierre, qui fut évêque de Périgueux en 1233-1247, Archambaud, abbé d'Aurillac puis évêque de Saint-Flour en 1320, Arnaud, chapelain du pape, nonce apostolique, puis évêque de Tulle en 1318¹⁴⁷, Fortanier, abbé de Saint-Astier, chanoine et chantre de Périgueux¹⁴⁸, tandis que le chevalier Itier de Saint-Astier, seigneur de l'Isle, prêtait hommage à l'archevêque de Bordeaux Hélié de Salignac pour les fiefs qu'il possédait en Périgord en 1363¹⁴⁹, etc.

D'autres familles périgourdines apparaissent également au sein de la hiérarchie ecclésiastique chypriote : les Veyrines, les de Sevriac et les Montsaurel (ou Montmaurel ?, cousins des Nabinal¹⁵⁰), les Portafé (famille de chevaliers alliée aux La Pradèle, La Cropte et Abzac), les *Ortici* (Ortic ?¹⁵¹), les Foucher, etc. Ils sont archidiaques, chantres, trésoriers ou encore collecteurs pontificaux de Chypre¹⁵².

L'influence du cardinal Hélié Talleyrand de Périgord a été clairement établie dans ce phénomène de « colonisation » périgordine du clergé latin du royaume de Chypre. Ce quasi-monopole d'une église lointaine par une

143. RUDT DE COLLENBERG (W. H.), « État... », *op. cit.*, p. 252 : « Probablement apparentés sont les Saint-Astier de Bragayrac dans le Périgord. Bernard est chanoine et chantre de Famagouste (1351), successeur d'Hélié de Portafide [Portafé] à Nicosie et Nimosie en 1356 et 1361, puis retourne dans le Périgord où il sera collecteur, successeur de Hélié Ortici ».

144. *VITON DE SAINT-ALLAIS (N.), COURCELLES (J. de), *Nobiliaire universel de France...*, Paris, 1873-1874, t. 17, 1^{re} partie, p. 145.

145. RICHARD (J.), « Les comptes... », *op. cit.*, p. 39, n. 65.

146. HIGOUNET-NADAL (A.), *Familles patriciennes de Périgueux à la fin du Moyen Âge*, Paris, 1983 (notamment p. 130-131 et 139).

147. Cf. BSHAP, *pass.* (par ex. : ARLON DE SAINT-SAUD (A. d'), « Notes sur les seigneurs de Lisle, avec tableau généalogique de la famille de Saint-Astier », BSHAP, 1934, t. LXI, p. 132-135).

148. Cf. *Supra* ; DE PEÑA (N.), *Documents...*, *op. cit.*, nos 347, 847 et 848.

149. GOUGET (A.), *Inventaire sommaire...*, *op. cit.*, p. 54.

150. RUDT DE COLLENBERG (W. H.), « État... », *op. cit.*, p. 220 et 253.

151. Un Estève Ortici est chanoine du chapitre de Saint-André de Bordeaux entre 1378 et 1392 (GOUGET (A.), *Inventaire sommaire...*, *op. cit.*, p. 291, 293-294 et 295).

152. RUDT DE COLLENBERG (W. H.), « État... », *op. cit.*, *pass.*

autre, totalement étrangère, semble assez inédite à la fin du Moyen Âge, où les deux tiers du personnel ecclésiastique sont originaires des diocèses de Périgueux et de Sarlat (cf. tableau annexe), sans compter ceux des confins du Quercy, relevant du diocèse de Cahors et compris dans la sénéchaussée de Périgord ¹⁵³.

Cependant, tout en bénéficiant de la protection et de la bienveillance d'Hélie Talleyrand de Périgord, les premiers ecclésiastiques périgordins arrivés au sein des différents diocèses chypriotes, à savoir les Nabinal dans les années 1320, s'employèrent à favoriser la venue de leurs compatriotes, comme l'a mentionné Louis de Mas-Latrie : « Du temps même du nouvel archevêque [Elie de Nabinal], Léger de Nabinaux fut doyen du chapitre de [la cathédrale de Nicosie,] Sainte-Sophie, position considérable, qui désignait souvent le titulaire au choix des chanoines et de la cour de Rome pour passer à un siège épiscopal ¹⁵⁴ ».

Mais, en 1364, avec la disparition du cardinal de Périgord puis la fin des papes issus du Sud-Ouest de la France et le retour de la cour pontificale à Rome, le nombre d'ecclésiastiques périgordins de l'église latine de Chypre – de même que la population franque de l'île – diminua progressivement, abandonnant ainsi la place aux prélats autochtones ou italiens.

G. S.

153. ALBE (E.), « Prélats originaires... », *op. cit.*, p. 189.

154. MAS-LATRIE (L. de), « Histoire des archevêques... », *op. cit.*, p. 262. Cf. RUDT DE COLLEBERG (W. H.), « Le choix... », *op. cit.*, p. 394-395.

Le château du Paluel (Saint-Vincent-le-Paluel) : les propriétaires

par Jean-Jacques TOURNAUD

Après avoir consacré quelques pages à l'architecture du Paluel¹, il convenait d'en présenter les différents propriétaires, qui n'ont malheureusement pas – à de rares exceptions – laissé de grandes traces dans l'histoire.

Déjà, au XIX^e siècle, Gaston Marmier indiquait : « C'était en vain que les voyageurs sollicitaient des paysans qu'ils rencontraient de plus amples renseignements : que de gens ne leur fallait-il pas interroger pour obtenir seulement le nom du fortuné possesseur de Paluel !² ».

Cent trente cinq ans ont passé et cette réflexion est toujours d'actualité. L'histoire du Paluel s'est enrichie, mais les informations sont aussi difficiles à obtenir. Il a fallu retrouver les archives et solliciter les bonnes volontés : propriétaires actuels, historiens, passionnés, descendants des derniers propriétaires et témoins des événements liés à l'histoire contemporaine du Paluel.

1. TOURNAUD (Jean-Jacques), « Le château du Paluel : présentation architecturale », BSHAP, 2006, t. CXXXIII, p. 461-496.

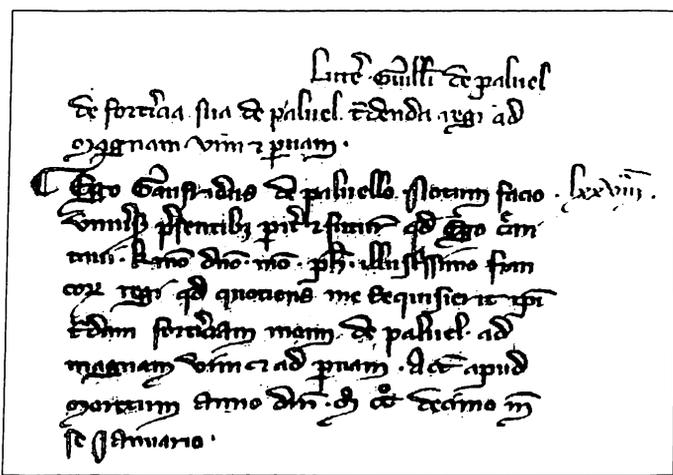
2. MARMIER (Gaston), « Notice sur Paluel », *Annales de la Société d'Agriculture de la Dordogne*, 1870, t. XXXI.

Les origines

Le vicomte Alexis de Gourgues, précise que Paluel (*Paluellum*), ancien repaire noble, commune de Saint-Vincent, qui en a pris le nom, est attesté en 1279³.

Gaston Marmier, quant à lui, indique que Raoul de Vigier, remplissait les fonctions de viguier⁴ de Sarlat en 1291, mais ce n'est que deux ans plus tard, que des Vigier vinrent s'établir au Paluel. Pour lors, rien n'existait en ce lieu. Le château de Saint-Vincent venait d'être construit par Marguerite de Turenne, et entre Sarlat et le château de Carlux, Sainte-Madeleine (Sainte-Nathalène) et l'église de Carsac, il n'y avait aucun autre lieu fortifié⁵.

Mais un acte d'allégeance daté de 1210, trouvé par Claude Ribeyrol⁶ aux Archives nationales⁷, laisse à penser qu'une forteresse de Paluel, dont le propriétaire était Gaufridis (Godefroy) de Paluel, existait déjà au début du XIII^e siècle :



3. GOURGUES (Alexis de), *Dictionnaire topographique du département de la Dordogne*, 1873.
4. Durant le IX^e siècle les Francs reconquirent les terres du Roussillon sur les Sarrasins. Ils mirent en place au fil de leurs avancées le système féodal, qui consistait à diviser les terres, d'une part en vastes zones géographiques ayant des frontières naturelles (les comtés), d'autre part en entités géographiques à échelle humaine, de la taille des villages (les vigueries). Les vigueries étaient dirigées par un viguier, fonctionnaire franc ayant pour tâche de représenter le roi auprès de ses sujets (tous des hommes libres à cette époque) et de rendre la justice. Le viguier était donc le lieutenant du comte ; il fut par la suite appelé dans certains pays vicomte.
5. MARMIER (Gaston), *op. cit.*
6. Claude Ribeyrol, chercheur infatigable, a créé un site internet (www.guyenne.fr) qui présente un grand nombre de documents originaux consacrés au Périgord avec leurs transcriptions (dont celui-ci). Sa tâche n'est pas facile, car les fonds d'archives sont dispersés non seulement en France (Pau, Paris, Bordeaux, Toulouse...) mais également dans l'Europe entière (Londres, Saint-Petersbourg, Rome, etc).
7. Archives nationales, registre JJ 31 / f°96v°.

Transcription :

Littere Guillelmi de Paluel de fortiera sua de Paluel tradenda Regi ad magnam vim et parvam.

Ego, Gaufridis de Paluello, notum facio universis presentibus pariter et futuris quod ego, [---] karissimo domino meo Philippo illustrissimo Francorum Regi quod quotiens me requisierit ipsi tradam forticiam meam de Paluel ad magnam vim et ad parvam. Actum apud Moretum, anno Domini millesimo ducentesimo decimo, mense januario.

Commentaires⁸ :

Il faut signaler une erreur du scribe dans le titre (Geoffroy et non Guillaume) ;

Les mots *fortiera* et *forticia* sont équivalents. Il s'agit de deux des nombreux noms que porte la « forteresse » (cf. le dictionnaire de Niermeyer, Latin du Moyen-âge) ;

Gaufridis est l'une des graphies de Godefroy (Gotfrid) ou Geoffroy ;

Le mot indéchiffrable après *ego* est un parfait première personne qui doit signifier quelque chose comme « promettre » ;

Ad magnam vim et parvam est une expression formulaire qui signifie que toute liberté d'utilisation est laissée au bénéficiaire (nous dirions, révérence parler, pour le grand et le petit, pour le meilleur et pour le pire...) ;

Le toponyme *Moretum* (ou *Mortium*), peut-être mal lu ici, doit être le nom d'une résidence de Geoffroy de Paluel ;

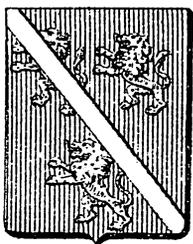
En réalité, le document date de janvier 1211 (l'année ne commençait pas en janvier).

Il s'agit donc d'un acte d'allégeance d'un seigneur vassal à un suzerain, ici le roi Philippe (Auguste d'après la date). Geoffroy (ou Godefroy) de Paluel était donc dans l'obédience du roi de France (la notion d'Anglais et de Français n'a pas de sens avant la guerre de Cent Ans).

Ce document concerne sans nul doute le Paluel et non pas le château de Saint-Vincent-le-Paluel, comme le prouve l'emploi du terme « forteresse ». Malheureusement, nous n'avons pas pu retrouver la trace de ce Geoffroy de Paluel. Les Archives nationales, mine inépuisable et inexploitée, livreront peut-être un jour des documents liés à ce personnage et aux origines du Paluel. C'est la raison pour laquelle, faute de matière, nous nous baserons sur les recherches de Gaston Marmier, qui attribue la construction du Paluel à la famille Vigier, dans la première moitié du XIV^e siècle.

8. La transcription et les commentaires sont de Claude Ribeyrol et Guy Sabbah (professeur émérite à l'université Lumière-Lyon II).

Les fondateurs⁹ : Les Vigier



En 1293, Adémar Vigier (viguier du repaire de Saint-Vincent et de ses dépendances) et ses frères, se font octroyer une charte par Aymeric Laporte (chevalier et seigneur de Saint-Vincent) dans laquelle ils bénéficient du tiers de toutes les criées, de toutes les amendes et de tout ce qui a trait à la juridiction. Ils ont également le pouvoir d'ajourner, de bannir, de saisir et de taxer. Ils peuvent, sur demande de leur seigneur, être appelés dans les enquêtes de crimes et faire exécuter le jugement. Les criminels étaient pendus aux fourches patibulaires¹⁰ qui se situaient dans la plaine de Braulen, en un endroit appelé le Roc de la Plaine ou Roc des Fourches, et désigné dans les actes du XV^e et du XVI^e siècles par ces mots : *Rupes furcharum ubi solebant esse justicie domini de Paluelo*¹¹. À cette époque, le château de Saint-Vincent n'existait plus, ou du moins était un fief relevant du Paluel. Gaston Marmier précise : « Le Roc des Fourches, s'élevant comme un piton au milieu de la plaine environnante et aperçu d'assez loin, était un endroit admirablement choisi pour mettre en relief la justice du seigneur et inspirer une salutaire terreur à ceux qui auraient pu s'exposer à encourir sa colère¹² ».

En janvier 1301, le seigneur vicomte de Turenne accorde à noble Aymar et Raymond Vigier l'autorisation d'établir une garenne.

La seigneurie du Paluel comprenait les paroisses de : Saint-Vincent, Sainte-Nathalène, Calviac, Alliac, Prats, Campagnac, Carlux, Cadiot, Limejoux, Peyrillac, Millac, Orliaguet, Simeyrol et Saint-Julien.

C'est à Aymard II, le fils d'Aymar (mort en 1331), que l'on doit la construction du Paluel. Un acte d'hommage de 1331 ne fait pas mention d'un château ; en revanche, dans une reconnaissance datée de 1364, Aymard II est qualifié de « *Miles de Caslucio, habitator de Palluelo parrochie Sancti-Vincentii*¹³ ».

Dans la même reconnaissance de 1364, on parle de Renaud de Vigier, *damoiseau*, fils d'Aymard, qui est mort en 1401, laissant de son mariage avec Jeanne de Reilhac, deux fils, Bernard et Raoul.

9. Une liste des propriétaires de Paluel établie par Claudine Lassner indique que « Le Paluel fut construit en 1289 par Marguerite de Turenne, veuve de Renaud de Pons, seigneur de Bergerac, et fut légué à sa fille Marguerite de Pons mariée au chevalier Aymeric Laporte ». Il semble qu'il y ait confusion entre le Paluel et le château de Saint-Vincent-le-Paluel.

10. Ou gibets.

11. « Rocher des Fourches où s'exerce la justice des seigneurs de Paluel. »

12. MARMIER (Gaston), *op. cit.*

13. « Chevalier de Carlux, habitant de Paluel, paroisse de Saint-Vincent ». Nota : en latin *miles* signifiait alors chevalier, c'est-à-dire homme de guerre par excellence, mais aussi seigneur.

C'est à cette époque que le Paluel tombe aux mains des Anglais. Dans ses *Chroniques*, Jean Tarde relève deux faits concernant le château : « en avril 1379. Louis de Sancerre, maréchal de France ¹⁴ et Pierre de Mornay ¹⁵, sénéchal de Périgord, étant à Sarlat avec nombre de gens de guerre, ont advis que les Anglais des garnisons du fort de Vitrac, de Monvalen, de Millac, Paluel et autres, allaient en quelque entreprise, font dessein de les attaquer en chemin.

Le 1^{er} avril 1381, le château du Paluel, où commandait Jacques Digue, Anglais, est pris et mis en l'obéissance du Roi de France, par la conduite d'un habitant de la Roque de Gageac, accompagné de vingt-cinq hommes, lequel à son retour, est festoyé à Sarlat, aux dépens du public, en signe de congratulation ¹⁶ ».

L'un des fils de Bernard, *noble* Jean de Vigier, seigneur du Paluel, reçoit le 7 août 1442, de Messire Jacques de Pons, vicomte de Turenne, le don à perpétuité d'une rente qu'il devait à ce seigneur. En 1458, un procès l'oppose au seigneur de Brezé, grand sénéchal de Normandie. Ce dernier, ayant acquis le château et la châtellenie de Carlux, lui conteste les droits de justice, de garde et de juridiction dans la paroisse de Saint-Vincent. Dans les pièces, on voit une mention du château « *castrum et fortalissium constructum nobis pertinens* ». Jean de Vigier gagne le procès, puisqu'en 1463, il prête hommage à « excellent et puissant homme » Guy de Pons, « vicomte en partie de Turenne et seigneur des châteaux et châtellenies de Montfort, Aillac, Carlux, Creysse, en partie de Martel et seigneur des Iles et de Plasac », à Carlux où il habitait pour lors ¹⁷.

Il eut de son mariage avec *noble* Jeanne de Favars, dame de Marcillac en Limousin, une fille unique, *noble* Mathive de Vigier, dame de Paluel, qui épousa, le 30 avril 1446, *noble* Pierre de Gimel, bâtard des vicomtes de Gimel, de Corrèze.

Les armes des Vigier sont « de gueules à trois lions d'or et une cotice d'argent brochant sur le tout ¹⁸ ».

Deux siècles de grandeur : Les Gimel



C'est donc par Mathive, que le Paluel passa des Vigier aux Gimel, au milieu du XV^e siècle.

Gaston Marmier dit des Gimel qu'ils étaient un moment les égaux des vicomtes de Turenne.

C'était une maison de très ancienne chevalerie de la province du Limousin. Elle tirait son nom d'une terre

14. Louis de Champagne, comte de Sancerre (1342-1402) Maréchal de France en 1369. Il délivra des Anglais le Périgord et le Pays de Foix.

15. Pierre de Mornay ou Mornay, sénéchal de Périgord en 1384. Nommé sénéchal de Carcassonne et Béziers le 13 mars 1389, il fut destitué le 1^{er} novembre 1400.

16. TARDE (Jean), *Chroniques...*, annotées par G. de Gérard, Paris, éd. H. Oudin, 1887.

17. MARMIER (Gaston), *op. cit.*

18. FROIDEFOND DE BOULAZAC (Alfred de), *Armorial de la Noblesse du Périgord*, Périgueux, 1891.

située sur la rive droite de la Montane, à deux petites lieues de Tulle, et qui dans les temps anciens avait le titre de vicomté ; dans la suite, elle n'eut plus que celui de baronnie ¹⁹.

Les Gimel étaient bien implantés en Limousin, en Auvergne et dans le Sud-Ouest. En Périgord, ils étaient seigneurs de Grignols, Les Faux, Cazenac, Le Paluel, La Vigerie, Lascours, La Vayssière, La Fereyrie, Betoul, Sainte-Nathalène, Pujols, La Garrigue, Saint-Vincent-le-Paluel, La Brame, La Lande, La Clavelie, Custojoux, La Bolenie, La Pech, Cabriac, Fonnoyer, Le Bouyssou, Hermiers, Neyrat, Le Saulou, Vialard, Malmont.

Pierre de Gimel, qualifié de « noble et seigneur des Fraus », dans un contrat du 28 avril 1452, ne fut jamais seigneur du Paluel, étant mort avant *noble* Jean de Vigier, son beau-père. De son mariage avec Mathive de Vigier, il eut huit enfants, dont noble Richard de Gimel, qui prit le titre de « damoiseau et seigneur de Paluel » en 1472. Il mourut vers la fin de l'année 1485, sans descendance.

C'est son frère, *noble* Gui de Gimel, qui devint, en 1486, « damoiseau, seigneur de Paluel, des Fraus et de la Vigeyrie ». Il habitait le château du Paluel (*castrum de Paluelle*). Il mourut vers 1500. Il eut, d'un premier mariage avec Perelle de La Chassainhe, un fils, Pons, et d'un deuxième mariage avec Marie de Salaignac, sept enfants, dont Jean de Gimel, qui était prêtre de Sainte-Nathalène en 1529.

Noble Pons de Gimel, seigneur du Paluel, fait chevalier, « seigneur de Paluel, de la Vigeyrie et de la Ferreyrie » (1516), transigea avec ses frères, en 1516, en leur abandonnant la maison noble de la Vigeyrie et la métairie des Fraus.

Il épousa le 9 avril 1520, *noble* damoiselle Marguerite de Caumont, dont il eut neuf enfants.

Ce Pons de Gimel commença l'illustration de sa maison, en contractant alliance avec les Caumont La Force. Il possédait une fortune considérable pour l'époque car il hérita de tous ses oncles et ses tantes, mais son élévation fut surtout due à ses exploits militaires. Il combattit aux côtés du seigneur de la Trémoille ²⁰, alors grand gouverneur pour le roi Louis XII des pays et duché de Bourgogne ; il participa aux guerres d'Italie à la suite du roi et fut fait chevalier en 1510. L'appartenance à un ordre de chevalerie permettait au seigneur du Paluel de recevoir un impôt connu sous le nom de fouage. Cet impôt était payé dans quatre cas : l'avènement d'un nouveau seigneur, le mariage de l'un de ses enfants, son départ pour un voyage d'outremer et sa réception dans l'ordre de la chevalerie. À son retour des guerres, en 1513, il se retire au Paluel. De 1510 à 1525, avec l'argent de ses vassaux (qui lui vouent

19. NADAUD (abbé Joseph), *Nobiliaire du diocèse et de la Généralité de Limoges*, t. II, Limoges, 1863-1872.

20. Prince de Talmont, commandant de l'armée d'Italie en 1500, mort à Pavie en 1525, contemporain et rival de Bayard, il avait été surnommé « le Chevalier sans reproche ».

néanmoins de l'admiration, témoin un acte de 1513, dans lequel ces derniers « le prie de leur tailler la taille²¹ le plus gracieusement possible, parce que l'année était ung peu mal fertile²² », il restaure le Paluel et construit la chapelle Saint-Brice en 1515 ; celle-ci sera consacrée le 3 avril 1523. En 1525, fut arborée sur les toits du Paluel la girouette seigneuriale²³.

L'un de ses enfants, *noble* Jehan I^{er} de Gimel, seigneur du Paluel, fut chevalier dans l'ordre du Roi le 10 septembre 1573. Durant les guerres de Religion, ce Jean I^{er} embrassa la cause protestante, comme son frère Charles. Même si la lutte entre catholiques et protestants n'était pas encore ouvertement engagée en Périgord, les relations étaient tendues et se traduisaient par des querelles parfois violentes. Ainsi, le 17 mai 1562, un certain Vayer, qui détenait une mallette contenant une bourse de 450 livres, appartenant à Jehan de Gimel, fut attaqué et détrossé par « un grand nombre de personaiges, habitants de la ville de Sarlat, armés d'arquebuzes, pistolets et espées et autres harnoys²⁴ ». Les Sarladais volèrent également le cheval de Vayer et piquèrent le chapeau du « huguenault sur ung bout de baston ». Lorsque Jean de Gimel se rendit à Sarlat pour obtenir justice, il se fit menacer par plusieurs habitants, « mesmes des complices qui avoyent vollé ledict cheval » qui, sans la compagnie de certains gentilshommes qui l'accompagnaient, l'auraient tué ou outragé. L'histoire ne se termine pas là ; au cours d'un procès qui eut lieu à Bordeaux, l'instruction révéla que « le 12 mai 1563, le capitaine François de Paluel (frère de Jehan I^{er}), monté et armé, était venu à une des portes de la ville de Sarlat et avait déchargé son pistolet contre un nommé Maingauld, marchand de la ville, acte qui avait occasionné un grand émoi parmi le peuple et en dernier lieu une prise d'armes²⁵ ».

En 1573, Jean de Gimel renoua avec la religion catholique. Il fut chevalier dans l'ordre du Roi. Le 12 mai 1574, il prêta son concours à Jean de Baynac²⁶ qui, à la demande du premier consul de Sarlat, Yves de Constantin,

21. La taille était le principal impôt du royaume de France. Elle rapportait, par exemple, en 1483, à la mort du roi Louis IX, 3 900 000 livres (*Dictionnaire d'Histoire de France*, éd. Perrin).

22. MARMIER (Gaston), *op. cit.*

23. BRUGIÈRE (abbé Hippolyte), *Notes sur les paroisses de Dordogne*, Périgueux, Archives diocésaines (manuscrit). Au Moyen Âge, la girouette est le symbole d'une prise de pouvoir. Le droit de girouette (comme celui de colombier) fait l'objet d'une réglementation stricte. À l'origine, seuls les chevaliers qui ont planté leur bannière sur les remparts d'une ville investie ont l'autorisation d'arborer une girouette sur la tour de leur château. Au fil des ans, elle devient la marque de la seigneurie, la distinction des prérogatives nobiliaires. La forme carrée, en forme de bannière, était réservée aux seigneurs « bannerets », donc comptant suffisamment de vassaux pour se ranger sous leurs bannières, alors que le simple chevalier devait se contenter d'une girouette en forme de triangle.

24. Harnoys : armures.

25. MARMIER (Gaston), *op. cit.*

26. Jean de Baynac exigea des consuls 3 000 écus d'indemnités pour les frais de son entreprise. Outre Jean de Gimel, il fut épaulé par d'autres seigneurs du Sarladais : Raymond de Saint-Clar, seigneur de Puymartin, Jean de Roux, seigneur de Campagnac et Raymondit, seigneur de la Viguerie.

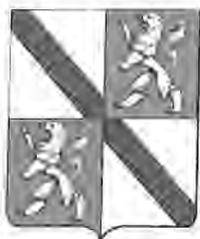
délivra la ville des troupes protestantes de Geoffroy de Vivant qui l'avaient investi le 23 février 1574²⁷.

Jehan I^{er} épousa Isabeau de Malvin, fille de *noble* Charles de Malvin, conseiller du roi au parlement de Bordeaux. De ce mariage, il eut trois enfants, dont *noble* Jehan II, seigneur de Paluel, qui, le 27 avril 1600 à Montfort, fit hommage lige et franc et prêta fidélité à très-haut et puissant seigneur, messire Henry de La Tour, duc de Bouillon, prince souverain de Sedan, vicomte de Turenne et maréchal de France, pour raison de sa maison de Paluel et des autres biens qu'il possédait en la châtellenie de Montfort. Quelques années plus tard, la terre de Paluel fut saisie par les commis du domaine, prétendant qu'elle relevait du roi. Il s'agissait d'une erreur, puisqu'elle fut restituée à Jehan II le 3 mai 1610.

Ce dernier avait épousé, le 24 février 1584, damoiselle Judith de Gontaud, fille de Messire Armand de Gontaud, seigneur de Saint-Geniès et de La Chapelle-Aubareil. Il eut deux filles : damoiselle Jehanne de Gimel, qui, vraisemblablement mourut vers 1593 et damoiselle Jacqueline de Gimel, née le 30 mai 1585, qui épousa, le 18 septembre 1600, très-haut et puissant seigneur, messire Jacques de Durfort, seigneur et baron de Boissières, Salviac, Saint-Germain, Saint-Denis, Puibeton et autres places.

Les armes des Gimel sont « d'azur à quatre barrettes d'argent traversées de dextre à senestre d'une bandelette de gueules, le tout formant un sautoir. Couronne de comte : supports deux griffons mouchetés ». Ces armes sont celles que l'on peut voir sur l'écu qui forme la clé de voûte de la chapelle du Paluel²⁸. Sur le mur pignon de celle-ci, elles sont « fascées d'argent et d'azur de 8 pièces, à une bande de gueules brochant sur le tout²⁹ ».

Le déclin du Paluel : Les Durfort



C'est Jacqueline de Gimel qui fit donc passer Paluel des Gimel aux Durfort, non sans provoquer un différend entre sa mère, Judith de Gontaut, et son mari, Jacques de Durfort. La veuve de Jehan II de Gimel, demeura en possession de Paluel à la mort de son mari, mais, au terme de deux procès, (elle remporta le premier le 15 juillet 1627), ce fut son gendre qui gagna.

27. BOYSSON (R. de), « La Ligue en Périgord », *BSHAP*, 1917, t. XLIV, p. 54.

28. Voir photographies dans l'article « Le château du Paluel : présentation architecturale », *BSHAP* 2006, t. CXXXIII, p. 484.

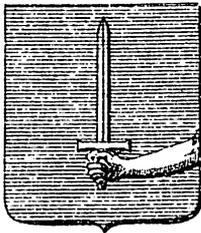
29. FROIDEFOND DE BOULAZAC (Alfred de), *op. cit.*

Les Durfort, issus d'une vieille famille de Guyenne, ancienne maison de chevalerie, avaient, dès le XI^e siècle, d'immenses possessions depuis l'Agenais et le Quercy jusqu'à Narbonne. Il existe plusieurs branches : celle des Durfort-Boissières, établie en Périgord, à laquelle appartient l'époux de Jeanne de Beudéan, Jean de Durfort, marquis de Saint-Germain, fils de Jacques de Durfort, seigneur de Boissières, Salviac et Saint-Germain, et de Jacqueline de Gimel. Trois autres branches sont devenues duciales : celles de Duras, de Civrac et de Lorges, desquelles sont sortis cinq maréchaux de France, un grand nombre d'officiers généraux, des ambassadeurs de places fortes, des chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit, des dignitaires de l'ordre de Saint-Louis, un chevalier des ordres de la Jarretièrre, des pairs de France, des évêques (dont deux à Périgueux). En 1666, dans le Sarladais, sont cités : « Jean Durfort, seigneur, marquis de Saint-Germain, habitant de Paluel, Louis Durfort, seigneur de Roquenadel, Jacques et Joseph Durfort, père et fils, seigneurs de Veyrignac ».

Les Durfort ne conservèrent pas le Paluel très longtemps. De 1650 à 1700, il fut inhabité. Jean de Durfort, l'arrière-petit-fils de Jacques, vendit la seigneurie de Paluel à Antoine d'Aymerique le 13 juillet 1700.

Armes : « écartelé aux I et IV, d'argent à la bande d'azur ; aux II et III, de gueules au lion d'argent ³⁰ ».

Une première restauration : Les Aymerique (ou Eymeric ou Aymeric)



Antoine d'Aymerique était lieutenant-général criminel en la sénéchaussée de Sarlat. Il appartenait à une vieille famille de bourgeois de Sarlat, et, depuis 1600, ils se transmettaient de père en fils la charge de lieutenant-criminel. Avant de venir au Paluel, ils étaient seigneurs de la Bénéchie ; puis, plus tard, ils s'établirent à Calviac. Après son acquisition du Paluel, Antoine d'Aymerique ne voulut pas prendre le titre de seigneur sans en avoir le rang et il se fit accorder des lettres de noblesse en décembre 1712³¹.

Nous avons vu qu'à cette époque, le château, resté inhabité pendant presque un demi-siècle, dut être restauré. À la mort d'Antoine d'Aymerique, c'est son fils Marc-Joseph qui en hérita.

30. FROIDEFOND DE BOULAZAC (Alfred de), *op. cit.*

31. MARMIER (Gaston), *op. cit.*

En 1815, selon Hippolyte Brugière, Jean-Baptiste d'Aymerique (ou Daymerique), « ancien seigneur du château de Paluel et y habitant », est maire de Saint-Vincent-le-Paluel³².

Armes : « d'azur au dextrochère de carnation, armé d'une épée d'argent en pal mouvant du côté senestre de la pointe de l'écu ». Ces armes, provenant probablement de l'alliance avec la famille Barataquy, éteinte chez les Aymerique et Béchon au XVIII^e siècle, ont été portées en écartelé, à cette époque, avec les suivantes : « de gueules au citronnier arraché d'or au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'or³³ ».

Une période de transition : Les Seilhac

Au début du XIX^e siècle, la veuve de Jean-Baptiste d'Aymerique, Anne-Marie, dite Mimi (née à Tulle le 18 avril 1787), mourut sans enfants et légua le château du Paluel à son neveu le marquis de Seilhac³⁴. Cette famille conserva le Paluel jusqu'en 1875, mais ne semble pas l'avoir habité régulièrement et entretenu. En avril 1870, le graveur lyonnais Forest Fleury³⁵ visite les environs de Souillac et de Sarlat et découvre le Paluel, dont il réalise une eau-forte et précise : « [...] aussi nous passions rapidement devant des lieux où j'aurais voulu rester de longues heures, et il m'a fallu de véritables prières pour obtenir de mon compagnon qu'il voulut bien s'arrêter devant le château de Palluel [*sic*] qui orne le haut de cette page. Ce château, situé à peu de distance de Sarlat, est encore bien conservé malgré le peu de soins que les fermiers qui l'habitent ont pour cette vénérable construction, une des plus pures qui nous restent de son époque. Il est regrettable que ce château ne tombe pas entre des mains pieuses et puissantes, qui lui donneraient, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, son ancienne splendeur et son véritable aspect³⁶ ».

Pour l'anecdote, en 1885, le comte Léon de Seilhac « offre à la Société historique et archéologique du Périgord, un beau terrier de 1590, où sont reproduits les titres pour la plupart du XV^e siècle, les reconnaissances des

32. BRUGIÈRE (abbé Hippolyte) et BERTHELÉ (Joseph), *Exploration campanaire du Périgord*, Périgueux, Imprimerie de la Dordogne (publication de la SHAP), 1907.

33. FROIDEFOND DE BOULAZAC (Alfred de), *op. cit.*

34. WOELMONT (baron Henri de), *Notices généalogiques*, 1923, p. 652.

35. Henry-Fleury-Marie-Esther Forest, dit Forest-Fleury ou Forest de Lempes, (Saint-Marcellin (Isère) 3 février 1843 - Lyon 1^{er} juillet 1898). Fils d'un conservateur des hypothèques, Forest-Fleury emprunta souvent, dans ses publications, le nom de sa mère qui appartenait à la famille de Lempes. Il débuta dans l'électricité, et c'est lui qui paraît avoir introduit l'éclairage électrique en Maurienne, du moins avoir perfectionné l'appareillage, la canalisation et la distribution de l'énergie dans ces régions. Venu à Lyon, il s'adonna à la gravure à l'eau-forte en amateur.

36. FOREST-FLEURY (Henry), *Souvenir d'une excursion pittoresque dans le Quercy*, Paris, éd. A. Barraud, 1871, planche VII.

terres, possessions et héritages mouvants de la maison de Paluel, faites par les tenanciers à noble Guy de Gimel, seigneur de Paluel, des Fraux et de la Vigerie. Ce registre provenait des archives du château de Paluel³⁷. »



*Le Paluel, en avril 1871, par Forest de Lempis
(document D. Chaput-Vigouroux).*

Les Vialard-Goudou

Les Seilhac vendront le Paluel vers 1875 au docteur Vialard-Goudou, qui le conservera une quinzaine d'années. En 1877, le guide Joanne consacré à la Dordogne indique : « Château de Paluel (XI^e et XV^e siècles). L'intérieur est ruiné : mais les murs extérieurs, les tours et les créneaux sont intacts. »

Dans l'édition de 1887, on retrouve le même commentaire. Il semblerait cependant que ce propriétaire ait réalisé quelques travaux dans le château et l'ait peut-être bâti le corps de logis « récent » qui est évoqué dans la vente aux enchères de 1889 (voir page suivante). En 1883, Louis de Lamothe indique : « [...] il me fallut me contenter d'examiner rapidement les travaux heureux accomplis au pied du mont : la cascade large et bruyante du ruisseau, tombant plein d'écume du moulin reconstruit et fuyant ensuite dans le lit qu'on lui a tracé, les belles et vastes prairies créées par le propriétaire nouveau [le docteur Vialard], qui les a bordées de grandes lignes d'arbres fruitiers et de vignes en cordons d'une végétation puissante, le remarquable potager bien dessiné, rempli de plantes de choix et vigoureuses [...] »³⁸.

37. BSHAP, 1885, t. XII, p. 168.

38. LAMOTHE (Louis Sylvestre de), *Voyages Agricoles en Périgord et dans les pays voisins*, 2^e partie - 2^e section, Périgueux, éd. Dupont et Cie, 1883, p. 1425-1428.

La chapelle a été restaurée à cette époque. Dans ses notes, l'abbé Brugière³⁹ indique : « il y a quelques années, les châtelains de Paluel, M. Vialard et sa pieuse dame⁴⁰ obtinrent l'autorisation d'y faire célébrer la messe ».

La vente aux enchères de 1889

Le docteur Abel Vialard-Goudou décède en 1888. Il laisse une veuve et quatre enfants mineurs qui décident de se séparer du château. M^e Lacroix, notaire à Sarlat, procède, le 2 juillet 1889, à la mise aux enchères publiques des bâtiments et des terres dépendant de la succession. La mise à prix est fixée à 85 000 francs⁴¹.

Le document (communiqué par Francis Guichard) reprenant les termes de la vente, dont nous reproduisons une copie ci-après, est intéressant à plus d'un titre. Il nous donne une description précise des bâtiments et des communs du Paluel non seulement avant son incendie en 1944, mais également avant les restaurations effectuées à partir de 1891 par le prince de Croÿ.

On découvre ainsi « qu'un corps de logis, de construction récente, bâti en moellons et couvert en ardoises, composé de cinq pièces au rez-de-chaussée et d'un grenier, est contigu au château ». Ce qui implique que cette construction fut sans doute réalisée par le docteur Vialard-Goudou. Mais ce n'est qu'une hypothèse.

Nous disposons encore de l'inventaire des métairies (bâtiments, animaux et matériel agricole) ; enfin, ce document énumère les noms des différents propriétaires de l'époque dont les terres sont mitoyennes au Paluel.

La propriété se compose :

- du château proprement dit et d'une vaste réserve avec bâtiments d'exploitation et dépendances ;
- d'un moulin à eau ;
- et de trois métairies dites : la Suquette, la Brame et la Petite Borie.

39. BRUGIERE (abbé Hippolyte), *op. cit.* Dans son manuscrit, l'abbé Hippolyte Brugière (1831-1922) recense toutes les paroisses de Dordogne. C'est un inventaire du département, établi à la fin du XIX^e siècle, dans lequel on trouve des éléments d'histoire, de géographie ou d'économie ; son auteur y présente, pour chaque commune, les curiosités locales, donne la liste des maires et des curés, relate des anecdotes, etc. Ces notes, qui se trouvent actuellement aux Archives diocésaines de Périgueux, n'ont jamais, malgré leur grand intérêt historique, été publiées. L'extrait consacré à la paroisse de Saint-Vincent-le-Paluel nous a été communiqué par la Société historique et archéologique du Périgord, qui possède une copie du manuscrit de Brugière.

40. Pour l'anecdote, en 1876, Jeanne-Marie-Alice-Marthe Vialard Goudou est marraine de la nouvelle cloche de l'église de Saint-Vincent-le-Paluel (H. BRUGIERE, *Exploration campanaire du Périgord*, 1907).

41. Soit environ 255 000 euros de 2004.

Les jardins, la réserve et le domaine de la Brame sont cultivés par des domestiques ; le moulin et les métairies de la Suquette et de la Petite-Borie sont exploités à *demi-fruits* par des colons.

Le tout d'une contenance totale de 82,42 hectares.

Le château

Cette partie comprend les bâtiments suivants :

À Paluel : le château de Paluel, monument entouré d'une double enceinte quadrilatère, bâti aux XII^e et XV^e siècles, situé sur un mamelon, au centre de l'entière propriété, consiste en :

- un bâtiment carré, composé d'un rez-de-chaussée, de deux étages et d'un grenier au-dessus ; le château est flanqué de trois tours rondes sur la principale façade et d'une tour carrée sur le derrière. Deux escaliers en pierre desservent le monument, dont tous les murs sont pourvus de créneaux et de mâchicoulis.

Le château et les quatre tours, couverts en pierres plates, sont construits en pierres de taille pour majeure partie et en moellons pour mineure partie ;

- un corps de logis, bâti en moellons et couvert en ardoises, de construction récente, composé de cinq pièces au rez-de-chaussée et d'un grenier au-dessus ; ce bâtiment est contigu au château ;

- un bâtiment construit en pierres de taille, contigu au précédent, dans lequel existent au rez-de-chaussée deux pièces, dont l'une est une chapelle gothique avec combles au-dessus ;

- une tour ronde, bâtie et couverte en pierre, ayant deux étages et contiguë aux deux précédentes constructions ;

- deux bâtiments en pierres et moellons, à usage de granges et d'étables ;

- un autre bâtiment carré, composé d'une cave en sous-sol, d'une écurie au rez de chaussée et d'un grenier au-dessus ;

- un puits en cartelage ;

- un fournil :

Les divers bâtiments, ainsi que les terrains, cours et jardins, formant la double enceinte, situés au dit lieu de Paluel, au centre de la propriété, ont une contenance de 52,30 ares ;

- un pigeonnier de forme ronde ; bâti en pierres de taille et moellons au milieu d'une cour clôturée par une muraille. Dans cette cour, il existe des terriers et un parc creusé sous le roc,

Réserve : cette partie comprend la presque totalité des bois, taillis chênes, taillis châtaigniers, truffières, pinadas, pâtis, de vastes prairies naturelles et artificielles, arrosées par trois ruisseaux, dont l'Énéa, terres labourables, jardins potagers, four, fournil, viviers, vignes, jardin d'hiver et autres natures de fonds.

Le tout, d'un seul tenant, est traversé par les trois cours d'eau dont il a été ci-dessus parlé et par la route de Malevergne à Sainte-Nathalène.

Moulin et dépendances

Situé au centre de la propriété de Paluel, sur le ruisseau de l'Énéa, il comprend :

- un corps de bâtiment construit en moellons, servant de cage pour le moulin ; il est élevé d'un étage, à usage d'habitation, et contient trois jeux de meules et deux tamis avec tous les tirants, travaillants, meules, bluteaux et autres ustensiles ;

- à côté, un bâtiment, construit en moellons et couvert en ardoises, composé de deux écuries et d'une remise avec grenier au-dessus ;

- un étang ou écluse, d'une contenance approximative de 18 ares ;

- et diverses parcelles de fonds en nature de terres et prairies.

Réserve : Une vache, une truie mère, trois paires de meules, une meule de rechange, deux tamis.

Métairie de la Suquette

Située au sud-est de la terre de Paluel, elle se compose :

- de bâtiments de colons comprenant : une maison avec cour, ladite maison bâtie en moellons et couverte en pierres, ayant une cave au rez-de-chaussée, un premier étage avec grenier au-dessus ; et une grange, bâtie et couverte de même ;

- et de diverses parcelles de fonds en nature de terres, prairies naturelles et artificielles, genévriers et truffières, etc.

Réserve : Deux bœufs, une charrette à bœufs, une chaudière, une araire, une charrue.

Métairie de la Brame

Située au nord-est de la terre de Paluel, elle se compose :

- de divers bâtiments, entourés d'une cour, à l'usage des métayers, consistant en : une maison construite en moellons et couverte en pierres, une grange surmontée d'un grenier, bâtie et couverte de même, un pigeonnier de forme ronde, contigu à ladite grange, bâti et couvert en pierres et quatre étables à cochons avec parcs ;

- et de diverses parcelles de fonds en nature de terres labourables, prairies naturelles et artificielles et friches.

Réserve : deux bœufs, une vache, une truie mère avec sa portée, deux chevaux, deux chaudières, deux charrues ordinaires, deux charrues pour les vignes, deux araires, une herse, un passe-partout, deux cuves, les bois d'une autre cuve, une charrette pour cheval, une charrette à eau, deux roues pour charrette à bœufs, une hache, une scie, deux serpes, trois faux.

Métairie de La Petite-Borie

Cette métairie, sise au nord-ouest de la propriété se compose :

– de divers bâtiments, avec cour, à l'usage des métayers, consistant en : une maison, une grange neuve bâtie et couverte en pierres, contiguë à ladite maison, quatre étables attenantes, bâties et couvertes de même, en face de ladite maison et une étable bâtie et couverte de même, contiguë à la même maison ;

– et de diverses parcelles de fonds en nature de terres labourables, jardin potager, prés et vignes.

Réserve : deux bœufs, une vache à lait, une truie mère, une charrette à bœufs, une charrue, une araire, une chaudière.

Le 2 juillet 1889, Louis-Guillaume-Laurent-Victor, prince de Croÿ, (né au château de l'Hermitage, commune de Condé-sur-Escaut, Nord) en 1862 et fils du prince Georges-Victor de Croÿ – de la branche française de la famille), rentier, demeurant à Paris, rue de Varennes, n° 7, enchérit à hauteur de 85 000 francs, outre les charges.

Mais, « par acte fait au greffe du Tribunal civil de Sarlat le dix du même mois, Monsieur Jean Mounet-Sully, sociétaire de la Comédie-Française et dame Georgette Barbot, son épouse, sans profession, demeurant ensemble à Paris, rue Gay-Lussac, n° 1, ont surenchéri, du sixième voulu par la loi, c'est-à-dire de la somme de 14 167 francs, le prix principal et les charges de l'adjudication faite en faveur de monsieur le prince de Croÿ, et se sont engagés à porter la nouvelle enchère à la somme de 99 167 francs⁴². Cette surenchère a été régulièrement dénoncée le treize du même mois de juillet, avec sommation aux parties intéressées d'assister à la nouvelle adjudication, fixée au vendredi deux août 1889, à huit heures, à l'audience des criées du tribunal civil de Sarlat. L'adjudicataire paiera le prix principal de son adjudication aux ayants-droits, à savoir : la moitié quatre mois après l'adjudication, un quart un an après et le dernier quart un an après cette dernière époque. Le tout avec l'intérêt au taux de cinq pour cent l'an, à compter du jour de l'adjudication, payable annuellement en même temps de chaque terme du capital ».

42. Soit environ 300 000 euros en 2004.

Une parenthèse : Mounet-Sully



Mounet-Sully dans *Œdipe roi*.

Le deux août 1889, c'est le prince de Croÿ qui remporta les enchères lors de la nouvelle adjudication Mounet-Sully⁴³, semble-t-il, jeta l'éponge.

L'acteur était déjà propriétaire à Bergerac d'une curieuse demeure, « les Garrigues ». À l'origine, c'était une petite ferme du XVI^e siècle à laquelle la famille de l'acteur ajouta une aile supplémentaire au XVIII^e siècle.

En 1880, Mounet-Sully fit appel à l'architecte Samuel Henriquet et lui imposa ses plans. La nouvelle partie, construite dans le plus pur style néo-gothique, ressemble à un décor de théâtre⁴⁴. « Les bâtiments s'organisent autour d'un cloître et d'une tour « carolingienne », compliquée d'un donjon roman, et juxtaposent des pastiches de toutes les époques dans un véritable patchwork architectural. À l'intérieur on trouve une petite salle de théâtre où les frères Mounet donnaient quelques représentations privées et parfois improvisées.

Une décoration hétéroclite orne les murs et les plafonds : niches sculptées, encadrements, moulures, ferronneries aux initiales du propriétaire et mosaïques néo-byzantines foisonnent selon un ordre imaginé par l'acteur lui-même.⁴⁵ »

43. Ce grand tragédien, né en 1841 à Bergerac, de son vrai nom Jean-Sully Mounet, commença par étudier le droit avant de s'orienter vers le théâtre et d'entreprendre sa formation au Conservatoire qu'il quitta en 1868. Il rejoignit le théâtre de l'Odéon, puis, en 1872, entra à la Comédie-Française où il connut un succès fulgurant, notamment grâce à son interprétation de Rodrigue dans *Le Cid*. Devenu sociétaire dès 1874, il resta fidèle à la Comédie-Française jusqu'à la fin de sa carrière. Spécialisé dans les rôles de jeune premier et dans le répertoire tragique, il triompha dans *Hernani* (1877) et dans *Ruy Blas* (1879) de Victor Hugo, ainsi que dans *Othello* et *Hamlet* (1886) de Shakespeare et surtout dans *Œdipe roi* de Sophocle, qu'il joua près de trois cents fois de 1881 à 1915. Il fut le partenaire (et l'amant) de Sarah Bernhardt dans plusieurs pièces, et notamment dans *Hernani*. À ses débuts à la Comédie-Française, son allure olympienne, sa fougue romantique et sa voix musicale (il fut surnommé le « rugisseur » de la Comédie-Française (Gilles Delluc, 2002)) lui assurèrent rapidement le succès auprès du public, et il fut souvent comparé aux plus grands tragédiens, tels François-Joseph Talma ou Frédéric Lemaître. Cependant, ses interprétations suscitèrent des réactions contradictoires. Les uns admiraient sans réserve son talent, les autres trouvaient exagéré, voire ridicule, son jeu survolté et souvent mélodramatique. Il s'essaya également à l'écriture de quelques pièces, notamment *La Vieillesse de Don Juan* (1905), qui furent refusées par le comité de lecture de la Comédie-Française. Il mourut à Paris en 1916.

44. Précision de M. Bernard Clergeot (2004). À la fin des années 1990, le château (inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques) fut transformé en discothèque (*le Nouvel Espace*, « 300 m² de piste de danse au rez-de-chaussée ») puis en hôtel (*Hôtellerie Mounet-Sully*). En 2004, il était à vendre – pour 1 950 000 € – par son propriétaire, qui, *a priori*, revint sur sa décision, car le « château Mounet-Sully » est devenu « chambre d'hôtes » en 2005.

45. PROD'HOMME (Ermanuelle), *Châteaux en Aquitaine*, Chauray, éd. Patrimoine et Médias, 1997.

Les travaux durèrent dix ans. Lors de la vente aux enchères du Paluel, en 1889, le château « les Garrigues » était pratiquement terminé. Pourquoi donc Mounet-Sully s'intéressait-il au Paluel ? Peut-être pour acquérir un castel *authentique* et réaliser son rêve de devenir un véritable châtelain, loin des rôles de la Comédie-Française...

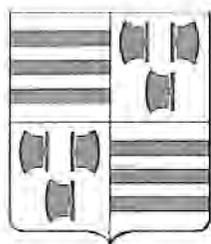


Castel Mounet-Sully, à Bergerac
(carte postale début XX^e siècle).



Carte postale du Paluel, datée du 3 mars 1888, demandant au Figaro d'adresser désormais le journal de M. Mounet-Sully à Paris, et plus à Bergerac. Y avait-il déjà, plus d'un an avant la vente aux enchères, un intérêt de l'acteur pour le Paluel ou n'est-ce qu'une coïncidence ? (document J. Lassner).

Une deuxième restauration : Les Croÿ



On trouve les premières traces de la Maison de Croÿ au XII^e siècle, en Picardie. La seigneurie de Croÿ fut élevée au rang de duché par le roi Henri IV en 1598, droit confirmé par Louis XV en 1768. Plusieurs branches coexistèrent jusqu'au milieu du XVIII^e siècle. En 1767, il ne restait plus que la branche de Croÿ-Solre, toutes les autres étant éteintes.

C'est alors que les trois fils d'Auguste, duc de Croÿ (dernier survivant à cette époque de la famille) fondèrent les branches qui existent encore actuellement, à savoir celles de Croÿ-Dulmen, de Croÿ-Solre et celle d'Autriche, chaque branche étant divisée en plusieurs sous-branches.

La branche de Croÿ-Dulmen reçut la qualification d'Altesse Sérénissime en 1825, distinction étendue à tous les autres membres de la famille le 3 mars 1833. On trouve actuellement les branches de Westphalie, de Bohême, de France, de Belgique et d'Autriche.

Armes : « Aux I et IV, d'argent à trois fasces de gueules ; aux II et III, d'argent à trois doloires de gueules, les deux en chef adossées ». Les Croÿ ne sont pas cités par A. de Froidefond de Boulazac dans son *Armorial de la noblesse du Périgord* (publié en 1891) : mais le comte de Saint-Saud rectifie : « Ce n'est pas seulement parce que cette maison possède depuis plusieurs années le château de Paluel, près de Sarlat, mais c'est aussi parce que la châellenie d'Ans lui appartenait sous François I^{er} ⁴⁶ ». En effet, les Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques ⁴⁷ conservent les pièces d'un procès, qui s'est tenu au début du XVI^e siècle devant le sénéchal de Périgord, « entre Amanleu, cardinal d'Albret, et Charles de Croÿ, prince de Chimay, au sujet du rachat de la seigneurie d'Ans, vendue à ces derniers par Jean III, roi de Navarre », dont la sœur, Louise d'Albret, était l'épouse de Charles de Croÿ. Un accord sera trouvé entre Henri II de Navarre et Philippe II de Croÿ, respectivement fils et gendre des précédents ; la châellenie d'Ans ne resta donc pas très longtemps propriété de la famille de Croÿ.

En 1889, le Paluel est vendu avec 85 hectares de terres au prince Louis de Croÿ ⁴⁸.

46. SAINT-SAUD (comte A. d'Arlot de), *Additions et Corrections à l'Armorial de la Noblesse du Périgord*, 1930.

47. A.D. Pyrénées-Atlantiques (Pau), collection Périgord, E 690. Les différents documents ont été rassemblés par M. Claude Ribeyrol dans son site internet : www.guyenne.fr.

48. SAS le prince Louis-Guillaume-Laurent-Victor de Croÿ est né au château de l'Hermitage (Condé-sur-Escaut) le 22 septembre 1862. Il mourut à Paris le 28 mai 1931. Il était l'un des cinq enfants du prince Georges-Victor de Croÿ (L'Hermitage 30 juin 1828 – Paris 15 avril 1879) et de Marie de

À la fin du XIX^e siècle, ce dernier fait bâtir un logis néo-Renaissance (dans le goût de l'époque) entre l'ancien château et la chapelle. Fenêtres à meneaux, lucarnes à pinacles, portes moulurées, salle immense à voûte d'ogives et cheminée monumentale... Le château du Paluel a beaucoup d'allure et semble avoir retrouvé sa grandeur passée, même si le programme de restauration peut paraître discutable. À ce sujet, Jean Secret écrit : « Au reste, on se demande pourquoi cette restitution assez artificielle, qui fait songer au cloître miniature élevé à Ligugé par J.-K. Huysmans⁴⁹ ».



*Façade sud du Paluel et bâtiments néo-Renaissance
construits par le prince de Croÿ.*

En octobre 1891, Louis de Croÿ et son épouse Hortense, reçoivent les membres d'une excursion de la Société historique et archéologique du Périgord. Ils montrent « les réparations intérieures qu'ils ont commencées avec goût⁵⁰ ». La réfection des toitures du château date également de cette époque. Les nouveaux propriétaires installent une chaudière (bois-charbon) et

Durfort-Civrac de Lorge (Paris 15 janvier 1841 – château de Chambray 28 décembre 1910). Il épousa, à Paris, le 24 novembre 1887, Hortense Eugénie Marie Caroline Amélie de l'Espine (25 février 1867 – 27 août 1962), fille du comte Oscar de l'Espine et de Hortense de Tascher de la Pagerie. Le grand-père de la princesse Hortense de Croÿ était le cousin germain de l'impératrice Joséphine, épouse de Napoléon I^{er}.

49. ROGAL (Georges) et SECRET (Jean), *Châteaux et manoirs du Périgord*, Bordeaux, éd. Delmas, 1938.

50. BSHAP, 1891, t. XVIII, p. 461.

le Paluel ne compte pas moins que trois salles de bains et un total de dix-neuf pièces...⁵¹

Les de Croÿ possédaient un patrimoine considérable, puisque Louis était propriétaire à Paris (rue de Varenne (VII^e) en 1889, 54, avenue du Bois de Boulogne, en 1907 et 32, rue Saint-Guillaume (VII^e) en 1928). Son frère François, qui hérita du Paluel en 1931, était propriétaire du château de Lascours⁵² (commune de Boisset-et-Gaujac, Gard), de celui de Juigné (commune de Montreuil-Juigné, Maine-et-Loire) et également d'un appartement ou d'une maison à Paris, au 55, rue de Varenne (VII^e)⁵³. Enfin, signalons que le musée du Louvre reçut, de la princesse Hortense-Eugénie de Croÿ (épouse de Louis), une donation sous réserve d'usufruit, d'une importante collection de peintures⁵⁴ (école flamande XVII^e siècle, dessins de Fragonard, études de Pierre Henri de Valenciennes...) qu'elle avait héritée de son père, le comte Oscar de l'Espine, sans doute pour le règlement de droits de succession.

À noter – mais ce n'est pas à proprement parler un signe de richesse – que le prince Louis de Croÿ était également propriétaire des ruines du château de Commarque⁵⁵ (commune des Eyzies-de-Tayac-Sireuil). A. de Roumejoux⁵⁶ indique qu'il les avait achetées à MM. de La Tour du Roc et Perri dans les années 1890, « par goût des belles et vieilles choses et pour empêcher une ruine menaçante ». Il ajoute que « M. de Croÿ a fait au donjon des travaux de consolidation intérieure, et l'on peut sans danger monter au sommet de la tour de guet, qui s'élève de sept ou huit mètres au-dessus de la plate-forme⁵⁷ ». Il se pourrait que la partie néo-Renaissance de Paluel fut construite avec certains matériaux puisés dans les fossés de Commarque, que le prince fit déblayer par « une armée » qu'il engagea pour l'occasion⁵⁸.

51. Renseignements communiqués par M. Philip, 2005.

52. Habité actuellement (janvier 2005) par son fils, l'héritier du titre, SAS le prince Georges de Croÿ (né à Paris le 4 juin 1920).

53. Renseignements tirés de *l'Annuaire du Tout Sud-Ouest illustré* (1907-1908) et de *l'Annuaire des châteaux et villégiatures* (1928).

54. Musée du Louvre, aile Sully, 2^e étage, section B. La donation de Croÿ est l'une des plus importantes entrées au Louvre (près de 3 800 dessins et peintures). Du grand-père de la donatrice, le vicomte Charles de l'Espine (1799-1865), provient un fonds considérable de paysages néo-classiques : Valenciennes, Michallon, etc. La typique collection d'amateur de peintures anciennes des Écoles du Nord a été formée au XIX^e siècle par Oscar de l'Espine (1827-1892), père de la princesse Hortense-Eugénie de Croÿ.

55. Forteresse des XII^e et XIV^e siècles, Commarque appartient à différentes familles : les Commarque, Beynac et des Martres. Le dernier châtelain y mourut en 1656. Abandonné au XVIII^e siècle, il est en ruine un siècle plus tard. Les ruines eurent différents propriétaires avant d'être rachetées en 1968, par M. Hubert de Commarque.

56. Membre de la Société française d'archéologie et de la SHAP, auteur d'une *Notice sur le château de Comarque* (*Bulletin monumental*, t. XXVII, 1861, p. 512).

57. BSHAP, 1891, t. XVIII, p. 467.

58. Renseignements communiqués par M. Hubert de Commarque, le 8 février 2005.

Dès son arrivée en Dordogne, il nourrissait des ambitions politiques qui se limitèrent cependant à la commune de Saint-Vincent-le-Paluel, dont il obtint la mairie pour la première fois en 1892, succédant à Adrien Dalix. Il fut réélu en 1896, 1900, 1904 et 1908⁵⁹. En 1912, il fut remplacé par Mathieu Dalix.

Parmi les commentaires des archives de l'époque⁶⁰, on peut lire à son propos : « Réactionnaire militant⁶¹, sa fortune lui donne une grande influence – sans valeur personnelle ». Effectivement, plébiscité par les habitants, et par le conseil municipal (il est élu maire, au premier tour, à l'unanimité des dix conseillers, en 1892 et 1896), il était davantage apprécié, semble-t-il, pour les libéralités dont il faisait bénéficier la commune, que par son dynamisme ou son envergure politique. En réalité, la fortune de la famille provenait de la princesse de Croÿ, née comtesse de l'Espine. Y avait-il un chemin à refaire, une adduction d'eau à réaliser ? La princesse répondait : « S'il faut le faire, je paye ». C'est également la fortune de la princesse qui a permis de réaliser la partie néo-Renaissance du Paluel. Les travaux ont, d'après certaines sources, été supervisés par un neveu du prince, ingénieur dans les communications et qui travaillait sur la télégraphie sans fil⁶². Cela dit, en 1913, les époux se séparent mais ne divorcent pas. Désargenté, Louis de Croÿ recevra une rente à vie de son épouse, en contrepartie de la possibilité pour cette dernière de conserver son titre de princesse. Cette rente n'étant pas suffisante pour poursuivre les travaux, la partie néo-Renaissance restera inachevée et à jamais inhabitée. Les blasons de la grand'salle attendent toujours les armes de la famille de Croÿ.

L'époque faste du Paluel est révolue. Les nouveaux bâtiments, ouverts à tous les vents, sont laissés à l'abandon. La partie ancienne souffre du manque d'entretien. Et le prince de Croÿ, lui-même, a du mal à tenir son rang⁶³.

À sa mort, en 1931, en l'absence de descendance, c'est son frère, le prince François de Croÿ⁶⁴ (né à Paris le 18 mars 1873), qui hérite du Paluel.

59. Durant ses différents mandats, le prince de Croÿ signe les actes de 1892 au 3 janvier 1895. Ils sont visés ensuite (*pour le Maire absent*) par M. Guillaume Peyrot, adjoint, jusqu'au 15 octobre 1908 et par M. Rouquette, adjoint, jusqu'à la fin 1911.

60. Collectées et communiquées par M. Meyssignac, maire de Saint-Vincent le Paluel. Qu'il en soit ici remercié.

61. Très schématiquement, le parti réactionnaire français, de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle, était anti-républicain, clérical de tendance jésuitique et anti-dreyfusard.

62. Entretien avec M. Sellier, mai 2005.

63. On parle encore de lui, dans la région, avec un brin d'ironie. Généreux et affable, habitué d'un célèbre établissement de Sarlat (l'hôtel *Terminus*, avenue de la Gare) lors des foires ou des marchés, il y était toujours accueilli très chaleureusement par les vivats des autres clients et offrait ainsi des tournées générales, avant de revenir nuitamment au Paluel, en calèche ou quelquefois à pied, lorsqu'il n'avait pas attaché son cheval ou qu'un plaisantin l'avait détaché... (divers témoignages, mai 2005/août 2006).

64. SAS le prince François de Croÿ est né à Paris le 18 mars 1873. Lieutenant au 147^e R.I. français. Chevalier de la Légion d'honneur. Mort au château de Lascours (Gard) le 3 février 1950. Il épouse à Paris, le 9 octobre 1908, Valentine Marie-Louise Simone de Chaponay (née à Lascours le 28 avril 1885 – décédée à Lascours le 20 septembre 1974), fille de Jean Humbert de Chaponay et de Mathilde Duplat de Monticourt.

À ses trois sœurs, les princesses Marie Eléonore Georgine Louise de Croÿ (6 janvier 1864 - 7 janvier 1962), Jeanne Maria Emma Augusta de Croÿ (9 octobre 1870 - 29 mai 1966) et Marie Elisabeth Anne Mathilde de Croÿ (27 septembre 1865 - 12 mars 1947), Louis de Croÿ (aux termes de son testament en la forme olographe daté du 19 mars 1924) légua, entre autres biens, les ruines du château de Commarque⁶⁵...

Il semblerait que le Paluel ne servit pas de résidence principale à la famille de Croÿ après le décès du prince Louis de Croÿ. On nous a indiqué qu'une famille de Saint-Ours était locataire des lieux avant la dernière guerre⁶⁶ et qu'un régisseur (la famille Hennekin, originaire de Lorraine) en assurait la surveillance durant la période 1939-1944⁶⁷.



Le château de Commarque au début du XX^e siècle.

65. À la mort de l'une des sœurs du prince Louis de Croÿ, la princesse Marie Elisabeth de Croÿ, le 12 mars 1947, veuve du comte Charles Hector de Bruce, c'est son fils, le comte Edouard Louis Georges Marie David de Bruce, qui hérita d'une partie de Commarque. Il racheta les parts de ses tantes en 1960 et vendit à Hubert de Commarque, en 1968, « les ruines du château de Commarque, classé Monument historique et quatre hectares quatre ares et quatre-vingt centiares de taillis autour desdites ruines, au-dessous desquelles se trouvent une série de cavités dites habitat troglodyte ainsi qu'une grotte, appelée « grotte de Commarque » classée elle aussi Monument historique ». Hubert de Commarque a donc racheté, après de nombreuses années de démarches, le château de ses ancêtres pour « un million de centimes » (10 000 Frs) en 1968. Cette somme équivaut à environ 10 000 euros de 2004. Le comte de Bruce n'avait jamais vu sa propriété : il ne la connaissait que par les ennuis (accidents, dépredations) qu'elle lui donnait (renseignements communiqués par M. Hubert de Commarque, courrier janvier 2005).

66. Entretien téléphonique avec M. Pierre David, de Vitrac (16 février 2005).

67. Entretien avec M. Sellier, mai 2005.

La fin du Paluel

Avant la dernière guerre, selon Jean-Guy Modin⁶⁸, François de Croÿ cacha des armes pour le compte de la Cagoule dans le souterrain de son château. Une perquisition menée par la gendarmerie ne permit pas de trouver le stock d'armes. En 1943, pendant l'Occupation, le prince vint trouver le juge Laloy à Sarlat et lui demanda de le débarrasser de ce stock compromettant et devenu dangereux. C'est ainsi que ces armes furent distribuées aux maquis locaux⁶⁹.

Sans doute, après l'épisode de la Cagoule et de la remise des armes au juge Laloy, le château servit-il encore de cache d'armes. Plus tard, des résistants y récupérèrent, « avec la complicité du régisseur, réfugié lorrain », un lot de 30 fusils, 12 fusils-mitrailleurs et 3 mitrailleuses, cachés là, avant l'invasion de la zone libre, par le service du Camouflage du matériel de Vichy du colonel Mollard⁷⁰.

Le 26 juin 1944, le groupe de combat (*Kampfgruppe*) du lieutenant-colonel Wilde (11^e division blindée, 111^e Panzer Grenadiers Regiment), « spécialisé dans la répression des maquis et fort de chars, d'automitrailleuses et d'autres véhicules⁷¹ », se dirige vers Saint-Vincent-le-Paluel. Cette colonne, qui succède à la formation Bode, se déplace du 24 au 30 juin sur l'axe Brive-Souillac-Sarlat-Domme-Gourdon. « Elle ratisse le terrain sur les petites routes et procède à des meurtres, exécutions, incendies et pillages. Pris dans une embuscade près de Sarlat, à la « borne 120 », ces soldats féroces essuient les tirs des Résistants⁷² ».

Ce 26 juin, Jules Gaussinel, est arrêté dans son champ de tabac, au lieu dit « Font Petite », par des éléments cyclistes de la colonne Wilde venant de Salignac. Sans doute victime d'une dénonciation (il avait hébergé des réfractaires au STO (Service du Travail Obligatoire) et livré des armes – parachutées par les Anglais – à la Résistance), il est interrogé, brutalisé et assassiné⁷³. Enfin, Alphonse Henry est également arrêté avec ses deux fils, puis relâché, mais sera abattu⁷⁴ le 28 juin « par une avant-garde d'une colonne allemande qui tire sur

68. MODIN (Jean-Guy), *Véronique Filozof, ma mère*, Paris, imprimerie IM.PO, 1979.

69. TOURNAUD (Jean-Jacques), *op. cit.*, p. 480. Cette anecdote est sujette à caution. Selon certaines sources, il n'y aurait pas eu d'armes destinées à la Cagoule, cachées au Paluel dans les années 1930.

70. ROULAND (A.) et SOULHIE (M.), *Résistance en Périgord Noir*, Amicale des Résistants du Sarladais, 1987.

71. ROULAND (A.) et SOULHIE (M.), *op. cit.*

72. PENAUD (Guy), *Histoire de la Résistance en Périgord*, Périgueux, éd. Fanlac, 1985.

73. C'est son fils, René-Georges, qui le retrouvera, « massacré à coups de crosses, de baïonnettes, et achevé d'une balle dans la tempe ». Une stèle érigée à sa mémoire, sur les lieux du drame, a été inaugurée le 24 juin 2006 (article de *Sud Ouest*, 27 juin 2006, aimablement communiqué par G. Delluc).

74. « certainement à cause de son uniforme de capitaine dont il n'avait jamais voulu se séparer » (précision de M. Gaussinel).

lui sans sommation et le tue ⁷⁵ ». Une plaque pour ces deux victimes se trouve sur le monument aux morts de Saint-Vincent-le-Paluel.

Le 28 juin 1944, la colonne Wilde patrouille à nouveau dans le secteur de Saint-Vincent. Au bas du chemin d'accès au château du Paluel, les Allemands rencontrent le jeune Mario Pérusin, agent de liaison de la Résistance, d'origine italienne, qui se déplace à bicyclette. Il est arrêté et fouillé. Comme il est porteur d'un revolver, il est abattu sur-le-champ, à quelques dizaines de mètres du château ⁷⁶. Une stèle, qui a été érigée sur la demande des camarades de guerre du jeune homme, commémore cet événement ⁷⁷. Avant de retourner à Saint-Vincent, la colonne monte au château et l'incendie ⁷⁸. Il brûlera pendant plusieurs jours.

On a dit que les motifs de l'incendie étaient liés à l'existence d'une cache d'armes de la Résistance dans le château. On avance également une histoire de vengeance. La colonne allemande était, dit-on, guidée par un Français... Aucune preuve ne vient étayer cette dernière explication, mais c'est une version qui est parfois retenue.

À l'époque, on l'a vu plus haut, les accrochages entre résistants et Allemands étaient nombreux et le département de la Dordogne a payé le prix fort pour sa libération. Les colonnes allemandes, qui sillonnaient le Sud-Ouest à la recherche des maquisards, ne perdaient pas de temps à vérifier les assertions de leurs informateurs ; même si le Paluel n'était pas un centre de résistance active, il a sans doute été victime de sa situation (lieu inhabité, *susceptible* d'abriter des Résistants) et d'un contexte particulier (arrestation et exécution du jeune Mario Pérusin, rafles de « terroristes » ou supposés tels dans les villages voisins, etc.).

Ce n'est pas le seul château du Périgord qui fut incendié à l'époque : parmi les plus célèbres, il faut citer ceux de Badefols-d'Ans (incendié avec l'église du village en avril 1944), de Veyrignac (détruit la même année, parce que son propriétaire faisait partie d'un réseau de Résistants) ou de Rastignac, copie de la Maison-Blanche à Washington. Ce dernier, fut pillé et incendié le

75. A.N.A.C.R. Dordogne, *Mémorial de la Résistance en Dordogne, sous la terreur nazie*, Périgueux, éd. A.N.A.C.R./ Copédit, 1985.

76. A.N.A.C.R. Dordogne, *op.cit.*

77. Cette stèle indique que Mario Pérusin, agent de liaison, a été tué le 26 juin 1944 par les Allemands ; or, sur le monument aux morts de la commune de Saint-Vincent-le-Paluel, est apposée une plaque « 28 juin 1944, Mario Pérusin ». Le 60^e anniversaire de sa mort a bien été célébré le 26 juin 2004. Selon le maire de Saint-Vincent, M. Meyssignac, les membres de la famille de M. Pérusin ne sont pas d'accord sur la date, mais se réunissent le 26 juin de chaque année.

78. Renseignement communiqué par M. René-Georges Gaussinel (courrier 20 juillet 2006) ; le château a été incendié par les Allemands le jour des obsèques de son père, le 28 juin 1944, vers « 10h00 ou 11h00 ». Pendant la cérémonie, quelques personnes, restées à l'extérieur de l'église de Saint-Vincent le Paluel, aperçurent une colonne de fumée, puis des flammes du côté du château et signalèrent ainsi l'arrivée des Allemands, armés de fusils-mitrailleurs, lance-flammes et grenades à manche, qui recherchaient des « terroristes ».

30 mars 1944 par les Allemands qui soupçonnaient son propriétaire d'abriter des résistants ; il semblerait plutôt que cela fut un prétexte au vol de la collection Bernheim Jeune. Des dizaines de toiles de maîtres y avaient été mises en sûreté par le propriétaire de cette riche galerie parisienne pendant l'Occupation. À noter que la collection ne fut jamais retrouvée⁷⁹.

Badefols d'Ans, Rastignac et Veyrignac furent restaurés après-guerre.

Le Paluel, n'eut pas cette chance. Abandonné après le sinistre, il fut vendu, avec la ferme et les terres, par ses propriétaires au professeur Jean Lassner⁸⁰ et à son épouse le 28 juin 1957.



Le Paluel quelques années après l'incendie (1951).

79. LE NAIL (François), *Rastignac*, Périgueux, éd. Pilote 24, 1998. RICHARD (Dominique) et SIMEON (Anne-Marie), *Le roman noir du Périgord*, Périgueux, éd. Fanlac, 2001.

80. Le professeur Lassner, né en 1913, s'engagea pendant la guerre aux côtés des gaullistes. Il est professeur honoraire des Universités et fut anesthésiste à l'hôpital Cochin, à Paris. Avec les chirurgiens Pierre Aboulker et A. Steg, il opéra le général de Gaulle de la prostate le 17 avril 1964. Il est l'auteur de nombreux ouvrages et articles consacrés à la médecine. *Regard sur l'anesthésie d'hier*, publié en 2003, est un recueil de témoignages édité par sa fille Claudine pour ses quatre-vingt-dix ans. Ce livre concerne également deux autres pionniers de l'anesthésie, E. Kern, et G. Vourc'h, tous deux également *Français libres*.

Le Paluel aujourd'hui

En 1957, les terres entourant la butte du château appartenaient à une fille du prince François de Croÿ (décédé le 3 février 1950). Elle était copropriétaire du monument avec sa sœur et ses frères. Les enfants vivants⁸¹ à l'époque étaient : Maximilienne de la Tour du Pin Chambly (Sedan 11 octobre 1909 - 15 juillet 2001), Armande de Pierre de Bernis-Calvière (née en 1917), François-Emmanuel, prince de Croÿ (Juigné-sur-Mayenne 15 août 1913 - Mougins 17 janvier 1993) et Georges, prince de Croÿ (né à Paris le 4 juin 1920)⁸².

Le professeur Jean Lassner et son épouse Colette⁸³ avaient entendu parler du Périgord par leur ami, le docteur Henri Debidour, originaire de Sarlat. C'est lors de vacances scolaires que sa femme et ses enfants visitèrent la Dordogne. Ils étaient logés chez Joséphine Baker, en son château des Milandes, et sillonnaient la région. C'est ainsi qu'ils découvrirent le Paluel et devinrent propriétaires de trente-six hectares de terrain à l'abandon et d'une ferme en assez mauvais état et sans confort.

Ils ne souhaitaient pas acheter les ruines du château, mais c'était une condition *sine qua non* imposée par les vendeurs. Deux actes de vente furent donc dressés. La ferme, située au pied de la colline que surplombe le château, avait été incendiée par les Allemands en 1944, en même temps que le château.

Les propriétaires avaient fait réparer la toiture de cette ferme pour obtenir des dommages de guerre qu'ils transférèrent sur une autre propriété. Elle resta donc inoccupée de 1944 à 1957. M. et M^{me} Lassner engagèrent des travaux pour transformer ce bâtiment en maison de vacances, qui devint leur résidence principale quelques années après la retraite du professeur Lassner en 1984.

Faute de fonds suffisants, le professeur n'a pas pu engager de travaux de restauration pour – simplement – stopper la dégradation du château. Comme le monument est classé à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques, son propriétaire s'engage à effectuer certaines réparations⁸⁴. À l'initiative de Claudine Lassner, voilà quelques années, une étude visant à

81. Un cinquième enfant du prince François de Croÿ, Humbert, né le 20 janvier 1915 à Lascours, était mort héroïquement au combat en 1944.

82. MARTIN (Georges), *Histoire et Généalogie de la Maison de Croÿ*, La Ricamarie, 2001.

83. Colette Lassner (1917-1999) était la fille du cinéaste Henri Diamant-Berger (1895-1972, metteur en scène et producteur d'une centaine de films, ami de Louis Delluc). Elle fut l'une des plus jeunes avocates de France et s'engagea, avec son mari, dans la France libre, aux côtés des gaullistes (1941-1944).

84. Pour une demeure inscrite à l'ISMH, les travaux de rénovation peuvent être financés par l'État à hauteur de 15 à 20 %, subvention soumise à l'agrément des architectes des Bâtiments de France.

restaurer la vasque de la fontaine du XVII^e siècle, resta sans suite⁸⁵. Tombé dans l'oubli ? Le Paluel a pourtant connu une célébrité éphémère en servant de cadre à plusieurs films, dont le plus célèbre est *Le Tatoué*, de Denys de la Patellière, avec Jean Gabin et Louis de Funès, en 1968.

Un fait divers

Le château fut enfin au centre d'un fait divers, à la fin des années 1980, lorsque le cadavre d'un trafiquant de drogue bordelais, victime d'un règlement de comptes, fut retrouvé, grâce aux aveux de ses meurtriers, dans le puits.

« Ceux-ci étaient déjà impliqués dans quelques affaires de cambriolages et de trafic de stupéfiants. Le 14 mars 1988, le premier fut arrêté par les gendarmes à la sortie du cabinet du juge d'instruction de Bergerac, qui l'avait convoqué dans le cadre d'une information liée à une série de cambriolages dans le Sarladais. Durant sa garde à vue, il reconnut avoir participé, sans en être le responsable, au meurtre de Francisco H... et donna l'identité de son complice, qui fut interpellé le lendemain, à sept heures, dans un quartier du vieux Sarlat, après avoir tenté de s'échapper en sautant dans une cour intérieure... qui ne comportait aucune issue.

Le même jour, les deux hommes conduisirent les gendarmes au château du Paluel, où le cadavre d'H..., « en état de décomposition avancé » fut découvert au fond du puits, enroulé dans un sac de couchage et recouvert de gravats. Le soir, ils furent déférés au parquet. Le premier fut inculpé de tentative d'assassinat et le second, d'assassinat. Ils avouèrent avoir abattu leur ancien complice le 21 novembre 1987 parce qu'ils ne pouvaient pas lui rembourser une somme de trente mille francs. Pour faire disparaître le cadavre, les deux hommes le transportèrent au château du Paluel, situé à quelques kilomètres de Sarlat, et le jetèrent dans le puits⁸⁶. »

Dans l'article de *Sud Ouest* daté du 17 mars 1988, la légende de la photo du Paluel indique : « Le château en ruines de Saint-Vincent-le-Paluel [sic], un lieu isolé, bien choisi pour faire oublier un cadavre ». On pourrait s'interroger sur la pertinence de ce choix. Tout d'abord, le lieu n'est pas aussi isolé que l'article le prétend. La maison du propriétaire n'est qu'à quelques dizaines de mètres du château. Les hommes ont dû transporter le corps du bas de la colline jusqu'au puits, à travers les broussailles. Emprunter l'allée qui mène à la maison du propriétaire aurait sans doute été plus risqué, même

85. TOURNAUD (Jean-Jacques), *op. cit.*, p. 463.

86. Résumé tiré de six articles du journal *Sud Ouest*, 16-17 mars 1988 et 6-7 juin 1990.

de nuit. Ensuite, il ne faut pas oublier que, même si le puits du château est profond (17 mètres) et que l'entrée était, à l'époque, dissimulée par des rondins de bois⁸⁷, on peut facilement en voir le fond... grâce à l'ouverture pratiquée dans le souterrain⁸⁸. Bien que la propriété soit privée, elle reçoit régulièrement des visiteurs (autorisés ou non), qui ne manquent pas d'emprunter la galerie de fuite, élément architectural remarquable... Enfin, un cadavre, en état de décomposition avancé, même enroulé dans un sac de couchage et recouvert de quelques pierres, doit attirer, sinon l'attention, au moins l'odorat...

Le meurtrier et son complice devaient évidemment connaître le château (et l'emplacement du puits), mais connaissaient-ils l'existence de cette ouverture ? Il était sans doute plus simple d'enterrer le corps – les forêts ne manquent pas dans le Périgord Noir. Mais dans l'imagerie populaire, tout vieux château ruiné se doit de posséder des *oubliettes*, et qu'y a-t-il de mieux que des oubliettes (même s'il s'agit en l'occurrence d'un puits désaffecté) pour *faire... oublier un cadavre*, pour reprendre l'expression du journaliste de *Sud Ouest* ? Cela dit, l'histoire leur a donné raison, puisque le corps est resté presque quatre mois dans le puits du Paluel et, sans les aveux de ses meurtriers, qui sait s'il ne s'y trouverait pas encore, vingt ans plus tard ?

Dans l'un de ses ouvrages, Jean Secret annonce, en conclusion d'un paragraphe consacré au Paluel : « Les orties ont tout enrobé et sans doute disparaîtra à jamais le château des Vigier⁸⁹ ».

Nous ne voulons pas faire preuve ici d'autant de pessimisme. Paluel est certes moribond mais il n'est pas mort. À l'heure où l'on construit de « toutes pierres » un *authentique* château-fort du Moyen Âge⁹⁰, est-il donc impensable d'imaginer que le Paluel puisse être sauvé par des passionnés, une association de bénévoles, par des mécènes ou par l'État ? C'est, dit-on (et nous le confirmons), l'une des plus belles ruines du Périgord et sans doute celle qui mériterait le plus que l'on entreprenne une action de sauvetage. Car le temps presse ! Chaque nouvelle année voit quelques pierres de plus au bas des murailles et, sans intervention, ce château fantastique⁹¹, que n'aurait pas

87. À quelques pas du donjon, masquée par un tapis de lierre et de broussailles, l'ouverture de ce puits, qui ne possède pas de margelle, pourrait se révéler très dangereuse ; c'est la raison pour laquelle le propriétaire l'a faite recouvrir de deux dalles en béton.

88. TOURNAUD (Jean-Jacques), *op. cit.*, p. 478. Tout visiteur souhaitant explorer le souterrain doit se munir d'une lampe électrique. Le même visiteur qui découvre l'ouverture donnant dans le puits ne peut s'empêcher d'y jeter un coup d'œil... et le fond ne se trouve qu'à quatre ou cinq mètres.

89. SECRET (Jean), *Le Périgord. Châteaux, manoirs et gentilhomnières*, Paris, éd. Tallandier, 1966.

90. Le château de Guédelon, près de Saint-Fargeau, dans l'Yonne, dont la construction, commencée en 1997, devrait durer vingt-cinq ans.

91. Simon Marsden, photographe britannique, spécialiste de l'étrange, vient de lui consacrer quelques pages dans son dernier ouvrage : *Chasseur de fantômes, Voyage à travers la France hantée*,

renié Henri-Paul Eydoux ⁹² ou Victor Hugo dans ses dessins, ne sera plus, dans quelques décennies, qu'un simple souvenir.

J.-J. T.



*Lorsque, d'un pas rêveur, foulant les grandes herbes,
Je monte jusqu'à vous, restes forts et superbes,
Je contemple longtemps vos créneaux meurtriers,
Et la tour octogone et ses briques rouges,
Et mon œil, à travers vos brèches élargies,
Voit jouer des enfants où mouraient des guerriers.*

Victor Hugo

Orientation bibliographique

A.N.A.C.R. Dordogne. *Mémorial de la Résistance en Dordogne, sous la terreur nazie*, Périgueux, éd. A.N.A.C.R./Copédit, 1985.

AUDIERNE (abbé François-Georges). *Le Périgord illustré*, Périgueux, impr. Dupont, 1851.

Paris, éd. Flammarion, 2006.

92. Auteur de *Châteaux Fantastiques*, 5 vol. parus chez Flammarion, 1969-1973.

- BRUGIÈRE (abbé Hippolyte), *Notes sur les paroisses de Dordogne*, inédit du XIX^e siècle, Archives diocésaines Périgueux (copie SHAP).
- FOREST-FLEURY (Henry), *Souvenir d'une excursion pittoresque dans le Quercy*, Paris, éd. A. Barraud, 1871.
- FROIDEFOND DE BOULAZAC (Alfred de), *Armorial de la noblesse du Périgord*, Périgueux, 1891.
- GOURGUE (Alexis de), *Dictionnaire topographique du département de la Dordogne*, 1873.
- LAMOTHE (Louis Sylvestre de), *Voyages agricoles en Périgord et dans les pays voisins*, 2^e partie, 2^e section, Périgueux, Dupont et Cie, 1883, p. 1425-1428.
- SAINT-SAUD (comte A. d'Arlot de), *Additions et Corrections à l'Armorial de la Noblesse du Périgord*, 1930.
- JOANNE (Alfred), *Géographie Dordogne*, Paris, éd. Hachette, 1877.
- MARMIER (Gaston), « Notice sur Paluel », *Annales de la Société d'Agriculture de la Dordogne*, 1870.
- MARTIN (Georges), *Histoire et Généalogie de la Maison de Croÿ*, La Ricamarie, 2001.
- MODIN (Jean-Guy), *Véronique Filozof, ma mère*, Paris, imp. IM.PO, 1979.
- PENAUD (Guy), *Histoire de la Résistance en Périgord*, Périgueux, éd. Fanlac, 1985.
- ROCAL (Georges) et SECRET (Jean), *Châteaux et manoirs du Périgord*, Bordeaux, éd. Delmas, 1938.
- ROULAND (André) et SOULHIÉ (Michel), *Résistance en Périgord Noir*, éd. Amicale des Résistants du Sarladais, 1987.
- SECRET (Jean), *Le Périgord. Châteaux, manoirs et gentilhommières*, Paris, éd. Tallandier, 1966.
- TANET (Chantal) et HORDÉ (Tristan), *Dictionnaire des noms de lieux du Périgord*, Périgueux, éd. Fanlac, 1994.
- TARDE (Jean), *Les Chroniques de Jean Tarde*, Paris, éd. de Gérard, 1887.
- TOURNAUD (Jean-Jacques), « Le château du Paluel : présentation architecturale », *BSHAP*, 2006, t. CXXXIII, p. 461-496.
- Bulletins de la SHAP, 1883, 1885, 1891, 1900, 1939, 1947, 1952, 1953 et 1988.

Remerciements : Professeur Jean Lassner, Claudine Lassner, Sylvie Ghirrotti-Tournaud, Francis Guichard (Société d'art et d'histoire de Sarlat et du Périgord Noir), Pierre Pommarède, Denis Chapat-Vigouroux et Sophie Bridoux-Pradeau (SHAP), Pierre David (Vitrac), Josiane Frezza (mairie de Vitrac), Jean Artus et Marthe Lacombe (Carsac-Aillac), Clément Sellier (Malevergne), M. et M^{me} Philip (Naudissou à Sarlat), Laurent Triolet, Serge Avrilleau, Thierry Boisvert, Mireille Bénéjean (musée de Sarlat), Mauricette Laprie (DRAC Aquitaine), Bernard Clergeot (musée de Bergerac), Hubert de Commarque, princesse Marie-Dorothee de Croÿ, Edouard Meyssignac (mairie de Saint-Vincent-le-Paluel), Jacques Lagrange, la bibliothèque de Salignac-Eyvigues, François Vidilles (Pays du Périgord Noir), Alain Bernard, Priska Ducoeurjoly et Anne-Sophie Marchetto (journal *Sud Ouest*), Martine Delbos (bibliothèque de Terrasson), Maurice Scellès (Société archéologique du Midi de la France), Gilles Hermès, Thierry Baritaud et Philippe Rochas (SDAP Dordogne), Ghislaine Lajonie (bibliothèque de Bergerac), René-Georges Gaussinel, Hubert Tourasse (dessin).

Et toute notre reconnaissance aux docteurs Gilles et Brigitte Delluc, pour tant d'informations, de conseils et de documents inédits...

Une confrérie paroissiale à Saint-Pardoux-la-Rivière au XVIII^e siècle

par Louis GRILLON

Il n'est pas rare de rencontrer au détour d'une recherche dans les archives la mention d'une confrérie paroissiale et même, parfois, quelque document la concernant. Dans le courant du renouveau spirituel amorcé par la Contre-Réforme, chaque paroisse avait mis son point d'honneur à en posséder une et, parfois même, plusieurs.

Saint-Pardoux-la-Rivière abritait au XVIII^e siècle une confrérie. Les Archives de la Dordogne en conservent quelques feuillets de comptes allant de 1748 à 1753 ainsi qu'une liste de membres postérieure à la dernière de ces dates.

Pour l'historien local, les listes annuelles de confrères présentent un intérêt certain du point de vue sociologique. En effet, non seulement elles relèvent les noms de baptême et les patronymes des confrères, mais aussi, parfois, des surnoms pittoresques¹ et, enfin, – quoique plus rarement – leur lieu d'habitation et leur métier.

Si l'on prend, par exemple, les années 1748 et 1749, nous trouvons un domestique, un métayer, un charpentier, un « violoneur », un maréchal, deux

1. Voici quelques exemples pour Saint-Pardoux : Coulon, Coufelot, Mery, Puypelat, Piolit ?, Mirocourt, Naut, Papisout, Birin, Benaizeyx, Magne, Combardon, etc.

forgerons, deux meuniers, trois « sargeurs », mais encore, parmi les inscrits, un clerc et un juge. La dévotion commune leur servait de rapprochement social.

Contentons-nous de relever que cette confrérie regroupait bon an mal an une cinquantaine de membres. Un seul « étranger » se fait inscrire parmi eux en 1748 : Pierre Caluet, « teinturier de Nontron ». En 1752, c'est le tour d'une femme : « Toinette Desport fille du sieur Lapradelle ». Peut être le cas de cet étranger et de cette femme ne furent pas uniques au cours des années ?

Les cotisations des membres, cinq sous par tête et par an, étaient perçues et comptabilisées par un syndic, le sieur Bonnamour, greffier de son état, qui succéda à Jean Delavert décédé en 1748. Outre la charge de syndic, la confrérie comprenait celle de « porte-enseigne ».

Le pasteur de la paroisse, l'abbé de Campniac pour les années 1748 et 1749, puis l'abbé Boucheton pour les suivantes, arrêtait les comptes de la confrérie en octobre. Il faut savoir que la fête de saint Pardoux, à la fois titulaire et patron de la paroisse, était célébrée le 6 de ce mois². La seule exception à ce qui paraît avoir été une tradition bien établie se relève en 1752 où le syndic dépose ses comptes en août pour une raison imprécisée : démission, lassitude ou maladie ?

« Je soussigné déclare avoir vu les comptes de Mr Bonnamour greffier au sujet de l'argent qu'il a[...] au syndic de la confrérie de Saint Pardoux depuis l'an 1748 jusqu'au jour présent ayant mis d'un coté ce qu'il a reçu et de l'autre ce qu'il a employé pour les usages des confrères. Il s'est trouvé redevable de la somme de 26 livres 18 sols dont il me fait un billet que jay gardé devers moy.

Faisant au nom de ladite confrérie
Saint Pardoux ce 23 août 1753
Boucheton »

On voit par ces lignes que le curé conservait toute autorité sur cette confrérie paroissiale.

D'après la teneur de ces comptes il est évident que le but principal – et peut-être unique – de cette confrérie était d'assurer à chacun de ses membres un service funèbre décent et les prières de ses collègues. Un service collectif était en outre annuellement célébré pour le repos de l'âme des confrères disparus.

Il est possible de s'imaginer comment se déroulaient de tels services. Leur coût était irrégulier. En 1748, par exemple, celui de Jean Delavert, le syndic défunt, se monta à une livre cinq sols, aussi coûteux que le service

2. CARLES (A.), *Les titulaires et les patrons du diocèse de Périgueux-Sarlat*, Périgueux, Cassard Frères, 1884. Mais, actuellement, la fête paroissiale et communale honore à la même date saint Bruno dont une fontaine porte encore le nom. Nous ignorons le pourquoi de ce transfert.

collectif de la même année alors que celui pour Pierre de Puypelat ne dépassa pas trente sols. Jean Delavert, qui bénéficia de deux services pour lui seul cette année là, avait-il été plus généreux que les autres sa vie durant ? Voulut-on récompenser ses années de fonction en qualité de syndic ? En 1749, le service collectif monta à trente sols seulement. En 1751, il fut d'une livre quatorze sols alors que le service particulier de Géral Mazières atteignit à lui seul le même montant.

Le curé, de Campniac, notait un 6 octobre :

« J'ai acheté six cierges... Se sont montés à 7 livres 6 sols et pour 4 sols densent ».

L'abbé Boucheton relevait à son tour :

« J'ai acheté 6 sierges monte 6 livres 10 sols... plus pour 4 sols densent ».

Ces chiffres nous montrent quelle pouvait être la consommation moyenne annuelle d'encens et de luminaire pour la confrérie. La différence du prix des cierges entre 1749 et 1751 provenait de leur poids ou de leur grosseur plutôt que d'une baisse peu probable de coût puisque celui de l'encens était resté stable.

Le service de l'église exigeait la présence d'un clerc appelé sacristain et d'un marguillier. On sait qu'une mésentente pouvait exister entre ces deux personnages et que, le 7 avril 1744, le curé avait dû rédiger pour eux un règlement afin de maintenir la paix. Ils avaient chacun un traitement fixe mais recevaient une rétribution à chaque service de la confrérie. En 1748, pour les deux obits de Jean Delavert, ils eurent à se partager huit sols alors que, la même année, le marguillier reçut cinq sols pour un seul office. L'année suivante, pour le service collectif annuel des confrères défunts, le syndic « a donné six blancs au clerc : le marguillier ne s'y étant pas trouvé a perdu son salaire ». Les rétributions de ces employés étaient-elles laissées à l'appréciation du syndic ou de la famille ?

ST-PARDOUX-LE-RIVIÈRE — L'Église



Dernier détail. Lors des funérailles, pendant la messe et l'absoute, le « porte-enseigne », Jean Dubary, devait arborer la bannière de la confrérie puis, une fois terminé l'office à l'église, précéder le cortège des confrères vers le cimetière.

Il peut paraître insignifiant de se pencher sur une telle institution locale dont il demeure si peu de témoignages. Quoiqu'il en soit, il n'est pas inutile de recueillir tous ceux qui en sont conservés, de les comparer avec d'autres afin d'en obtenir une vue d'ensemble sur un mouvement pieux qui a animé longtemps la vie de nos paroisses.

L. G.

Émeute à Saint-Capraise en 1797

par Frédéric GONTIER

Les Archives départementales de la Dordogne conservent dans le fonds du Tribunal correctionnel de Bergerac sous la cote 25 L 38 un dossier d'une trentaine de pages de comptes-rendus d'interrogatoires rédigés du 25 pluviôse au 28 ventôse an V. Il s'agit d'une émeute survenue à Saint-Capraise-de-Lalinde le 13 février 1797. La précision parfois poignante des témoignages et la réaction aussi rapide que brutale du pouvoir judiciaire donnent à cet événement anecdotique une dimension sociale et humaine. Un complément d'information auprès des registres paroissiaux et municipaux de Saint-Capraise a permis de retrouver les protagonistes et de les placer dans le contexte villageois d'alors. Voici, presque heure par heure, l'histoire de ce que Noël Becquart, directeur des Services d'Archives, avait appelé en 1965 « attroupement séditieux à Saint-Capraise de Lalinde » et que nous avons baptisé du nom donné alors par Guillaume Carrier, juge de paix et officier de police judiciaire, « émeute à Saint-Capraise ».

Le prône du curé Richard

Ce dimanche 12 février 1797, l'hiver est plutôt doux à Saint-Capraise. Dans l'église, les fidèles, debout, écoutent l'office. Le curé, Jean Richard, a reconnu les habitués du premier rang comme le bourgeois Pierre Marsalet ou le patron de bateau Pierre Albaret. Il a aussi aperçu, parmi la foule anonyme,

des femmes vêtues de sombre, les agriculteurs des coteaux Félix Nadal et Pierre Rochegude, des Mérilles, ou Pierre Perry, de Garissade. Il sait que plusieurs hommes se tiennent près de la porte. Ils viennent à l'église le dimanche, mais de là à écouter la messe... Ce sont Pierre Delmas, le batelier que tout le monde appelle « Reimondiou », Bernard Lartigue, le serrurier, ou Jean Perry, des Mérilles.

Jean-Baptiste Richard a été nommé dans la paroisse en 1776 alors que Louis XVI n'était sur le trône que depuis deux ans. Il a connu la Révolution, la Convention et maintenant, le Directoire. Il habite, comme ses prédécesseurs, le presbytère mais cette Révolution a perturbé l'ordre séculaire en déclarant « bien national » la maison curiale et en la mettant en vente. C'est Bernard Laval qui s'est précipité sur l'affaire. Négociant, fils de négociant, il a épousé à 24 ans, le 22 septembre dernier, une femme de six ans son aînée. Il est vrai que Jeanne est la fille du bourgeois Pierre Chanaud, seigneur de Lestang et maire du village.

Le curé Richard monte en chaire et commence son prône. Il contient mal sa colère : non content de gagner tout ce qu'il gagne, Bernard Laval vient de lui demander de payer un loyer ! Il a déjà fallu céder une des pièces du presbytère à la municipalité pour qu'elle y tienne ses réunions mais maintenant, il faudrait de plus acquitter une ferme ? Le prêtre vient de terminer son prône. Il toise les fidèles du haut de sa chaire, prend son souffle et déclare : « Messi, vous savez que la maison que j'habite ne m'appartient pas, si vous voulez un prêtre, voyez le parti que vous avez à prendre ».

N'a-t-il, comme il le dira plus tard, prononcé que cette phrase ? A-t-il été plus prolix, plus menaçant ? Dans l'assemblée, c'est la stupéfaction. Le prêtre est un personnage incontournable de la vie quotidienne et, même si la foi des Capraisiens peut paraître routinière, il leur est impensable d'envisager leur village sans curé. Le discours est différemment perçu, comme le révéleront plus tard les témoignages recueillis lors de l'enquête. Pierre Albaret, qui se trouve près de la chaire entend le curé dire « qu'il fallait qu'on payât la ferme de sa maison sans quoi il serait obligé de déloger et qu'il fallait qu'on s'occupât promptement de cet objet ». Pierre Marsalet a, lui aussi, perçu que « le propriétaire demandait le montant du loyer de la maison, mais que s'il devait le payer, il abandonnerait la fonction de son ministère et que s'ils voulaient un prêtre, qu'ils se décidassent ». Ces propos le rendent mal à l'aise car le propriétaire, c'est Bernard Laval, son beau-frère : Pierre Marsalet a en effet épousé Jeanne, la sœur de Bernard Laval. Jean Couzinet comprend que le propriétaire de la maison habitée par le curé « demandait le loyer et que s'ils voulaient un prêtre, ils n'avaient qu'à s'entendre pour le payer, faute de quoi il n'y resterait point ». Pierre Perry cite le prêtre : « Citoyens, vous savez que je ne suis pas chez moi et si vous voulez un pasteur, faites vos diligences ». C'est à peu près ce que saisissent Félix Nadal, Jean Perry et Pierre Couzinet,

le marguillier, tandis que Pierre Rochegude adoucit les propos : il a seulement entendu le curé dire qu'« il habitait une maison qui ne lui appartenait pas ».

Devant la porte de l'église, Bernard Lartigue et Pierre Delmas n'ont rien entendu pas plus que Jean Perry, des Mérilles, qui est avec eux à l'extérieur et qui, à la fin de l'office, rentre chez lui. C'est à la sortie de la messe que les deux premiers apprendront la nouvelle. Jean Richard, quant à lui, est dans la sacristie. Passablement en colère, il répète à Jean Couzinet, le fils du marguillier, que s'il doit payer la ferme du presbytère il n'exercera plus sa fonction.

On ne travaille pas le dimanche et l'après-midi va être agitée à Saint-Capraise. Bernard Lartigue va boire chez Reimondiou où il trouve d'autres citoyens qu'il ne connaît pas. Les gens sont excités. Reimondiou dit qu'il veut sonner la cloche le lendemain matin. Quelqu'un parmi les inconnus propose d'aller au presbytère, de jeter dehors tout le bois qu'il y a et d'en prendre possession. Ce à quoi Reimondiou rétorque qu'il « serait beaucoup mieux que les femmes et les enfants fissent cela ».

Des vêpres agitées

Le soir, lors des vêpres, les esprits sont échauffés. À peine l'office est-il terminé que les hommes se regroupent à la sortie de l'église, entre le cimetière et le chemin de Bergerac à Sarlat. Pierre Couzinet, le marguillier, est avec son fils Jean. Il reconnaît Reimondiou, Pierre Albaret et Pierre Rochegude. Il y a des gens du bourg mais aussi des cultivateurs des coteaux comme Félix Nadal. Les conversations vont bon train. On ne peut laisser partir le curé. Il faut donc payer le loyer exigé par Bernard Laval. Payer un loyer pour ce presbytère qui a de tout temps été la demeure du curé ? Il n'en est pas question. D'ailleurs, pourquoi la maison curiale a-t-elle été vendue ? Il faut la racheter. La racheter alors qu'elle appartient à l'église ? Il faut au contraire la récupérer. Jeter dehors tout ce qui appartient à Laval et reprendre un bien qu'il s'est arbitrairement accaparé... Chacun a son mot à dire et tout le monde n'entend pas la même chose.

Pierre Rochegude parle d'une paisible réunion « pour s'occuper du moyen de payer la ferme de la maison dudit Richard ». Félix Nadal rapporte que « plusieurs citoyens se concertaient sur les moyens à prendre pour payer audit Laval la ferme de la maison ci-devant curiale qu'il a acquise ». Reimondiou dit qu'avec d'autres citoyens « ils se concertèrent avec les anciens de leur commune pour s'assembler le lendemain au son de la cloche afin de faire une levée d'argent pour payer le loyer de la maison qu'occupe ledit Richard, prêtre ». Jean Couzinet en entend plusieurs dire « qu'ils voulaient payer à Laval, propriétaire de la maison curiale l'intérêt de la somme qu'elle lui coûtait ». Son père, en revanche, sait qu'ils sont rassemblés « pour

demander au citoyen Laval de leur remettre la maison curiale dont il est propriétaire en lui remettant ce qu'elle lui coûtait » et il entend que « plusieurs citoyens disaient qu'ils voulaient aller dans la maison, en sortir les effets qui étaient dedans appartenant au propriétaire, qu'ils voulaient faire plus, qu'ils voulaient la démolir et ceux [...] qui tenaient ces propos étaient Reimondiou, Rochegude et Albaret ». Félix Nadal entend, lui aussi, Reimondiou et Albaret le dire. Mais il ne « voulait pas se mêler du train qu'on voulait faire c'est-à-dire d'aller sortir le bûcher qui était dans la maison qu'occupe le citoyen Richard, prêtre ».

Plusieurs citoyens demandent alors au marguillier de sonner le lendemain matin l'angélus et de sonner ensuite pour faire assembler la commune. Il s'y refuse net. Remet-il la clef de l'église à Reimondiou ? Est-ce ce dernier qui la prend sur la porte de l'église ? Les témoignages divergent.

C'est alors que se produit un incident avec Pierre Marsalet. Depuis la fenêtre de sa maison qui donne sur le cimetière, il entend tout. Beau-frère du propriétaire du presbytère, son camp est tout désigné. Il se moque de l'attroupement. Plusieurs citoyens réunis dans le cimetière « le virent rire et lui demandèrent pourquoi il riait, que s'il fallait, ils le monteraient bien chercher ». Reimondiou se souvient qu'il répond à l'assemblée qu'il descendait. « qu'il descendit en effet dans le grand chemin et les provoqua ».

Mais l'attroupement a déjà commencé à se disperser. Il faut l'avis de l'ensemble des paroissiens et pas seulement de ceux qui ont assisté aux vêpres. Un fait est acquis : tous se retrouveront le lendemain à l'angélus afin de prendre une décision. Vont-ils se contenter, comme le suggèrent les plus pacifiques, de faire une levée pour payer le loyer ? Vont-ils convenir d'une action plus violente contre la maison curiale et son contesté propriétaire ? Les plus vindicatifs ont déjà arrêté la date de leur coup de force : ce sera le dimanche suivant, 1^{er} ventôse.

À 50 mètres de là, dans son presbytère, le curé Jean Richard n'est au courant de rien.

L'angélus du 25 pluviôse

Le lundi à l'aube, les habitants de Saint-Capraise sont réveillés par l'angélus. Ou plutôt le ci-devant angélus puisque la Révolution a interdit cette sonnerie de cloche. C'est Reimondiou qui a récupéré les clefs de l'église. Les paroissiens, la veille, lui ont promis de se rassembler à l'appel de la cloche. Mais la sonnerie de cet angélus qui se prolonge ressemble fort à un tocsin. Reimondiou reconnaît avoir sonné d'abord l'angélus puis encore pendant trois minutes. D'autres, comme le marguillier, parleront d'un quart d'heure. Les réactions sont différentes : ceux qui ignorent tout de l'assemblée qui a suivi

les vêpres se précipitent aux nouvelles. Quant aux autres, il y a ceux qui ont décidé de réagir et qui ameutent les plus hésitants. Certains, enfin, craignant les conséquences, décident de n'avoir rien entendu.

Bernard Lartigue entend sonner à deux reprises, au point du jour. Jean Couzinet entend sonner l'angélus de fort bonne heure et court pour savoir ce que c'est. Il rencontre sur la place Reimondiou et Lacouleur, le maçon. Pierre Albaret entend lui aussi la cloche. Il arrive devant l'église. Les gens du bourg arrivent, mais... et les coteaux ? Où sont les habitants des hameaux des Mérilles et de Garissade ?

Albaret, en colère, décide d'aller les chercher. Il court d'abord aux Mérilles où il rencontre Pierre Nadal, environ une heure après le lever du soleil se souvient celui-ci. Il lui dit de descendre puis se rend chez Jean Perry. C'est Françoise Gagnaire, son épouse, qui lui ouvre. Pierre Albaret lui demande pourquoi les habitants des Mérilles ne sont pas rassemblés au son de la cloche. Elle répond qu'on ne l'a pas entendue. Il cherche son mari et tous les autres hommes du village. Elle lui tient tête et demande pourquoi et de la part de qui. Il répond que c'est « de la part du citoyen Rigalou Marsalet qui leur mandait à tous de se rendre à Saint-Capraise pour savoir si on voulait un prêtre oui ou non » et si l'on veut racheter ou affermer le presbytère. Son mari ni ses voisins n'étant là, il va les chercher dans leurs travaux respectifs. En sortant, Pierre Albaret croise Jean Perry, qui travaille dans les vignes au-dessus de Saint-Capraise avec son frère, et lui dit de descendre à Saint-Capraise. Celui-ci refuse. Albaret voit ensuite Pierre Rochegude et lui demande s'il n'a pas entendu la cloche : il faut aller à Saint-Capraise où on s'occupe du paiement du loyer du presbytère.

Houspillant les uns, encourageant les autres, Pierre Albaret monte ensuite à Garissade. Il rencontre le vieux Jean Privat, qui n'était ni à la messe ni aux vêpres, la veille, et lui enjoint, comme aux autres, de se rendre au village sans lui dire pourquoi. Il croise ensuite Pierre Perry, le neveu, qui travaille dans les vignes à qui il « dit de descendre à Saint-Capraise, qu'il allait trouver tous ses voisins, qu'il fallait qu'ils y fussent tous ».

Alertés par la cloche, rameutés par Albaret, les gens se rassemblent devant la porte de l'église. Il y a déjà Reimondiou, Lacouleur, Jean Couzinet et ceux du bourg. Les Mérilles arrivent : Pierre Rochegude, Félix Nadal et bien d'autres. Puis Garissade : Jean Privat et Pierre Perry. Ils entrent dans l'église. Il est neuf heures et demi, et le curé Jean Richard qui traverse le temple pour aller à la sacristie estime le nombre à une trentaine.

Soudain, trois coups de cloche...

Pierre Rochegude comme Jean Privat les entendent. C'est, dit-on, un enfant qui l'a fait. Pierre Perry les entend aussi sans savoir qui a sonné. Jean Perry et son frère qui ont refusé plus tôt de suivre Pierre Albaret sont descendus des Mérilles à Saint-Capraise pour déjeuner chez la citoyenne

Couissance pour laquelle ils travaillent. Ils entendent alors donner trois coups de cloche, ils ne savent par qui, et se décident à aller à l'église. Bien qu'ayant entendu l'angélus et la sonnerie qui a suivi, le marguillier qui travaille sa vigne n'entend pas sonner les trois coups. Quant à Félix Nadal qui est sourd, il n'entend rien.

Le curé s'habillait à la sacristie. Il sort pour demander à ses paroissiens qui a fait cela et s'en plaint amèrement. Il lui est répondu que c'est « pour faire du train », c'est à dire du chahut. Le prêtre n'en est que trop conscient : ces trois coups de cloche ajoutés au tocsin qui a suivi l'angélus finissent de semer l'émoi dans sa paroisse. Et il sait pertinemment qu'il est à l'origine de ces troubles. Après avoir longuement hésité, il décide malgré tout de célébrer la messe.

À la sortie de l'église, les hommes se regroupent. Félix Nadal, qui s'était laissé convaincre de descendre, remonte aux Mérilles. Pas plus qu'hier, il ne veut être mêlé à ce qui se prépare. On reprend la discussion de la veille. Les deux thèses s'opposent : payer le loyer ou expulser le propriétaire ? Il semble que ce soit la seconde qui l'emporte puisque l'attroupement se disperse après être convenu de se retrouver le dimanche suivant.

Le premier procès

Mais le temps va jouer contre les rebelles. Ils ont compté sans l'intervention de l'État. En effet, ce même lundi, l'agent municipal de Saint-Capraise, Jean Tourret Souffron rend compte des événements. Il dresse un procès-verbal où il consigne les faits principaux : le prône du curé, l'attroupement d'après vêpres, l'angélus et les sonneries du matin, l'appel au rassemblement d'Albaret, la descente des hommes vers l'église un jour ouvré. Et surtout, la menace de troubles pour le dimanche suivant.

La réaction ne se fait pas attendre. Guillaume Carrier, juge de paix et officier de police judiciaire du canton de Lalinde, lance un mandat d'amener contre le prêtre Jean Richard (55 ans, curé de Saint-Capraise), le marguillier Pierre Couzinet (68 ans, cultivateur au bourg), Jean Couzinet fils (34 ans, du bourg), Pierre Albaret (54-55 ans, patron de bateau à Saint-Capraise) et Reimondiou (42 ans, patron de bateau à Saint-Capraise). De plus, il souhaite recueillir les dépositions de Félix Nadal (des Mérilles), Jean Perry (57 ans, des Mérilles), Jean Privat (83 ans, de Garissade), Pierre Perry, neveu (44 ans, de Garissade), Françoise Gagnaire, épouse de Jean Perry (45 ans, des Mérilles), Pierre Marsalet, fils (30 ans, de Saint-Capraise), Bernard Lartigue, serrurier (41 ans, de Saint-Capraise) et Pierre Rochegude (50 ans, des Mérilles).

Conformément à la loi, le juge de paix assisté du commis greffier Lacroix s'installe le 28 pluviôse à Saint-Capraise même, chez l'agent municipal Touret,

pour entamer « les poursuites prescrites par la loi contre les auteurs, fauteurs, moteurs, complices et coupables dudit attroupement tendant à troubler la tranquillité publique et à dépouiller les acquéreurs de biens nationaux de leur propriété ».

Les témoignages des uns et des autres permettent de retracer les grandes lignes de ce que l'on qualifie désormais d'émeute. Chacun cherche à minimiser son rôle, d'autant plus que le tribunal les a impressionnés en affirmant qu'un triple délit a été commis : certains ont usé et abusé de la cloche à trois reprises, or la loi du 22 germinal qui interdit l'usage des cloches prohibe à tout ministre d'un culte d'exercer ses fonctions par la convocation d'une assemblée suite au son de la cloche. Certains prétendent avoir voulu se réunir le 24 pour recueillir de quoi payer le loyer du curé or la loi du 7 vendémiaire titre 4, section 1, article 10 stipule qu'il ne peut être formé aucune dotation ni établir aucune taxe pour acquitter les dépenses d'aucun culte touchant le logement. Enfin, certains ont rameuté la campagne pour qu'elle descende vers le bourg or l'article 12 de la loi du 7 vendémiaire dit que ceux qui tenteraient par injure ou menace de contraindre un ou plusieurs individus seraient punis par la loi.

Parmi les treize interrogés, le curé Jean Richard semble mis hors de cause puisqu'il ne sera plus convoqué ni inquiété, pas plus que le marguillier Pierre Couzinet. En revanche, l'« affaire » monte en haut lieu puisque le 11 ventôse Chatenet Duvigneau, directeur du jury de l'arrondissement de Bergerac, au vu de la procédure instruite par le juge de paix du canton de Lalande, ordonne qu'elle soit communiquée au commissaire du pouvoir exécutif près le tribunal correctionnel. C'est une nouvelle procédure qui est enclenchée.

Le tribunal correctionnel

Tandis qu'Albaret et Reimondiou sont mis sous les verrous, neuf Capraisiens sont à nouveau convoqués pour le 18 ventôse à Bergerac. Le tribunal est impressionnant et les questions plus précises. Les enquêteurs cherchent à recouper les témoignages.

Jean Couzinet maintient intégralement sa déposition. Tout comme Jean Privat, Pierre Rochegude, Françoise Gagnaire ou Félix Nadal. Jean et Pierre Perry complètent la leur en innocentant leur curé : Jean rapporte qu'on lui avait dit « que le curé s'était fâché de ce qu'on avait sonné ces trois coups de cloche ». Quant à Pierre, il se souvient que « le prêtre se fâcha de ce qu'on avait sonné, disant que la loi le défendait et il hésita à dire la messe. Cependant il la fit sur ce qu'on lui dit être un enfant qui avait sonné ». Il semblait si contrarié qu'« il se retira de suite après ». Mais ces déclarations ne permettent pas d'établir clairement le rôle des deux prévenus.

Pierre Rigal Marsalet, le beau-frère du nouveau propriétaire du presbytère, est aussi parmi ceux qui comparaissent à la sous-préfecture. Le tribunal espère-t-il de sa part un témoignage à charge ? Il n'en sera rien, celui-ci s'en tenant à sa première version des faits. Le marguillier, en revanche, a moins de retenue puisqu'il confirme que l'« assemblée était convoquée pour demander au citoyen Laval de leur remettre la maison curiale dont il était propriétaire en lui remettant ce qu'elle lui coûtait ». L'estocade va être portée par Bernard Lartigue, celui-là même qui était resté à boire chez Reimondiou. Sa déposition est accablante : il détaille l'après-midi du dimanche et se souvient que certains « citoyens dirent qu'il fallait aller chez Laval, c'est-à-dire dans la ci-devant maison presbytérale et mettre son bois dehors. Reimondiou répondit qu'il valait beaucoup mieux laisser faire cela par les femmes et les enfants ».

Forts de ces dix témoignages, les juges font extraire de leurs cellules les deux principaux accusés pour procéder à leur audition. Ceux-ci se défendent maladroitement.

Pierre Albaret se livre à des explications peu convaincantes. « Il était à la messe le 24 », mais n'était « pas au courant du rassemblement d'après vêpres ». Pourtant, « le dimanche soir, il entendit Reimondiou qui disait qu'il sonnerait la cloche le lendemain et qu'il fallait qu'on s'y rendit ». « Non, le 24 ils ne complotèrent pas de se rassembler à nouveau le 1^o ventôse pour aller au presbytère en sortir le bois et d'autres effets qu'y a le propriétaire ». Enfin, « le 25, il alla entendre la messe, il entendit sonner trois coups de cloche mais il ne sait pas qui le fit ».

Reimondiou commence par se défendre en disant (et c'est vrai !) qu'il n'était pas dans l'église pour la messe du dimanche. Il adopte ensuite comme stratégie de tout nier : non, pas plus que d'autres, il n'a dit qu'il fallait sortir le bois qui est dans la maison et appartient au propriétaire ni qu'il fallait faire plus, ni qu'il fallait la démolir. Non, il n'a pas sonné trois fois la cloche le 25 au moment où le curé voulut dire la messe. Non, il ne savait pas qu'il y avait une loi qui défendait toute espèce de sonnerie de cloche.

Ces esquives et ces dénégations n'arrivent pas à convaincre les juges qui condamnent chacun des deux hommes à « trois décades », c'est-à-dire un mois de prison ferme. Parmi les faits majeurs retenus, il sera surtout reproché à Raimondiou d'avoir sonné les cloches et à Albaret d'avoir parcouru les coteaux pour inciter les hésitants à se regrouper à l'église.

La création de l'école publique de Trémolat

par Marcel BERTHIER

Le 12 juin 1881 le conseil municipal de Trémolat se réunit sous la présidence de Jean-François Cantellauve, notaire et maire de la commune. Antoine Lavergne du Rocq, adjoint, fut désigné pour assurer le secrétariat de la séance ¹.

Le maire exposa que la commune était dépourvue de maison d'école contrairement aux dispositions de la loi du 1^{er} juin 1878 et qu'il importait d'en prévoir la construction. Le ministre ayant refusé l'utilisation de l'enclos Labrie pour aménager un champ de foire, le conseil, lors de sa réunion du 5 juin précédent, avait décidé d'envisager l'achat d'un terrain situé à la Barrière appartenant à Madame veuve Lavergne du Rocq née Jacoutet ² pour y aménager le champ de foire. Le maire suggéra d'y construire également le groupe scolaire ³. Après examen, le conseil chargea le maire « de se concerter

1. Étaient présents, outre le maire et son adjoint, Léonard Ourliat, Etienne Brachet, Jean Chantegreil, Jean Chantegreil dit Rège, Jean Fénelon, Léonard Monzie, Jean Meyrignac, Gustave Maury et Loiseau, conseillers municipaux. Était absent : Guillaume Audit, conseiller municipal.

2. BERTHIER (Marcel), *Histoire de Trémolat d'un 18 juin à l'autre (1815-1940)*, Bayac, éd. Roc-de-Bourzac, 1994, p. 59 et 124.

3. Déjà, le 30 novembre 1862, le conseil avait demandé l'approbation du legs Fénelon dit Linarsès décédé le 11 mars 1862 et qui avait légué à la commune la nue-propriété d'une maison, à charge d'y tenir à perpétuité une religieuse pour élever les enfants du sexe féminin. Cette approbation avait été refusée le 5 juillet 1864 par le ministre Victor Duruy.

avec un architecte pour dresser les plans et devis des dits bâtiments et de faire de nouvelles démarches auprès de M^{me} Durocq pour arriver à une cession amiable. Dans le cas de résistance de la part de cette dernière, le maire [était] autorisé à se conformer à la loi du 3 mai 1841 pour acquérir le terrain dont il s'agit par voie d'expropriation ».

Le terrain dont l'achat était ainsi envisagé s'étendait au lieu-dit Les Marnes sur 60 ares environ à l'angle de la route de Limeuil et du chemin de la Croix du Port sur une largeur de 40 à 50 mètres environ et sur la longueur du terrain allant jusqu'à la limite Chanut en bordure de ce chemin de la Croix du Port sur environ 130 mètres (parcelles 676, 677, 678 et 1212 du cadastre actuel). À l'époque, ce chemin se poursuivait de la Croix du Port à la gare par une mauvaise route et se trouvait limité, vers Calés, de la Croix du Port à la Dordogne puisque le pont routier ne fut construit que 24 ans plus tard, en 1905⁴. Linarès, le maire de Limeuil, fut chargé de l'évaluation du terrain Lavergne du Rocq. Il estima le prix à 100 francs l'are. Le conseil en offrit 70 francs seulement. Le 27 novembre, après « un examen très réfléchi » et compte tenu « des haines et des rivalités » que suscitait le projet, il opta pour l'expropriation.

Le projet si résolument engagé connut un obstacle imprévu : le refus des pouvoirs publics de jumeler le champ de foire et les écoles. Par ailleurs, la loi du 5 avril 1884 obligea à procéder au renouvellement du conseil municipal qui était en fonction depuis 1881 (loi du 12 août 1876). Jean-François Cantellauve fut confirmé comme maire mais Guillaume Audit devint adjoint et Etienne Monzie, Elie Regnaud, Jean Delmarès et Georges Miane remplacèrent Chantegreil-Rège, Fénelon, Léonard Monzie et Maury.

Peu après, un violent incendie détruisit, en plein centre du bourg, la maison appartenant à Antoine Pichot⁵.

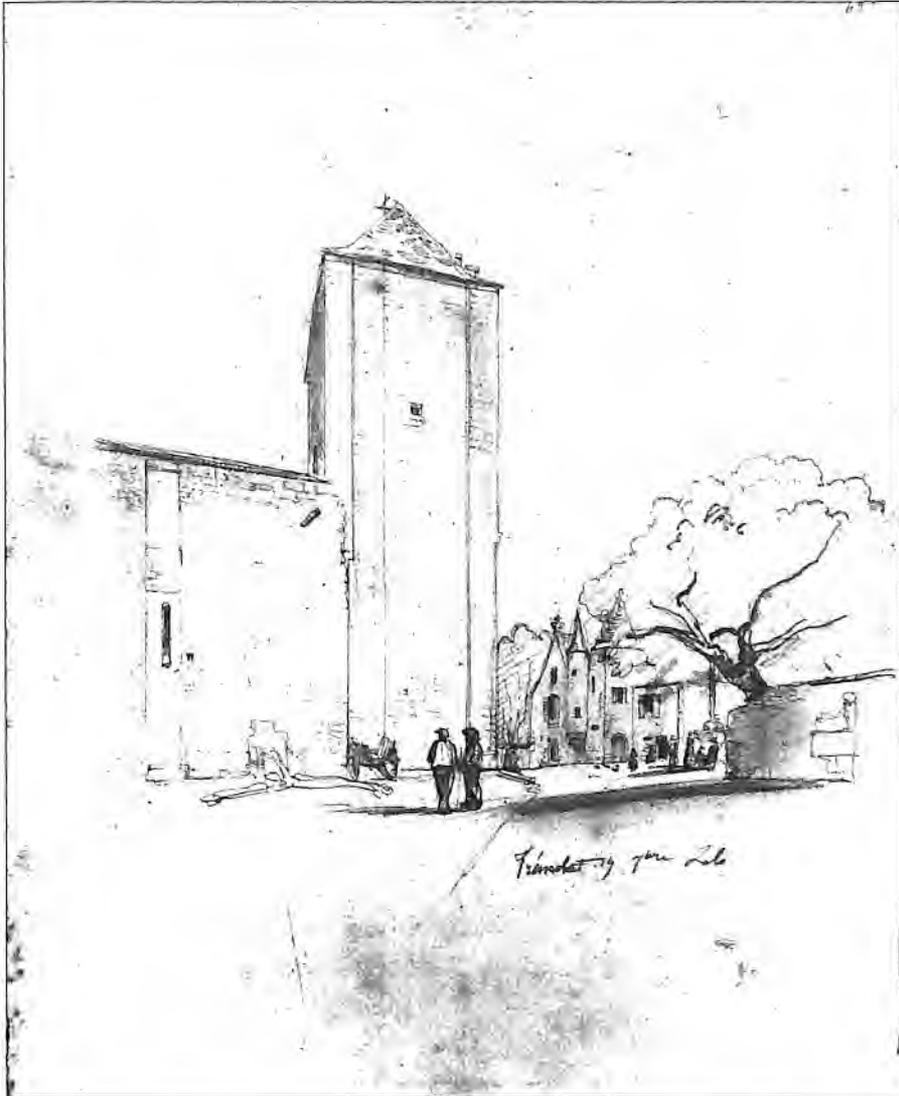
Faute de photographies, bien rares à l'époque, cette maison Pichot est restée longtemps inconnue. Il a fallu que le docteur Gilles Delluc entreprenne la publication des dessins de Léo Drouyn conservés à la Société historique et archéologique du Périgord⁶ pour que soit révélé celui qu'il exécuta le 17 septembre 1846 qui représente la face nord du clocher de l'église Saint-Nicolas de Trémolat et, à sa droite, un groupe de maisons parmi lesquelles se trouve la maison Pichot (parcelle n° 521 du cadastre ancien). D'après ce dessin, exécuté à la chambre claire, ces maisons s'articulent de part et d'autre d'une échauguette centrale. À gauche, on peut voir une maison dont le pignon s'abrite sous un toit à forte pente tandis qu'à droite se trouve une tour avec un

4. Extrait du registre des délibérations du conseil municipal daté du 12 juin 1881.

5. Extrait du registre des délibérations du conseil municipal daté du 15 mars 1885.

6. DELLUC (Brigitte et Gilles), *Léo Drouyn en Dordogne (1845-1851)*, Périgueux, éd. SHAP, 2000.

toit en poivrière qui ressemble à celle qui subsiste de l'autre côté de la place, à l'angle des anciens bâtiments monastiques. Plus à droite, un bâtiment s'appuie sur cette tour. Enfin, à l'extrême droite du dessin, est représenté un tilleul incliné vers l'est et qui existe toujours.



La place de l'église Saint-Nicolas à Trémolat et la maison Pichot entre l'église et le tilleul (mine de plomb de Léo Drouyn, 17 septembre 1846) (iconothèque SHAP, Léo Drouyn 69-2).

Cet incendie libérait un vaste emplacement au centre du bourg juste en face de l'église. Cela évidemment n'échappa pas au maire.

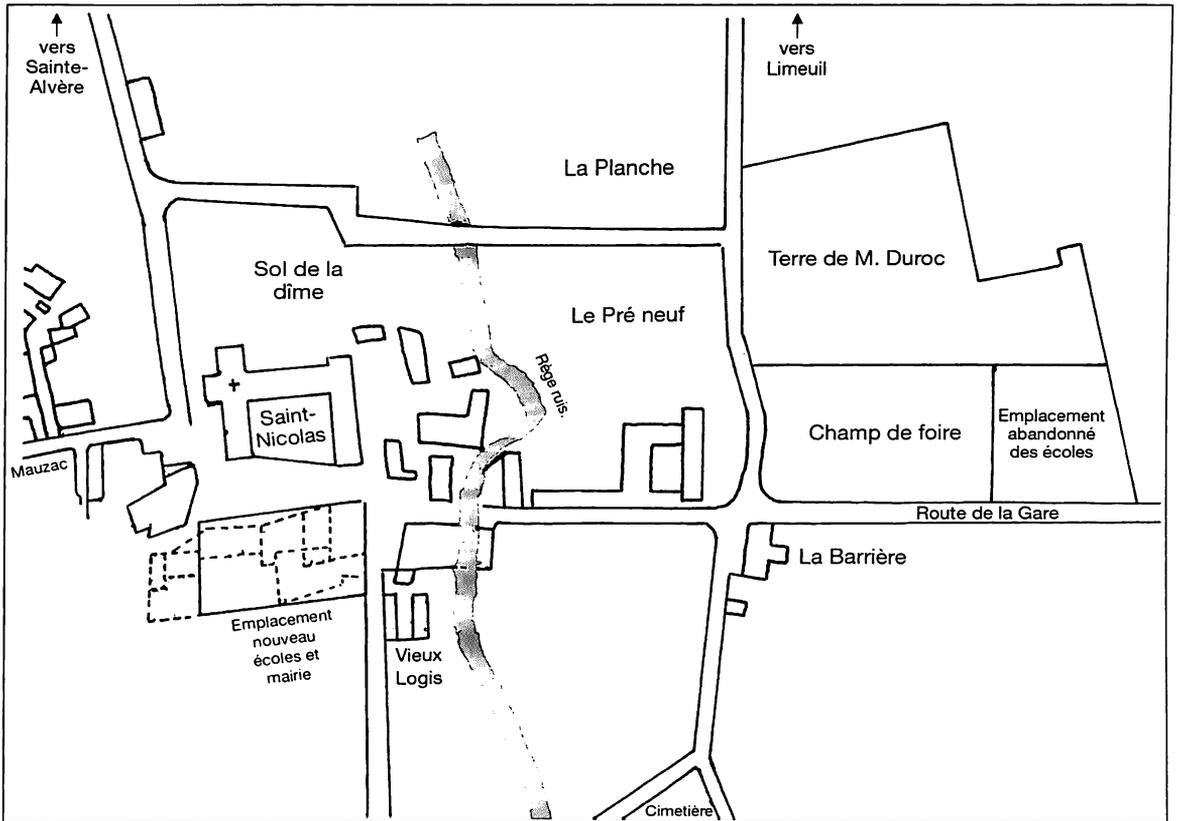
Réuni le 15 mars 1885 le conseil municipal revint sur sa décision antérieure et envisagea un nouveau projet « dans le cas où l'on pourrait acquérir à l'amiable et dans des conditions peu onéreuses l'emplacement de ces maisons brûlées et les autres bâtiments adjacents » pour y construire les écoles et la mairie.

Le maire qui avait pris les contacts nécessaires indiqua que la dépense à prévoir se décomposait comme suit :

1 - Acquisitions des bâtiments et terrains (19 ares)	10 930 francs
2 - Travaux de la mairie	3 188 francs
3 - Travaux des écoles	42 050 francs
Le total de	56 168 francs
serait couvert par :	
1 - Emprunt à la Caisse des Écoles	15 000 francs
2 - Subvention de l'État	30 000 francs
3 - Souscription des habitants	1 000 francs
4 - Récupération de matériaux trouvés sur place	4 500 francs
5 - Emprunt nouveau à la Caisse des Écoles couvert par 2 centimes additionnels	2 900 francs
6 - Emprunt à la Caisse des Dépôts et Consignations autorisé par arrêté du 18 septembre 1884	3 188 francs
au total	57 088 francs

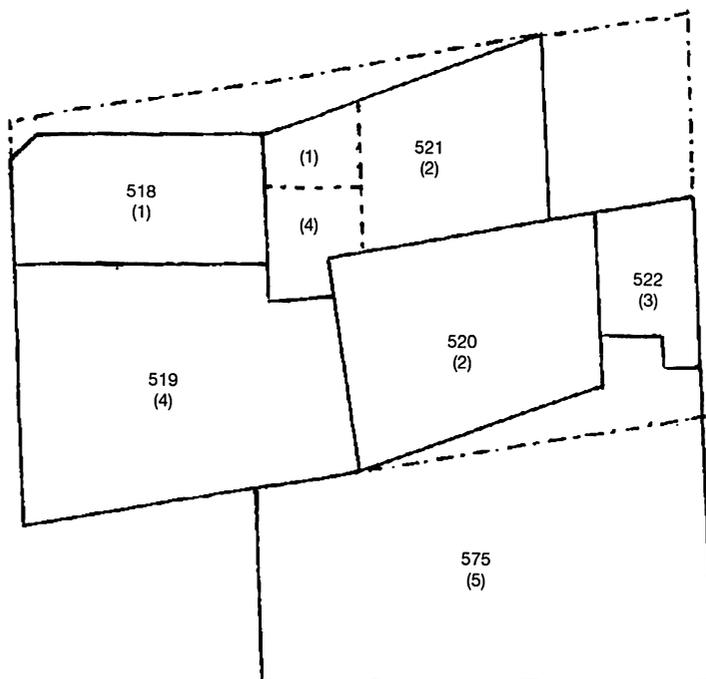
Dès le 12 avril suivant, un plan fut établi par l'architecte de Bergerac Desfougère. Sur ce plan, le nouvel emplacement choisi est représenté par un parallélogramme dont les côtés nord et sud mesurent environ 34 mètres et les côtés est et ouest environ 55 mètres soit une superficie d'environ 19 ares (voir plan ci-dessous) ⁷. Cet emplacement recouvrait les parcelles 518, 519, 520, 521 et 522 de l'ancien cadastre ainsi qu'une partie de la parcelle 575 à l'ouest et une partie de la place publique à l'est (une bande étroite le long des parcelles 518 et 521 ainsi qu'un espace de 15 x 11 m au sud de la parcelle 521 et à l'est de la parcelle 522).

7. BERTHIER (Marcel), « Le château de Trémolat », BSHAP, 1996, t. CXXIII.



Reproduction du plan du 12 avril 1885 de l'architecte Desfougères.

Ce plan fût modifié le 22 mai 1886 pour englober la totalité de la parcelle 575 afin d'aménager une cour plus grande pour l'école comme le conseil l'avait décidé le 18 octobre 1885. La superficie à acquérir se trouvait ainsi portée à 26 ares 20 pour un coût de 12 630 francs au lieu de 10 930 francs. La part de Pierre Delteil s'élevait donc à 2 700 francs pour 8 ares. Ce nouveau plan résultait des décisions du conseil prises les 22 mars et 5 mai 1886 demandant à l'architecte d'aménager le préau à l'ouest sous le bâtiment principal dont le plancher serait rehaussé de 60 cm et d'avancer la façade par rapport aux pavillons nord et sud (2 m 20 au lieu de 5).



Reproduction du plan du 22 mai 1886 : écoles de Trémolat (A.D.D., 10 O 122).

Propriétaires	n°		Superficie en ares			
	plan	parcelles	parcelles	propriétés	contrat	décret
Labrie Armand, propriétaire, Le Gardoy	1	518 521	1,63 0,70	2,33	3,00	3,00
Pichot Antoine-G., charron	2	520 521	3,60 2,00	5,60	7,60	7,60
Les héritiers de Pierre Fressange	3	522	0,90	0,90	2,60	2,60
Delfour Pierre, cordonnier	4	519 521	4,70 0,60	5,30	4,50	5,00
Delteil Pierre	5	575	8,00	8,00	1,30	8,00
Superficie totale			22,13	22,13	19,00	26,00

Tableau de répartition des acquisitions (A.D.D., 10 O 122).

Le 7 février 1887 fut pris le décret déclarant le projet d'utilité publique comme le conseil l'avait demandé le 1^{er} novembre 1885.

Dix jours plus tard, la première pierre fut posée à l'angle nord-est du 2^e socle du bâtiment en construction et chaque conseiller, ainsi que Jean Chanut, ancien avoué, frappa à son tour la 1^{re} pierre. Il faisait ce soir-là un froid très vif et les invités furent heureux de se retrouver devant un bon dîner servi à l'hôtel Delmarès. L'année suivante, les travaux étaient terminés pour un coût total de 67 191,00 francs ⁸ soit un dépassement d'environ 9 300 francs (plus de 16 %). Encore avait-il fallu transiger sur la mauvaise qualité des planchers (conseil du 1^{er} août 1888).

Depuis 113 ans, le bâtiment du groupe scolaire n'a guère changé même si la distribution des locaux a été souvent modifiée. Il occupe la parcelle 718 du nouveau cadastre.

De 1880 à 1900, la direction de l'école fut confiée à Pierre Laval assisté de son épouse née Louise Reynier. Ils furent aidés de 1880 à 1883 par Jeanne Delmarès ⁹ ; de 1883 à 1885 par Jeanne Reynier, sœur de Louise, qui épousa François Carmille ; en mai 1885 par M^{lle} Labatut, normalienne venant de Marquay et par M^{lle} Bazadet ; enfin en 1889 par M^{me} Delmas venant de Sainte-Foy de Longa.

De 1900 à 1922, Pierre Laval fut remplacé par Adrien Cipièrre ¹⁰ qui fut aussi secrétaire de mairie et joua un rôle important pendant la guerre de 1914-1918. Il fut assisté par M^{mes} Banne et Lachaud après la guerre.

Léonard Charrière, né en 1886 à Rouffignac, prit la direction de l'école en 1922 jusqu'en 1941. Il mourut à Trémolat en 1947.

M. Souque prit sa succession en 1941 jusqu'en 1959. Il fut assisté par son épouse et par M^{lle} Lorfeil.

De 1959 à 1970, la direction fut assurée par M. Chazeau auquel succéda M. Joseph Vignal, de Paunat, de 1970 à 1980 ¹¹.

Ils furent assistés par M^{lle} Souque (1968-1973), M^{lle} Mazière et M^{me} Beau.

Après avoir occupé le pavillon central du bâtiment, la mairie fut transférée à la fin du XX^e siècle dans le pavillon nord qui avait été longtemps affecté au logement du directeur d'école.

8. Ce montant se décomposait ainsi :

Mémoire de l'entreprise	46 389,09
Honoraires de l'architecte	4 252,34
Acquisition des terrains	12 630,00
Intérêts, frais d'actes et divers	3 919,79
Total approuvé par le conseil le 11 septembre 1891	67 191,22

9. BERTHIER (Marcel), « Trémolat naguère », *BSHAP*, 1995, t. CXXII, p. 397.

10. En 1922, il se retira à Poitiers. Cf. « Trémolat naguère », *op. cit.*, p. 402-404.

11. M. Vignal est décédé à Paunat, dont il fut longtemps maire, en juin 2000.

Pendant une dizaine d'années, de 1881 à 1891, cette construction d'un groupe scolaire et accessoirement de la mairie occupa les esprits et une part considérable des délibérations du conseil municipal. Après les 27 ans de mandat de Joseph Aube de Bracquemont et les 12 années de Guilhem Audit, qui l'un et l'autre avaient consacré leurs efforts à redonner vie à l'agriculture, il importait que Jean-François Cantellauve s'impliquât dans de grands travaux capables de favoriser la vie communale.

Pendant 35 ans (1877-1912), fort de son expérience de notaire, on le vit animer et réaliser de grands projets : la mairie et le groupe scolaire, les routes vers la Gare, vers Alles et vers Mauzac, le pont routier sur la Dordogne entre Trémolat et Calés pour achever, après le chemin de fer, de désenclaver Trémolat. Son successeur, Léonard Fénelon, qui fut maire pendant 41 ans, hérita d'un outil remarquable. Malheureusement, sur son chemin, il trouva la guerre, celle de 1914-1918 où il fut mobilisé et où 38 jeunes hommes de Trémolat trouvèrent la mort, celle de 1939-1945 aussi avec l'occupation ennemie.

La lecture des comptes rendus de l'activité du conseil municipal révèle tout ce que la commune doit à Jean-François Cantellauve à la charnière des XIX^e et XX^e siècles mais on ne peut s'empêcher de remarquer le temps perdu à discuter de bornages, de cessions de parcelles pour l'amélioration des chemins, d'exemption de services militaires... Bien souvent l'intérêt général passe après, bien après, l'intérêt particulier. Tout cela est médiocre, bien peu digne de ce qui était réellement en jeu. On comprend que, le 27 novembre 1881, le secrétaire du conseil municipal ait pu, ce jour-là, parler de « haines et de rivalités ». Comment ne pas s'étonner de constater que le conseil refuse plusieurs fois de voter un crédit de 20 francs pour célébrer la fête du 14 juillet et consacre si peu d'argent pour assurer le fonctionnement de la poste ou des écoles.

Il faut que Trémolat se souvienne que pendant un siècle, de la chute de Louis-Philippe à celle de la III^e République, ses maires se sont battus pour assurer une relative prospérité aux habitants de la commune. Ils furent les grands artisans du progrès ¹².

M. B.

12. Pour mettre en évidence l'effort qui fut accompli en matière d'enseignement, il est utile de citer quelques chiffres :

De 1830 à 1886-1887, dans les écoles primaires publiques, le nombre des écoles est passé de 30 800 à 80 200, celui des maîtres de 32 000 à 136 800, celui des élèves de 1 360 000 à 5 525 000. La proportion des garçons passe dans le même temps de 70 % à 50 %.

En 1867, dans la France entière, 33,42 % des conjoints ne savent pas signer leur acte de mariage et 23 % des conscrits ne savent pas lire. Pour la Dordogne, ces chiffres sont respectivement de 64,82 % des conjoints (84^e des 89 départements) et 44,72 % des conscrits (81^e sur 89).

De Bangkok à Eugène Le Roy

par Brigitte et Gilles DELLUC

Une villa de Périgueux porte un nom asiatique. C'est celui d'un épisode bien oublié de l'histoire coloniale française, où s'illustra, dans le golfe de Siam, un marin, jadis illustre : l'amiral Louis Dartige du Fournet. Limogé durant la première guerre mondiale, il se retira en Dordogne. Il mérite de figurer parmi les biographies périgordines.

Cette villa vit ensuite l'impression et l'édition de l'intégrale des œuvres d'Eugène Le Roy par Emmanuel Leymarie.

Le passant montant l'avenue Georges-Pompidou à Périgueux ¹ remarque au numéro 39, au coin de la rue des Chalets ², dans un jardin, une belle villa comme on les aimait au début du siècle dernier : la villa Paknam. Pourquoi cette appellation ? Une fantaisie de propriétaire ? Non, c'est le souvenir d'un fait historique : l'incident de Paknam en 1893.

Cet épisode de notre histoire coloniale nous ramène au temps où la France s'était implantée en Indochine : au Tonkin et en Cochinchine. Elle exerçait en outre son protectorat sur l'empire d'Annam et, bientôt, sur le royaume du Cambodge. Seul, le royaume du Siam (actuelle Thaïlande) demeurait un territoire autonome. Au début du XIX^e siècle, après diverses batailles contre les Vietnamiens, il avait même mis la main sur les territoires laotiens de la rive gauche du Mékong, au centre de la péninsule. Mais ce Laos vassal ne constituait pas une entité politique.

1. Anciennement route de Paris.

2. L'adresse de la villa est aussi 2, rue des Chalets. Elle est cadastrée B n° 38p.

Un combat naval

Il était tentant pour la France de Sadi Carnot, garante des intérêts de ses protégés vietnamiens, de prendre possession de ces territoires pour arrondir son « Indochine ».

C'est ici que se place, après diverses négociations franco-siamoises plus ou moins secrètes, une épreuve de force : l'incident de Paknam ou *Paknam crisis*. Les dessous de cette affaire ne sont pas parfaitement élucidés³,



Fig. 1. Précédé d'un petit bateau pilote, les deux navires français s'approchent du fort Paknam, sous le feu des batteries siamoises à âme rayée (dessins de R. Barrow, 2006).

Guidés par un petit bateau pilote, le *Lutin*, l'avisos l'*Inconstant* et la canonnière la *Comète* vinrent mouiller devant Bangkok, le 12 juillet 1893 (fig. 1). Cela non sans avoir forcé la passe du fleuve et son barrage de mines, essuyé le feu de plusieurs navires de guerre et celui des sept redoutables canons Armstrong du fort de Paknam. Cette forteresse Phra Chulachonklao (aujourd'hui musée) s'élevait sur la rive ouest de l'estuaire du Menam Chao Phraya, au fond duquel est établi la capitale du Siam.

Cette énergique démonstration fournira à la France le prétexte pour exiger du Siam la rive gauche du Mékong : c'est-à-dire le Laos. C'est un énorme territoire entre le Siam à l'ouest, l'Annam à l'est, le royaume de Luang Prabang au nord et le Cambodge au sud⁴ (fig. 2). Après des semaines de crise, un traité consacra cette prise de possession, le 3 octobre suivant.

3. "An atmosphere of uncertainty continues regarding just what occurred, and why." (D. MEYERS, The Paknam incident revisited, *The Siam Society*, 27 avril 2006).

4. La superficie du Laos actuel (y compris la région de Luang Prabang) est presque la moitié de celle de la France. Il est peuplé de 4 millions d'habitants. Il est aujourd'hui indépendant.

L'affaire avait été chaude. Le commandant de la *Comète*, Louis Dartige du Fournet, écrira : « Nous avons bien des chances d'être écrasés ou décimés, de sauter ou de nous échouer. Nous avons joué de bonheur ; comme disait un vieux marin, la Providence a tenu la barre ».

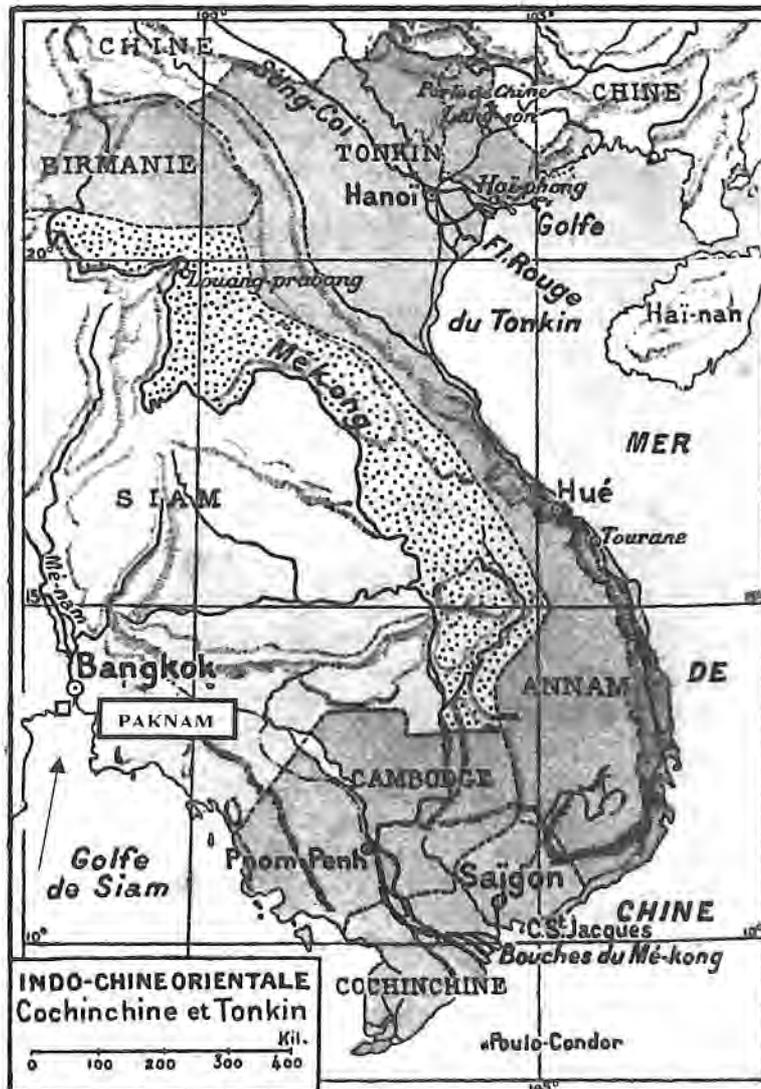


Fig. 2. Par le traité du 3 octobre 1803, la France prend possession du Laos, sur la rive gauche du Mékong, au centre de la péninsule indochinoise (en pointillés).

Fond de carte extrait de *La Première année de géographie* de P. Foncin, Armand Colin, vers 1890.

Un brillant officier de marine

Louis Marie Charles René Dartige du Fournet (1856-1940) est breton. Dans la marine de l'État, il a, comme on dit, briqué les sept mers. Il racontera ses services dans des ouvrages qui connaîtront chacun plusieurs éditions ⁵.

Vice-amiral en 1913, il termine sa carrière comme commandant en chef des flottes alliées de la Méditerranée de 1915 à 1916 ⁶. Tout le désigne pour ce poste : ses brillants états de services, la vivacité de son intelligence, l'ardeur de son esprit d'initiative et la flatteuse réputation acquise à Paknam (fig. 3).



Fig. 3. Le vice-amiral Louis Dartige du Fournet en 1916, juste avant son limogeage et peu d'années avant son arrivée en Dordogne (couverture du Pays de France du 6 juillet 1916).

5. *Journal du commandant de la Comète. Chine, Siam, Japon (1892-1893)*, Paris, éd. Plon, 1897 ; *Souvenirs de guerre d'un amiral (1914-1916)*, Paris, éd. Plon, 1920 ; *La guerre navale racontée par les amiraux* (fascicules en collaboration), Paris, éd. Schwartz, autour de 1920 ; *Heures lointaines, souvenirs d'un marin*, Paris, éd. Plon, 1928 ; *À travers les mers, souvenirs d'un marin*, Paris, éd. Plon, 1929. Il écrit même un roman, *Petite Mousmé*, sous le pseudonyme de Gabriel Hautemer. On peut consulter aussi TAILLEMITE (É.), « Un amiral d'origine creusoise », *Mémoires de la Soc. des Sc. nat., arch. et hist. de la Creuse*, 1988, t. 43, p. 337-343.

6. C'est la 1^{ère} armée navale ou escadre de la Méditerranée. Succédant à l'amiral Boué de Lapeyrère, l'amiral Dartige du Fournet avait pris son commandement le 10 octobre 1915 ; l'amiral Gauchet le remplacera le 18 décembre 1916.

Durant ce commandement, se situent, entre autres actions, deux épisodes marquants. Le premier est glorieux. Durant l'été 1915, l'amiral prend les mesures nécessaires pour évacuer, sous la protection de plusieurs bâtiments, les Arméniens échappés au génocide ⁷. Son portrait apparaît à la une du supplément illustré du *Petit Journal* et du *Pays de France*. Le second épisode est tragique. Le 1^{er} décembre 1916, près d'Athènes, de violents incidents opposent un corps de débarquement français à l'armée grecque. On veut contraindre le roi Constantin à prendre une attitude favorable aux Alliés. L'opération de force est accueillie par un feu nourri. La flotte riposte. La famille royale grecque se réfugie dans une cave. Nous perdons 6 officiers et 64 marins. Le massacre des soldats français fut surnommé les « Vêpres grecques ⁸ ».

L'amiral vient d'être promu grand officier de la Légion d'honneur. Sa casquette porte les trois étoiles de vice-amiral. Il est brutalement limogé et quitte son commandement de l'escadre le 18 décembre 1916.

Un amiral en Dordogne

Le château ou manoir du Fournet (XVI^e siècle) est situé à Saint-Judoce, près de Dinan (Côtes-d'Armor). Il fut à Jehan du Fournet ou Fournay, compagnon d'armes de Du Guesclin, et à un amiral Dartige du Fournet (mort en 1899).

Mais c'est son mariage avec Edmée Rose Alberte Marie Joséphe de la Borie de la Batut qui va conduire l'amiral en Dordogne. Il l'épouse à Dinan, Côtes-du-Nord ⁹, le 4 avril 1922. Ils acquièrent la villa *Pax* à Périgueux, à M. Paul Henri Mathieu (ancien directeur de la Banque de France), les 5 et 21 septembre 1925, par-devant maître Chouzenoux. Ils la rebaptisent villa *Paknam* (fig. 4). Ils sont aussi propriétaires du « château » de Montpeyran ¹⁰, une demeure dans une clairière à 1 500 m au sud-est de Saint-Avit-de-Vialard. Sans doute l'amiral se rend-il volontiers à Bergerac ou à Saint-Chamassy, dans la famille de son épouse.

Mais c'est à Périgueux qu'il écrira la plupart de ses Mémoires de marin. Il mourra en 1940. Sa veuve, membre de notre compagnie ¹¹, disparaîtra en son domicile le 10 mai 1962. Le couple n'avait pas d'enfant.

7. Le contre-amiral Darrieus, commandant la 2^e division et *p. i.* la 3^e escadre de la Méditerranée, à Victor Augagneur, ministre de la Marine, dépêche n° 293, le 22 septembre 1915. Archives centrales de la Marine.

8. PEDRONCINI (G.), *Les Alliés et le problème du haut commandement naval en Méditerranée 1914-1918*, Institut de stratégie comparée, Commission française d'histoire militaire et Institut d'histoire des conflits contemporains, www.stratisc.org, 2005.

9. Aujourd'hui Côtes-d'Armor.

10. *Annuaire des châteaux et des villégiatures*, Paris, éd. La Fare, 1928.

11. Elle intervint lors d'une de nos réunions mensuelles (BSHAP, 1945, t. LXXII, p. 44).



Fig. 4. La villa Paknam, avenue Georges-Pompidou à Périgueux, appartient aux Dartige du Fournet de 1925 à 1962. Elle fut ensuite la demeure et l'atelier d'Emmanuel Leymarie, imprimeur et éditeur d'Eugène Le Roy.

Le neveu de l'amiral, Charles Louis Marie Dartige du Fournet, administrateur des colonies en retraite, résidant au château du Fournet, vendra la maison à notre regretté collègue Emmanuel Leymarie (1906-1993) et à son épouse, le 26 novembre suivant¹². On sait que notre collègue Emmanuel Leymarie, ancien élève de l'École Estienne, imprimeur à Montignac (travaillant pour les papeteries de Condat), y installa ses Éditions du Périgord Noir. Il se verra confier par le capitaine Le Roy l'édition de l'intégrale des œuvres de son père Eugène Le Roy. Cette superbe collection figure dans toutes les bonnes bibliothèques périgordines¹³.

B. et G. D.¹⁴

12. Acte de vente de la villa Paknam, 26 novembre 1962, étude de M^e Pansart, Evran, Côtes-du-Nord.

13. C'est E. Leymarie aussi qui composa - à la main - la grosse étude de Marcel Secondat : *Eugène Le Roy connu et méconnu*, Périgueux, Les Éditions du Périgord Noir, 1978.

14. Nos remerciements vont à M^{me} Michèle Leymarie qui nous a fait l'amitié de nous confier l'acte de vente de la villa Paknam. M^{me} J. de la Borie de la Batut nous a signalé que son oncle et sa tante s'étaient mariés à Saint-Chamassy et y reposent.

La synagogue de Périgueux

Inscription des objets du culte sur l'inventaire supplémentaire au classement

par Mireille BÉNÉJEAM

I. La communauté israélite de Périgueux

La synagogue de Périgueux est la plus récente des synagogues d'Aquitaine, après celles de Bordeaux, Bayonne, Dax et Arcachon. Elle fut inaugurée le 12 novembre 1967, par M. Yves Guéna, ministre des PTT, M. Taulelle, préfet de la Dordogne, M. Barrière, maire de Périgueux, M. Jacob Kaplan, grand rabbin de France, MM. les rabbins Schilli, Goldman et Rotmann, M. Alain de Rothschild, président du consistoire central, M. Rolph Hammel, président de l'association culturelle israélite de Périgueux, et de nombreuses autorités civiles et militaires ¹.

Lors de la cérémonie, furent évoqués la synagogue précédente sise au n° 3 de la rue Thiers et ses souvenirs douloureux. Elle avait été installée dans cet immeuble après 1940. L'histoire de la communauté israélite est en

1. Les journaux *Le Populaire du Centre* des 13 et 14 novembre 1967, *Sud Ouest* du 14 novembre 1967, *La Dordogne libre* du 14 novembre 1967, ont détaillé la cérémonie, avec les noms des personnalités et les extraits des discours.

effet récente. Malgré la *rue Judaique* dans le quartier ancien du Puy Saint-Front, il ne semble pas qu'une communauté soit demeurée après le Moyen Âge. Bernard Reviriego rapporte qu'en 1808, les archives préfectorales n'ont enregistré qu'un seul juif en Dordogne ².

C'est à partir de 1939, lors de l'évacuation des communes d'Alsace et de Lorraine qu'une communauté put se former de nouveau. Le département de la Dordogne avait été choisi comme lieu de repli pour la population de Strasbourg et de dix-neuf communes environnantes. Périgueux accueillit les habitants et les fonctionnaires de Strasbourg avec leur famille. Les autres cantons accueillirent les habitants des autres communes évacuées.

Ces « repliés » se sont ajoutés aux réfugiés espagnols, belges, luxembourgeois, néerlandais. Au total, en août 1940, la Dordogne accueillait 226 000 réfugiés, dont 17 223 juifs à Périgueux, représentant la communauté israélite de Strasbourg ³. 10 200 restèrent à Périgueux ; les autres furent hébergés à Nontron, Thiviers, Terrasson, Sarlat, Bergerac. Commence alors une véritable installation d'une nouvelle population avec ses administrations, ses hospices, ses cultes, ses œuvres d'art à protéger.

Cependant les chiffres sont mouvants. D'après Bernard Reviriego, la nouvelle communauté juive en Dordogne en 1943 ne comprenait plus que 7 441 personnes ⁴.

Depuis 1941, les mesures anti-juives de Vichy étaient appliquées. Le recensement, l'étoile jaune, l'éloignement des juifs des centres urbains, les groupements des travailleurs étrangers (GTE) à Mauzac, à Chancelade et dans les sociétés minières passent de l'exclusion à la persécution avec les rafles à partir de 1942 en zone dite libre, les fusillades d'otages et les déportations.

Bernard Reviriego présente les Justes de Dordogne ⁵, porteurs d'humanité, refusant la collaboration, comme il évoque la Résistance juive, trop occultée, et publie la liste des personnes incorporées dans les GTE, internées dans les camps, les prisons, déportées ou fusillées en Dordogne dans la seconde partie de son livre qu'il intitule *Parcours de vies*.

C'est dans ce contexte que s'est reconstituée à Périgueux une vie culturelle, réorganisée par les deux rabbins Marx et Cyper. Des synagogues furent tour à tour aménagées dans la salle des assises du tribunal, dans un baraquement rue Talleyrand-Périgord, dans la salle du gymnase Secrestat, dans l'asile Jay de Beaufort, réunissant les pratiquants alsaciens et polonais ⁶. La synagogue fut enfin regroupée dans un grand appartement au n° 3 de la rue

2. REVIRIEGO (Bernard), *Les Juifs en Dordogne - 1939-1944*, Périgueux, éd. Fanlac, 2003, p. 17.
 3. *ibid.*, p. 20.
 4. *ibid.*, p. 96.
 5. *ibid.*, p. 165-168.
 6. *ibid.*, p. 58.

Thiers. Mais en 1943, le rabbin Cyper décida d'arrêter toute activité culturelle devant le danger permanent des rafles. D'août 1942 à février 1943, 1 196 Juifs furent enlevés en Dordogne. Une plaque apposée sur l'immeuble n° 3 rue Thiers, rappelle les noms de Florette Feissel, Juliette Hass-Ledermann, Germaine Marx, René Weil, Fanny Wolff, arrêtés par la Gestapo le 4 avril 1944, internés au camp de Drancy puis déportés aux camps d'extermination. Florette Feissel, Juliette Hass-Ledermann et Fanny Wolff ont été assassinées au camp d'Auschwitz.

Après la seconde guerre mondiale, quelques réfugiés sont restés. À partir de 1960, des familles venues d'Algérie se sont également implantées en Dordogne. Aujourd'hui, environ quarante familles de religion juive sont dénombrées, d'origine ashkénaze (Alsace - Pologne) et d'origine sépharade (Afrique du Nord).

Depuis 1967, elles peuvent se réunir dans la nouvelle synagogue bâtie sur une partie du parc Gamenson louée par la Ville de Périgueux selon un bail emphytéotique.

II. L'architecte Henri Laffargue

La communauté israélite avait choisi Henri Laffargue comme architecte, marquant ainsi sa reconnaissance pour son action. Son agence était située au n° 3, rue Thiers, donnant sur le même palier que la synagogue. Un jour de 1943, lors d'une rafle, il fut emmené avec les réfugiés de l'immeuble. Libéré après vérification de ses papiers, il partit aussitôt prévenir les autres membres de la communauté pour qu'ils se dispersent et se cachent. Une plaque, située à la base de la synagogue, commémore son souvenir.

Henri Laffargue, né en 1899 à Port-Sainte-Foy, est décédé à Périgueux en 1978. Après s'être engagé dans la première guerre mondiale en 1916, il ouvrit son cabinet d'architecte en 1920. Officier de réserve, il fut mobilisé à la seconde guerre mondiale et fait prisonnier. De retour à Périgueux en 1942, il ouvrit de nouveau son cabinet où il exerça jusqu'en 1975.

Après 1945, il participa aux reconstructions de Rouffignac, de Mouleydier. Il fit construire les perceptions de Mussidan, Champagnac-de-Bélair, les groupes scolaires de Brantôme, de Mussidan, l'école professionnelle Albert-Claveille de Périgueux. La synagogue de Périgueux, commandée en 1964, fut pour lui un projet très particulier⁷.

7. Je remercie tout particulièrement Marcel Wieder, secrétaire de l'ACIP, pour tout ce qui concerne l'historique de la communauté et le judaïsme ainsi que Michel Laffargue, le fils d'Henri Laffargue, pour les informations qu'il m'a communiquées.

III. La synagogue

La synagogue est le lieu de réunion de la communauté juive. Elle ne se substitue pas au Temple de Jérusalem. Dès l'origine, après la première destruction du Temple (- 586), elle est à la fois maison de prière, centre d'étude et de lecture publique de la *Torah*, bureau administratif, siège de tribunal local, lieu de collecte pour les pauvres...

Mais la fonction principale de la synagogue est d'abriter les rouleaux de la *Torah* dans l'arche sainte placée devant ou dans le mur oriental, en direction de Jérusalem.

La synagogue conserve du Temple l'emplacement central d'une estrade, la *bima*, et d'un pupitre, la *teba*, ainsi que la partie réservée aux femmes, séparées des hommes.

Le permis de construire fut accordé le 7 juillet 1964 après qu'Henri Laffargue eût modifié son premier projet qui comprenait une sortie directe du public sur la rue Paul-Louis-Courier. Il dut créer une cour sur laquelle donne l'entrée principale pour la sécurité du public⁸.



La synagogue de Périgueux (cliché SHAP).

8. Le permis de construire et les plans sont conservés au Service de l'urbanisme et de l'aménagement urbain de la mairie de Périgueux.

L'architecture de la synagogue présente un plan rectangulaire de 28,50 m de long sur 9 m de large. Il se divise en trois parties : un espace d'accueil à l'ouest comprenant de part et d'autre du porche un bureau et une cuisine pour les repas communautaires, un hall et un escalier accédant à un sous-sol ; la grande salle de réunion (15,50 m de long) où les assistants font face à l'estrade et au mur oriental qui contient l'arche sainte ; la salle d'études où les jeunes sont préparés à la *bar-mitzvah* pour les garçons, à la *bat-mitzvah* pour les filles, correspondant à la majorité religieuse, qui se traduit de l'hébreu par « fils ou fille du commandement ».

La grande salle est éclairée par des claustras de part et d'autre de l'estrade, formés d'étoiles de David, et par de hautes ouvertures verticales aux verres teintés rythmant l'espace de colonnes de lumière. Le décor extérieur est limité au chandelier à sept branches, en bronze, fixé sur le mur sud de l'espace d'accueil : c'est la *ménorah*, le chandelier qui éclairait le sanctuaire du Temple. La balustrade qui referme la cour est aussi décorée d'étoiles de David.

IV. Les objets du culte

En 2005, Rolph Hammel, le président de l'ACIP, a demandé à la Direction régionale des Affaires culturelles (DRAC) d'Aquitaine la protection des objets du culte. Selon les nouvelles dispositions relatives aux objets mobiliers prévues par l'ordonnance n° 2005-1128 du 8 septembre 2005, les objets appartenant à des personnes privées (physiques ou morales) peuvent également être inscrits sur l'inventaire supplémentaire à la liste du classement. Ces deux niveaux de protection, classement au titre de monument historique ou inscription, correspondent l'un à un intérêt historique et artistique national, l'autre à l'intérêt historique et artistique régional ou local. Le classement est décidé par la commission supérieure du Service des monuments historiques, dont l'arrêté est signé par le ministre de la Culture. L'inscription est décidée par la commission départementale des objets mobiliers en préfecture, dont l'arrêté est signé par le préfet. Cette hiérarchie se répercute sur l'attribution des aides de l'État concernant la restauration des objets, participant à hauteur de 50 % pour les objets classés et à hauteur de 30 % pour les inscrits⁹. La protection administrative rend les objets imprescriptibles. Ils ne sont pas inaliénables mais les changements de propriété doivent être déclarés. Les objets classés ne doivent pas sortir de France.

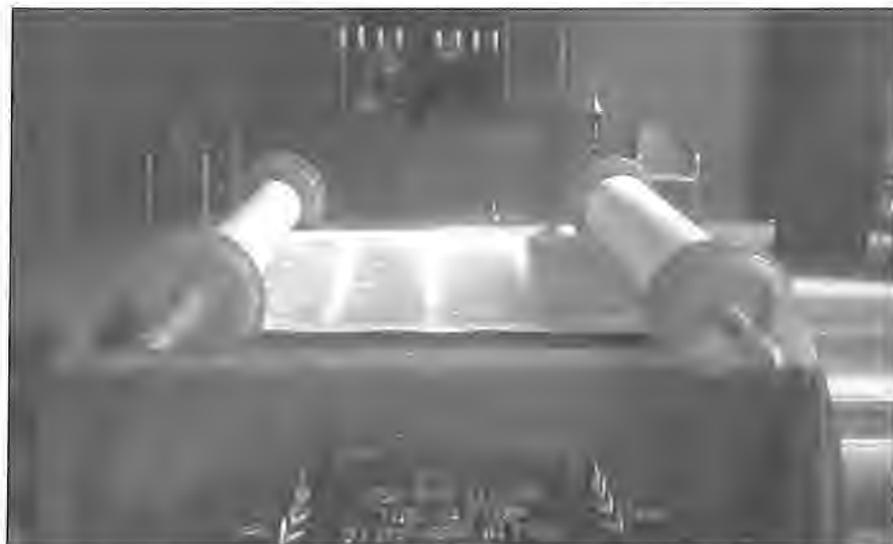
9. En Dordogne, depuis 1840, 872 objets mobiliers ont été classés, 2 197 inscrits. Leur fiche et photographie sont envoyées dans les gendarmeries ou commissariats, à la DRAC et au ministère de la Culture.

La commission départementale des objets mobiliers du 15 novembre 2005 a décidé d'inscrire sur l'inventaire supplémentaire tous les objets du culte présentés, réservant aux objets les plus anciens, donnés par la communauté de Strasbourg, datant du XIX^e siècle, la possibilité de les faire classer par le ministère de la Culture. Les plus récents datent des années 1920 et proviennent d'Algérie, ou sont contemporains de la nouvelle synagogue.

1. Les rouleaux de la *Torah*

C'est dans l'arche sainte que sont conservés les six rouleaux de la *Torah* que possède la synagogue. L'arche sainte, intégrée dans le mur oriental, est symbolisée par le décor des Tables de la Loi sur fond de velours grenat ou de satin blanc pour les grandes fêtes de l'année que sont Pâque (*Pessah*) ou le Jour de l'an (*Roch Hachana*). Les Tables de la Loi sont elles-mêmes ornées des lettres de l'alphabet hébreu.

La *Torah* signifie la Loi. Elle correspond dans la Bible au Pentateuque, les cinq premiers livres. Elle est la source principale de la religion juive, transmise depuis Moïse au Mont Sinaï avec ses 613 commandements (*mitzvoth*) comprenant 365 interdits et 248 incitations. Chaque rouleau de la *Torah* comprend les cinq livres. Ils sont calligraphiés en hébreu sur parchemin. Le sacré, le savoir, la technique et la matière en font un objet précieux inestimable. Cette particularité est soulignée par ses ornements propres : chaque rouleau est revêtu d'un manteau de velours brodé de fils d'or et d'argent ou de satin blanc brodé d'or réservé aux deux grandes fêtes.



La *Torah* : un rouleau de parchemin ouvert dont les cinq livres sont calligraphiés en hébreu (cliché M. Bénéjean).

Ces rouleaux ont été offerts à la communauté par des donateurs dont les noms sont brodés en hébreu sur le manteau avec les représentations des Tables de la Loi cantonnées des Lions de Juda ou de chandeliers à sept branches, les *ménorah*.

Sur les six rouleaux, cinq proviennent de Strasbourg, datant de 1850. Ces rouleaux possèdent des embouts supérieurs en ivoire. L'un d'entre eux est plus petit, ne mesurant que 45 cm de haut, tandis que les autres mesurent 70 cm. Celui-ci est propre à une coutume pratiquée par les Ashkénazes d'Alsace : le petit rouleau, placé dans un tabernacle, peut être transporté dans la maison où a lieu un deuil.

Le sixième rouleau, plus récent, datant de 1920, provient d'Algérie.

2. Le tabernacle

Ce coffret de bois quadrangulaire, couronné d'un fronton triangulaire mouluré et d'un couvercle en bâtière, est en merisier ciré. Il est décoré d'inscriptions hébraïques en lettres dorées indiquant qu'il peut être utilisé pour les familles qui observent le deuil de sept jours, période pendant laquelle elles restent « assises », recevant la visite des proches. C'est la période de *shiva*, qui signifie 7 et la position assise. *Shabbat* a la même racine : il est le septième jour : il est le jour du repos pendant lequel on reste assis.

Le tabernacle fut conçu pour contenir le petit rouleau de la *Torah*. Lui étant contemporain, il date aussi de 1850.

3. Les grenades ou *rimonim*

Ces objets d'orfèvrerie font partie des ornements de la *Torah*, tous conservés dans l'arche sainte. Les *rimonim*, dont la synagogue possède trois paires, sont placés sur les embouts supérieurs de deux rouleaux certains jours de *shabbat*, de trois rouleaux à Pâque, et sur tous les rouleaux le jour de la *Simhat Torah*, la *Joie de la Torah*, fête qui clôture celle de *Soukkot* correspondant à la fin des récoltes en automne. Cette fête dure sept jours et se termine par la *Joie de la Torah* qui correspond à l'achèvement du cycle annuel de sa lecture,



Le tabernacle contenant le petit rouleau de la *Torah* utilisé pour les familles en deuil (cliché M. Benéjeam).

répartie en 47 sections sur toute l'année. C'est alors que les rouleaux sont portés en procession dans la synagogue au milieu des chants de joie.

Les *rimonim* sont en argent repoussé ou en cuivre argenté mesurant jusqu'à 33 cm de haut. Ils sont ornés de motifs de fleurs, d'animaux et de clochettes qui tintent lorsque le rouleau est déplacé pour rappeler la présence de la *Torah*.

Les deux paires de *rimonim* en forme de couronne datent du XIX^e siècle. La paire en forme de petit rouleau date du XX^e siècle et provient d'Algérie.

4. Les blasons ou boucliers

Ce sont aussi les ornements de la *Torah*. La synagogue de Périgueux en possède trois. En forme de blason, ils sont en argent poinçonnés et datés. Ils sont décorés au centre des Tables de la Loi cantonnées des Lions de Juda, bordés de motifs végétaux ou de rubans festonnés. Le blason le plus ancien est daté de 1871. L'inscription en français sur le cartouche indique qu'il a été offert par la communauté de Strasbourg en 1967. Haut de 30 cm, il mesure 26 cm de large. Le second blason est daté de 1921, et le troisième, avec les Tables de la Loi dorées, de 1925. Bien que plus récents, leur style reste traditionnel évoquant le style rococo du XVIII^e siècle.

Ces blasons sont maintenus par une chaînette aux embouts supérieurs des rouleaux de la *Torah* et se plaquent sur le manteau.

5. Les *yadaïm*

Ces objets accompagnent la *Torah*. Ce sont des mains à l'index tendu fixées à l'extrémité d'un manche semblable à un stylo. Elles doivent permettre à l'officiant de lire la *Torah* sans toucher le parchemin, le texte sacré, avec le doigt, la *Torah* étant déroulée sur le pupitre (la *teba*) lors de la lecture publique.

La synagogue en possède quatre. Trois d'entre elles sont en argent, ornées de filigranes d'argent et de grènetis. L'une est plus petite, mesurant 18 cm de long, les autres mesurant 25 cm : elle correspond au plus petit rouleau de la *Torah* et date de 1850. Elle est gravée de l'inscription suivante : « *NIR – CMFI – Strasbourg – Israël* ».

Celle qui est décorée d'une fleurette date de 1926. La quatrième, en bronze doré, est contemporaine de la synagogue.

6. Les chandeliers

Au centre de l'estrade (la *bima*), devant l'arche sainte, a été placé un grand chandelier de fer forgé et de bronze à huit branches, mesurant 1,20 m de haut. Il s'agit d'une *hanouka*. Ce chandelier commémore la victoire des Maccabées sur l'occupation grecque en Israël.

En - 165, Judas Maccabée avait repris le Temple occupé par un culte païen. Pour rallumer la *ménorah* (le chandelier à sept branches du sanctuaire), il ne retrouva plus qu'une portion d'huile. Par miracle cette portion pour un jour dura les huit jours nécessaires à refaire l'huile consacrée. Le mot de *hanouka* signifie « nouvelle inauguration » du Temple. Le grand chandelier, contemporain de la synagogue, célèbre justement sa nouvelle inauguration.

Ce chandelier à huit branches est allumé pendant la fête des lumières en décembre. Chaque chandelle est allumée l'une après l'autre chaque jour pendant huit jours.

La synagogue en possède un second, plus petit (44 cm de haut), en bronze doré, à neuf branches. La chandelle centrale est amovible et permet d'allumer les autres, de droite à gauche, c'est-à-dire selon le sens de l'écriture hébraïque.

7. La coupe de vin

De part et d'autre de l'arche sainte sont placées sur des sellettes la petite *hanouka* et la coupe de vin sur sa soucoupe. La coupe est exposée pour la célébration du *shabbat*.

Le *shabbat* commence au coucher du soleil le vendredi soir et s'achève au coucher du soleil le samedi soir.

Après que les deux bougies du *shabbat* aient été allumées et la bénédiction des lumières ait été dite, la prière pour la bénédiction du vin est prononcée : c'est la sanctification du *shabbat*, appelée en hébreu le *kiddouch*. La bénédiction du vin est dite par le rabbin ou le père de famille chez lui. Entre la bénédiction des lumières dite par la mère et celle du vin dite par le père, aucune autre parole ne doit être prononcée.

La coupe et sa soucoupe sont en cuivre doré, mouluré. La coupe mesure 22,5 cm de haut. Une inscription est gravée au revers de la soucoupe : « *orfèvrerie de France* ».

8. Le chofar

À l'approche du nouvel an juif, en septembre, *Roch Hachana*, on sonne le *chofar* pour rappeler à chacun de faire son bilan spirituel. La même sonnerie clôt le *Yom Kippour*, le Jour du Pardon, fêté dix jours après.

Emblème de la nouvelle année, le *chofar* est une corne de bélier évidée incurvée de 31 cm de long. Il est interdit de la décorer, de lui mettre une embouchure de métal. La corne évoque le bélier qui remplaça Isaac au moment du sacrifice d'Abraham. La lecture en est faite à la synagogue le jour de *Roch Hachana*. 2007 correspond, selon le calendrier hébraïque, à l'année 5767.



Mon père, l'Homme de Lascaux

François Laval

éd. Pilote24, 2007, 231 p., ill., 27 €

La découverte de Lascaux a été racontée de façon fantaisiste par les découvreurs eux-mêmes, la presse et certains ouvrages : quatre enfants à la poursuite de leur chien...

Le secret avait été bien gardé : quarante ans plus tard, les témoignages révèlent la vérité et le rôle majeur d'un adolescent, Marcel Ravédat. Les divers avatars de la grotte, naguère occultés, se dévoilent. Mais il manquait nombre d'informations et une synthèse.

François Laval, géologue, a vécu cette épopée par en-dedans : il est le fils de l'instituteur Léon Laval, premier conservateur de Lascaux. Ses souvenirs et le fonds d'archives paternel lui ont permis de brosser un tableau inédit de cette affaire, qui concerne tout de même la plus belle de toutes les grottes ornées. Et l'on apprend beaucoup de faits... *Mon père, l'homme de Lascaux* les rapporte avec une précision et impartialité scientifiques, sans négliger l'anecdote.

Le titre des chapitres résume le contenu et le ton : « La découverte », « Le trésor maltraité », « Qu'a fait la Préhistoire ? », « Lascaux et le discours sur l'art paléolithique ». Universitaire, l'auteur nous fournit une description géologique de la caverne, qui manquait jusqu'ici, une bibliographie et un index des personnes.

Cet ouvrage attachant est « incontournable » pour qui s'intéresse à Lascaux. ■ B. et G. D.



Le marquis de La Valette, ambassadeur et ministre du Second Empire

Michel Souloumiac et Christian Chandon

éd. ARAH, 2006, 161 p., ill., 24 €

Voici enfin une biographie sur un des grands hommes du Bergeracois qui a joué un rôle important dans la vie politique française : le marquis Charles de La Valette (1806-1881).

Certes, une étude généalogique permet de cerner les différentes branches de sa famille et de celles de ses épouses, mais, ce qui est intéressant c'est d'appréhender la carrière diplomatique fort riche du marquis. Ses missions de 1833 à 1870 l'ont conduit à Stockholm, Téhéran, Turin, Alexandrie, en Hesse-Cassel, à Constantinople, Rome, Londres. L'étude des rapports et

correspondances du diplomate a permis aux deux auteurs de montrer la complexité des relations gouvernementales, de relever les faits marquants des pays cités en les enserrant dans la vie politique générale, du Second Empire surtout.

Le marquis de La Valette, travailleur acharné, fut également un homme d'État actif : député de Bergerac en 1846, sénateur en 1856, ministre de l'Intérieur, ministre des Affaires Étrangères. Il s'impliqua dans la vie locale du Périgord.

Nous ne pouvons que regretter que cette biographie ne soit pas plus dense, notre curiosité intellectuelle ayant été aiguisée par ce personnage érudit, respecté, apprécié qui a si intensément vécu l'histoire du XIX^e siècle. ■ J. R.

Promenades spirituelles en Périgord

Suzanne Boireau-Tartarat

éd. Albin-Michel, 2007, 324 p., ill., 19,90 €

Les itinéraires de Suzanne Boireau-Tartarat en Périgord, agrémentés par les dessins de Jacques Boireau, guident un touriste nouveau, soucieux d'histoire et de patrimoine, mais qui recherche aussi les manifestations diverses de la vie spirituelle, y compris celles qui se développent aujourd'hui.

Le Périgord fournit là une abondante matière. Les hommes de la préhistoire peuplent leur univers de génies et de dieux inconnus. Puis, les Gaulois, les Romains, le christianisme à ses débuts laissent des marques. Les grands débats du Moyen Âge, de la Réforme animent la vie culturelle qu'illustrent les noms de Montaigne et La Boétie. L'ouvrage, dans sa riche diversité, présente ensuite les personnalités qui, de Joubert à Augiéras, en passant par Fénelon et Maine de Biran, s'interrogent sur notre destinée.

Un autre sage, mais un sage contemporain, Jacques Brosse, a préfacé cet ouvrage qui présente d'une manière nouvelle notre quête inlassable du sens de la vie. ■ G. F.



Bergerac et le pays bergeracois, tome II, Le XIX^e siècle

sous la direction de Jacques Lagrange

éd. Pilote24, 2007, 439 p., ill., 36 €

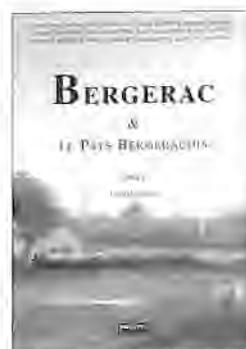
Des auteurs périgordins offrent à lire de nombreux textes sur Bergerac et son pays.

Le pont sur la route Paris-Barèges, qui, emporté par une crue, sera reconstruit 40 ans plus tard : la batellerie est omniprésente, alors que le chemin de fer est à Périgueux (1857) et que Bergerac l'attendra encore 20 ans. L'évolution industrielle est tardive, d'où l'importance du port, du canal de Lalinde et du barrage de Tuilières.

La présence de notables protestants, l'arrivée du 108^e R.I., l'implantation des jardins Perdoux, la création de l'hôpital Pozzi, la construction de la Poudrerie n'occulent pas la faiblesse du tissu industriel.

Le Caudeau, ses moulins, les tanneries et les forges, évoqués par une spécialiste (membre de l'A.R.A.H.), montre l'importance de l'activité en déclin au début du XX^e siècle. La construction de l'église Notre-Dame montre un évêque de Périgueux, M^{gr} Dabert, célèbre pour ses restaurations d'églises, influencé par l'archevêque de Bordeaux, M^{gr} Donnet, admirateur du néo-gothique. On retient comme personnalités influentes : le marquis de La Valette, et le comte Boudet, parrains des cloches de l'église. Les notables protestants participèrent indirectement à sa construction par le biais des impôts locaux.

À noter la chronique sur Saint-Capraise-de-Lalinde pendant la première guerre mondiale et l'impact de la grippe espagnole sur les travailleurs immigrés de la Poudrerie en 1918. ■ M. S.





La vallée de l'Isle

Annie-Paule et Christian Félix

éd. Alan Sutton, 2007, 128 p., ill., 19,90 €

Les éditions Alan Sutton poursuivent avec régularité dans la collection « Mémoire en images » la publication d'ouvrages rédigés par des auteurs locaux. Aussi, pour *La vallée de l'Isle*, Annie-Paule et Christian Félix tracent la vie, de la fin du XIX^e au début du XX^e siècle, qui s'est articulée le long de la rivière l'Isle, artère centrale du Périgord, traversant le département depuis la Haute-Vienne, où elle prend sa source, jusqu'à Libourne où elle se jette dans la Dordogne.

C'est tout un pan de l'histoire de cette zone géographique du département qui est présenté, de Jumilhac-le-Grand à Libourne, en passant par Périgueux, Saint-Astier, Neuvic, Mussidan, Saint-Martial-d'Artenset, Montpon, Coutras : au fil du cours des quatre-vingt-dix kilomètres qui serpentent à travers terres arables, prairies, forêts, villages et zones urbanisées. Il est question bien sûr du chemin de fer et du transport routier qui ont supplanté la navigation fluviale mais aussi de l'évolution économique, sociologique, culturelle et de la vie rurale de cette région. Les innombrables documents font la part belle au texte qui est réduit à quelques lignes de légendes bien senties.

■ M.-P. M.-J.

Ont participé à cette rubrique : Jeannine Rousset, Patrick Petot, Brigitte et Gilles Delluc, Gérard Fayolle, Michel Souloumiac, Marie-Pierre Mazeau-Janot.

Les auteurs et éditeurs, désireux de voir mentionnés dans les rubriques du *Bulletin* leurs ouvrages sur le Périgord sont invités à adresser un exemplaire de leur publication en service de presse à Marie-Pierre Mazeau-Janot, au siège de la SHAP. Ainsi, l'ouvrage sera répertorié, chroniqué et inventorié dans notre bibliothèque.

LES PETITES NOUVELLES

par Brigitte DELLUC

VIE DE LA SOCIÉTÉ

- Nos prochaines soirées bimestrielles auront lieu à notre siège, 18, rue du Plantier à Périgueux, à 18 h 30 : le 11 juillet et le 12 septembre 2007. Les programmes seront annoncés au cours des réunions mensuelles, par voie de presse et par courriel pour ceux qui ont fourni leur adresse email à notre secrétariat.

- Notre sortie d'automne aura lieu le samedi 22 ou 29 septembre après-midi dans le nord de la Dordogne (programme en cours d'élaboration), inscriptions au 05 53 06 95 88.

COURRIER DES LECTEURS

- M. Jean-Jacques Gillot (Jjgillot@aol.com) nous informe qu'il a soutenu, le 16 février 2007, sa thèse de doctorat à l'université de Bordeaux III sur « Les communistes et le parti communiste français en Périgord, de la révolution d'octobre à l'avènement de la V^e République (1917-1958) » (5 volumes et annexes) : une recherche d'histoire politique et sociale contemporaine, une biographie collective et critique concernant une partie importante de l'histoire du Périgord au cours de la première moitié du XX^e siècle. Il prépare une version allégée de ce travail en vue d'une publication prochaine.

- M. Roger Rousset (rue du Musée, 24620 Les Eyzies) s'est intéressé à l'origine du nom de la Croze à Gontran, grotte ornée à Tayac (Les Eyzies), où furent découvertes en 1908 des gravures paléolithiques très archaïques, étudiées depuis par B. et G. Delluc (DELLUC (B. et G.), 1983 : « La Croze à

Gontran, grotte ornée aux Eyzies-de-Tayac (Dordogne) », *Ars Praehistorica*, tome II, p. 13-48). Cette grotte est aussi appelée localement « le roc de la fausse monnaie ». D'après la tradition orale, en voici l'explication : « Au siècle dernier, vivait à l'entrée de cette grotte un couple dont le mari s'appelait Gondran. Ils vivaient misérablement dans leur mesure. L'homme avait trouvé un moyen original de faire de l'argent. Il fabriquait de la fausse monnaie. Mais, hélas ! il fut dénoncé. Du haut de la colline, voyant arriver les gendarmes, sa femme mit les moules servant à cette fabrication sous ses jupons et s'empressa d'aller les cacher dans un endroit à jamais inconnu. C'est grâce à ce subterfuge qu'elle lui évita de finir ses jours aux travaux forcés dans un bagne de Cayenne. Pour toute récompense envers cette épouse dévouée, le dit Gondran alla la pendre après lui avoir mutilé les seins, sous un rocher au milieu de la pente sauvage et boisée dite des Tours [ou des Neuf Frères] ». Roger Rousset a retrouvé son acte de décès signé par le prêtre desservant de Tayac, Pierre Cheyrou, signalant que les obsèques religieuses de ce Nicolas Gondran, à l'âge de 80 ans, ont été célébrées en l'église de Tayac, le 24 octobre 1842. Il est noté qu'il était l'époux de Jeanne Pécharry, qu'il était décédé la veille à 9 heures du soir et qu'il avait reçu l'extrême-onction. En outre, notre collègue a eu l'opportunité de prendre, depuis le clocher de l'église, une photographie des ruines de la modeste maison de ce Gondran, à la suite du débroussaillage effectué par le propriétaire actuel du terrain. Elles sont situées au même niveau et juste à gauche de la grotte (fig. 1).



Fig. 1. Ruines voisines de la grotte de la Croze à Gontran.

- À la suite des remarquables articles de J.-J. Tournaud sur le château du Paluel (*BSHAP*, 2006, 2007), le Dr G. Delluc (gilles.delluc@orange.fr) nous envoie une note sur le souterrain de ce château, dont le plan fut levé en 1974 par Serge Avrilleau, Brigitte et Gilles Delluc (fig. 2) : un exceptionnel souterrain de château. Il est pourvu en son milieu d'un diaphragme rocheux de 10 à 15 centimètres d'épaisseur, aujourd'hui éventré en partie. On peut conclure qu'il a été construit par deux équipes d'ouvriers venant à la rencontre l'une de l'autre (S1, S2 et S3 étant des trous de sonde), le diaphragme ayant été conservé jusqu'au jour où la galerie aurait servi au châtelain à s'enfuir devant un grand danger (AVRILLEAU (S.), DELLUC (B. et G.), 2003 : « La galerie de fuite du château du Paluel, un souterrain à usage unique ? », *Spéléo-Dordogne*, n° 167, p. 43-49).

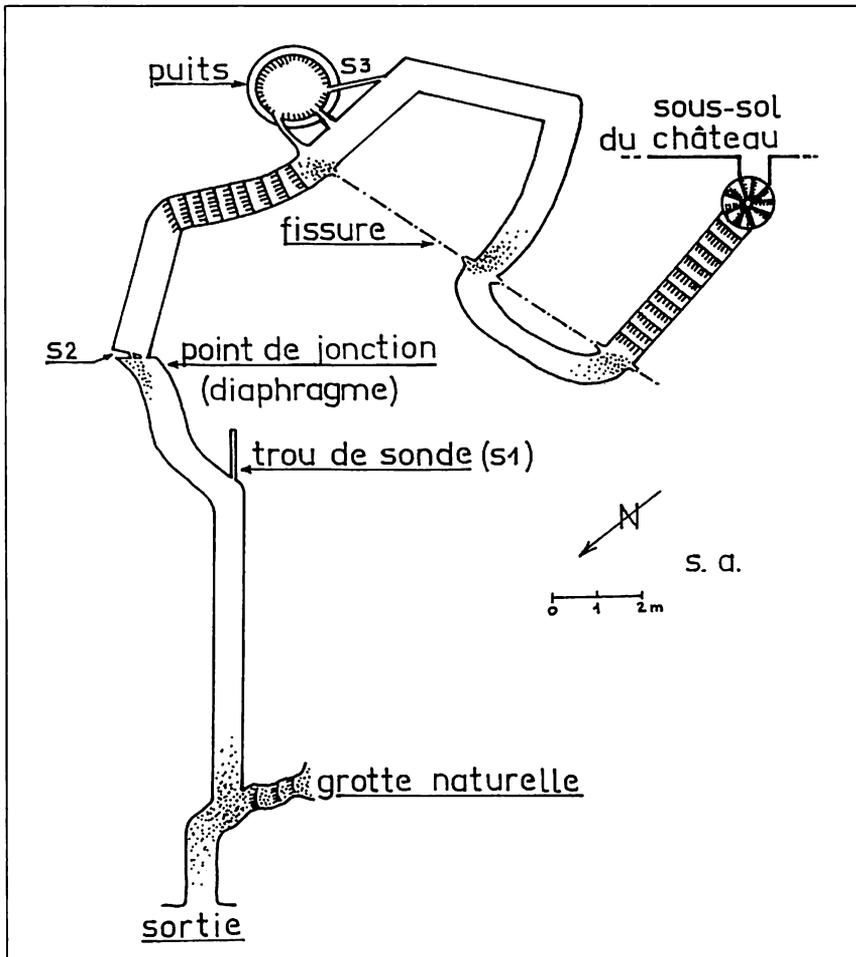


Fig. 2. Plan du souterrain du château du Paluel.

- Dans une belle publication consacrée à la bastide avortée de Goyran à Béleymas (*BSHAP*, 1984, t. CXI, p. 288-295), Bernard Fournioux notait que le cadastre de 1830 révélait un quadrilatère rectangle avec deux voies longitudinales suivant le cours du ruisseau le Roy, affluent de la Crempse. Il y reconnaissait l'ossature du lotissement et un plan analogue à celui de la bastide de Vergt. L'examen du cliché (fig. 3) pris, cette année, par le satellite Snes/Spot (*Google Earth*) montre effectivement un tracé parallèle au ruisseau et à la route D4 (qui joint Villamblard à la D38) et des tracés perpendiculaires à l'axe de la vallée, chacun souligné par une teinte plus verte de la prairie (cf. le cliché original qui est en couleur). Au milieu de la vallée bordée par des massifs boisés, on distingue, dans les prés clairs, le quadrillage du plan de la bastide, alors que rien n'est décelable sur place (au centre de la photo). Les coordonnées Lambert III du centre de la parcelle sont : $x = 457,2$; $y = 3302,3$; $z = 100$ environ (carte IGN 1/25 000 1935 ouest). À ce niveau, la vallée mesure moins de 500 mètres de large. Elle s'étend essentiellement sur la rive gauche du ruisseau Le Roy, avec deux moulins. Nul doute que de telles photographies, quand leur définition s'améliorera, permettront de compléter notre connaissance du Périgord.



Fig. 3. Vallée du Roy, photo satellite.

DEMANDES DES MEMBRES

- Le Pr Henri Habrias (henri.habrias@univ-nantes.fr) recherche l'origine de l'expression « papyrus Jumilhac », souvent citée par les égyptologues. Nous avons trouvé sur Internet une note qui semble indiquer que ce document ferait partie des collections de Raymond Sabatier et Odet de Jumilhac appartenant au département des antiquités égyptiennes (CNRS, manuscrit n° E 17110 du Louvre).

- Le Dr Gilles Delluc (gilles.delluc@orange.fr et le Bourg, 24380 Saint-Michel-de-Villadeix) recherche des informations sur Aimé Clariond. « Aimé Clariond (1894-1959) fut un grand acteur (fig. 4, à gauche). Sociétaire de la Comédie française jusqu'à sa mort, il joua dans une cinquantaine de pièces et fut Alceste, Othello, Don Salluste... Il tourna dans près de 80 films et, dans de puissants seconds rôles, incarna Concini, Richelieu, Fouché, Joseph Bonaparte, Corvisart, de Villefort, Beaumarchais... En 1958, il fut le général Gérard de la Monnerie, bardé de décorations, dans un de ses derniers films, *Les Grandes Familles* de Denys de la Patellière (fig. 4, à droite). Un petit mystère entoure son lieu de naissance à Périgueux le 10 avril 1894. Il est réputé né dans une roulotte sur une place publique (PENAUD (G.), *Dictionnaire biographique du Périgord*, Périgueux, éd. Fanlac, 1999). Or son extrait de naissance le fait naître, non pas sur la place Montaigne, mais « rue Salomon, n° 7, à Périgueux, des époux Antoine Marius Clariond, âgé de 46 ans, artiste dramatique, et de Adrienne Pauline Geulin, artiste dramatique [...], de passage à Périgueux ». Les témoins étaient « Joseph Creisseils, 47 ans, lithographe, demeurant à Périgueux » et Michel Boitard, un collègue de ses parents. En sait-on plus ? »



Fig. 4. À gauche, Aimé Clariond. À droite, Aimé Clariond dans *Les Grandes Familles*.

INFORMATIONS

- M. Claude Ribeyrol (tél. 01 73 70 66 85 et 06 09 44 09 43) nous envoie les dernières nouveautés du site : www.guyenne.fr

- une analyse des actes du parlement de Paris avant 1350
- une étude de Frédéric Biret sur le Périgord dans les cartulaires des abbayes périphériques du Périgord (notamment Saint-Cybard)
- la publication en ligne (et en mode texte) de *La Sigillographie du Périgord* de Bosredon (Périgueux, 1880)
- la publication de « vieilles » chartes extraites des copies du fonds Périgord de la BNF (tome 77 et 27 notamment).

- M. Guy Penaud nous informe que l'inventaire du fonds Chastel, consacré à l'Italie, appartenant à l'Institut National d'Histoire de l'Art, est disponible sur Internet.

- L'adresse email de Brigitte et Gilles Delluc a changé. Elle est devenue : gilles.delluc@orange.fr

Pour consulter leurs sites bibliographiques sur Google, taper : delluc.prehistoire ; delluc.lascaux ; delluc.cadouin ; delluc.archeo.hist

- Le prochain colloque des Amis de Cadouin aura lieu le samedi 18 août 2007, au foyer rural de Cadouin (accueil des participants à 9 h 30), sur le thème suivant : *Évocation de l'écosystème de l'abbaye de Cadouin : métiers, évocation du quotidien...*, avec des communications de Marcel Berthier sur les possessions de l'abbaye, de David Faugère sur la géologie et la géographie de la Bessède, de l'abbé Bouet sur les prêtres concordataires à Cadouin, de Patrice Bourgeix sur les Lazaristes à Cadouin durant la 2^e moitié du XIX^e siècle, de Gilles et Brigitte Delluc sur les tapisseries « verdure » de la chambre du prieur. Après le déjeuner pris en commun dans l'abbaye, à l'auberge de jeunesse (buffet), une visite exceptionnelle de la chambre du prieur permettra d'admirer les précieuses tapisseries d'Aubusson.

CORRESPONDANCE POUR LES « PETITES NOUVELLES »

Pour insérer une demande de recherche ou pour communiquer une information par l'intermédiaire des « Petites Nouvelles », on peut écrire directement à M^{me} Brigitte Delluc, secrétaire générale, S.H.A.P., 16-18 rue du Plantier, 24000 Périgueux ou utiliser son courriel (ATTENTION, il a changé) : gilles.delluc@orange.fr (à l'attention de Brigitte Delluc).

Les illustrations photographiques peuvent être communiquées sous forme d'un tirage papier ou sous forme numérisée en format JPG. Compter deux mois minimum de délai pour la publication dans cette rubrique.

CATALOGUE DES PUBLICATIONS

Ouvrages

ESPÉRANDIEU (É.)

Inscriptions antiques du musée de Périgueux.

Paris-Périgueux, 1893, 123 p., 11 pl., 14 €.

ROUX (J.)

Inventaire du trésor de la Maison du Consulat de Périgueux.

Périgueux, 1934, 189 p., 11.50 €.

FAYOLLE (A. de)

Topographie agricole du département de la Dordogne.

Périgueux, 1939, 139 p., 11.50 €.

MAUBOURGUET (J.) et ROUX (J.)

Le livre vert de Périgueux.

Périgueux, 1942, 2 vol., 619 p., 22,50 €.

MAUBOURGUET (J.)

Sarlat et le Périgord méridional. t. 3. (1453-1547)

Périgueux, 1955, 158 p., 11.50 €.

GOUHIER (H.)

Lettres de Maine de Biran au baron Maurice, préfet de la Dordogne.

Périgueux, 1963, 44 p., 5.50 €.

SECRET (J.)

Les "Souvenirs" du préfet Albert de Calvimont (1804-1858).

Périgueux, 1972, 160 p., 8 €.

Hommage au Président Jean Secret.

Périgueux, 1982, 71 p., 4 €.

FAILLE (R.), SECRET (J.), SOUBEYRAN (M.)

Iconographie de François de Salignac de la Mothe-Fénelon.

Périgueux, 1991, 109 p. ill., 7.50 €.

DELLUC (Brigitte et Gilles)

Léo Drouyn en Dordogne 1845-1851

Périgueux, 2001, 328 p., 500 dessins, gravures et plans, 25 €.

Recueils d'articles

1899. *Les Noces d'Argent (1874-1899)*, Périgueux, 19 p., 6 €.
1913. *Actes du 5^e congrès d'histoire, d'archéologie et de géographie de l'Union des sociétés savantes du Sud-Ouest* (Périgueux, 1913), Périgueux, 190 p., ill., 12,50 €.
1960. *Mélanges Géraud Lavergne*, Périgueux, 164 p., ill., 9 €.
1964. *Centenaire de la préhistoire en Périgord*, Périgueux, 187 p., ill., 9,50 €.
1981. *Périgueux, le Périgord, les anciennes industries de l'Aquitaine*, actes du congrès de la FHSO (Périgueux, 1978), Périgueux, 366 p., ill., 12,50 €.
1988. *Mélanges Alberte Sadouillet-Perrin et Marcel Secondat*, Périgueux, 283 p., ill., 11,50 €.
1991. *Haut Périgord et pays de Dronne*, actes du 6^e colloque de Brantôme (1990), Périgueux, 75 p., ill., 5,50 €.
1992. *Bergerac et le Bergeracois*, actes du congrès de la FHSO (Bergerac, 1990), 602 p., 79 ill., 11,50 €.
1995. *Mélanges Noël Becquart*, Périgueux, 426 p., ill., 12,50 €.
2002. *Du bien manger et du bien vivre*, actes du LIV^e Congrès d'Études Régionales de la Fédération historique du Sud-Ouest, 505 p., 15 €.
2004. *Mélanges Jacques Lagrange*, Périgueux, 325 p., ill., 13,50 €.
2007. *Hommage à Eugène Le Roy 1836-1907*, Périgueux, 212 p., ill., 13,50 €.

Bulletins (6 livraisons par an de 1874 à 1943 4 livraisons par an depuis 1944)

- de 1874 à 1899 : 20 € l'un
- de 1900 à 2000 : 20 € l'année
- de 2000 à 2006 : 13,50 € l'un (50 € l'année)

Nous demander les années disponibles.

La directrice de la publication : Marie-Pierre Mazeau-Janot
SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD

18, rue du Plantier – 24000 Périgueux

tél. / fax : 05.53.06.95.88

courriel : shap24@yahoo.fr

Commission paritaire n° 0211 G 87921

IMPRIMERIE LA NEF-CHASTRUSSE
N° 001120/00

TARIFS 2007

Cotisation (sans envoi du Bulletin).....	20 €
Cotisations pour un couple (sans envoi du Bulletin).....	40 €
Cotisation et abonnement au Bulletin.....	50 €
Cotisations et abonnement au Bulletin pour un couple.....	60 €
Abonnement au Bulletin pour les collectivités et les associations.....	50 €

Il est possible de régler sa cotisation par virement postal au compte de la S.H.A.P. Limoges 281-70 W ou par chèque bancaire à l'ordre de la S.H.A.P. et adressé au siège de la compagnie (18, rue du Plantier, 24000 Périgueux).

Les étudiants, âgés de moins de 30 ans, désireux de recevoir le Bulletin sont invités à le demander à la S.H.A.P. Ce service est assuré gratuitement sur présentation d'une carte d'étudiant (réservé à un abonnement par foyer).

Pour tous renseignements :

Tél./fax : 05 53 06 95 88

Courriel : shap24@yahoo.fr

Site internet : www.shap.asso.fr

***Permanence téléphonique de 14 heures à 17 heures :
mardi - jeudi - vendredi - samedi***

***Notre bibliothèque est à la disposition des membres
chaque samedi de 14 heures à 18 heures.***

***Réunions le 1^{er} mercredi de chaque mois à 14 heures
et le 2^e mercredi des mois impairs à 18 heures 30 au
siège de la S.H.A.P.***

**La directrice de la publication : Marie-Pierre Mazeau-Janot
SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD**

18, rue du Plantier – 24000 Périgueux

tél. / fax : 05.53.06.95.88

courriel : shap24@yahoo.fr

Commission paritaire n° 0211 G 87921

IMPRIMERIE LA NEF-CHAISTRUSSE - N° 001120/00

SOMMAIRE DE LA 2^e LIVRAISON 2007

● Compte rendu de la séance	
du 7 février 2007	215
du 7 mars 2007	221
du 4 avril 2007	227
● Éditorial	235
● Les tribulations d'un squelette épiscopal ou la quatrième inhumation d'un chanoine de Périgueux (Pierre Pommarède)	237
● L'Église de Chypre... colonie périgordine au XIV ^e siècle (Guillaume Salles)	243
● Le château du Paluel (Saint-Vincent-le-Paluel) : les propriétaires (Jean-Jacques Tournaud)	269
● Une confrérie paroissiale à Saint-Pardoux-la-Rivière au XVIII ^e siècle (Louis Grillon)	301
● Émeute à Saint-Capraise en 1797 (Frédéric Gontier)	305
● La création de l'école publique de Trémolat (Marcel Berthier)	313
● De Bangkok à Eugène Le Roy (Brigitte et Gilles Delluc).....	321
● La synagogue de Périgueux. Inscription des objets du culte sur l'inventaire supplémentaire au classement (Mireille Bénéjean)	327
● Notes de lecture : Le Périgord à l'école de la République (J.-L. Marcouly), La châtaigne en Périgord, fruit des Temps et des Hommes (collectif), Mon père, l'homme de Lascaux (F. Laval), Le marquis de La Valette, ambassadeur et ministre du second Empire (M. Souloumiac et C. Chandon), Promenades spirituelles en Périgord (S. Boireau-Tartarat), Bergerac et le pays bergeracois, tome II (sous la dir de J. Lagrange), La vallée de l'Isle (A.-P. et C. Félix)	337
● Les petites nouvelles (Brigitte Delluc).....	341

Le présent bulletin a été tiré à 1 350 exemplaires.

Photo de couverture : Dalle funéraire de Léger de Nabinal, évêque de Famagouste, extrait de l'article de J. Richard « La succession de l'évêque de Famagouste et la remise en ordre de la collectivité de Chypre (1365-1374) », publié dans les *MEFRM (Mélanges de l'École française de Rome, Moyen Âge)*, t. 113, 2001-1.